



La dimension locale de la dialectique Migration et développement
LE CAS FRANCE - SENEGAL

RAPPORT ANNEXE FINAL

Liste des annexes

- **Rappel :** Liste des sigles et abréviations **3**
- **Annexe N°01 :** Lexique des termes utilisés **5**
- **Annexe N°02 :** Revue documentaire (bibliographie, sites internet...) **8**
- **Annexe N°03 :** Liste des rencontres / entretiens effectués durant l'étude (hors monographies) **13**

Partie I : La dimension locale de la dialectique Migration-Développement : de quoi s'agit-il ?

- **Annexe N°04 :** Nations Unies - Déclaration du DHN (oct. 2013) : Réussir la migration : un programme d'action en 8 points **15**

Partie II : Le Sénégal : cas d'étude de l'intérêt de territorialiser la dialectique Migration-Développement

- **Annexe N°05 :** Principales sources de données existantes : démographie, migrations, enjeux et territoires **17**
- **Annexe N°06 :** Principaux pays de destination des Sénégalais dans le monde (2010) **18**
- **Annexe N°07 :** La gestion politique des migrations au Sénégal (Ministres des différents gouvernements de 1984 à 2014) **19**
- **Annexe N°08 :** Tableau d'analyse au sein du DRSP II des articulations entre les enjeux de développement et les migrations [extrait du Profil National, OIM, 2009] **20**
- **Annexe N°09 :** Etude sur l'implication des Sénégalais de l'extérieur dans le développement économique et Social : recommandations... (ZIEC, 2013) **21**
- **Annexe N°10 :** Sélection de 4 articles qui synthétisent le débat actuel sur l'Acte III de la décentralisation (2014) **22**

Outils méthodologiques utilisés durant l'étude

- **Annexe N°11 :** Fiche enquête sur les dispositifs **30**
- **Annexe N°12 :** Fiches synthèses de 15 dispositifs Migration-Développement au Sénégal **32**
- **Annexe N°13 :** Notes méthodologiques sur les monographies de territoires *Vallée du Fleuve* et *Région de Dakar* **63**
- **Annexe N°14 :** Liste des outils d'enquêtes pour les entretiens **67**
 - a) 5 guides d'entretien (questionnaires adaptés au public) **68**
 - b) Guide d'utilisation de l'outil Diagramme de Venn **75**
 - c) Schéma : Cycle de projet de développement territorial Migration-Développement (Grdr-Ifan) **77**
 - d) Schéma « typologie » : Les politiques de co-développement local... Trois ambitions qui (ne) se croisent (pas toujours) [Grdr-Ifan] **78**

Partie III : Manuel méthodologique pour mieux intégrer les enjeux migratoires dans les stratégies de développement local

- **Annexe N°15 :** 20 références d'initiatives *Migration-Développement local* à travers le monde (benchmark) **79**

Rappel : Liste des sigles et abréviations

ADEPME	Agence pour le développement et l'encadrement des PME
ADOS	Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal
AFD	Agence française de développement
ALDA	Association de liaison pour le développement des villages d'Agnam
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
APE	Association de parents d'élèves
APIX	Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux
ARD	Agence régionale de développement
ASC / OSC	Association / Organisation de la société civile
ASUFOR	Association des usagers de forages
BAD	Banque africaine de développement
BAOS	Bureau d'accueil et d'orientation des Sénégalais de l'extérieur
BCEAO	Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BHS	Banque de l'habitat du Sénégal
BM	Banque mondiale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CARIMA	Centres d'accueil et d'accompagnement pour la réinsertion et l'insertion des migrants africains
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest
CG	Conseil général
CIR / CIS / CIT	Cadre d'intervention régional / transversal / sectoriel
CODM	Centre d'orientation et de documentation pour les migrants et l'emploi
CONGAD	Conseil des organisations non gouvernementales et d'appui au développement
COREDIA	Comité de Rénovation de Diawara
CRES	Consortium pour la recherche économique et sociale
CSSE	Conseil supérieur des Sénégalais de l'extérieur
CUF	Cités Unies France
DAIP	Direction de l'appui à l'investissement et aux projets
DCT	Direction de la coopération technique
DGSE	Direction générale des Sénégalais de l'extérieur
DRH	Division régionale de l'hydraulique
DRTP	Division régionale des travaux publics
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
EMUS	Enquête sur la migration et l'urbanisation au Sénégal
ESAM	Enquête sénégalaise auprès des ménages
EU-NOMAD	European network on migrations and development
FADERMA	Fédération des associations pour le développement de la région de Matam
FADERTA	Fédération des associations pour le développement de la région de Tambacounda
FAISE	Fonds d'appui à l'investissement des <i>Sénégalais</i> de l'extérieur
FASER	Fédération des associations des <i>Sénégalais</i> de l'extérieur de retour
FES	Fondation des émigrés Sénégalais
FMMD/GFMD	Forum Mondial Migration-Développement / Global Forum Migration-Development
FORIM	Forum des organisations issues des migrations
GERAD	Groupe d'études, de recherche et d'appui au développement
GOANA	Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance
GPF	Groupement féminin

GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le dvlpt rural <i>Migration-Citoyenneté-Développement</i>
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
ICMD / JMDI	Initiatives conjointe migration pour le développement
ICMPD	International center for migration policy development
IDF	Ile de France
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop
INSEE	Institut national des statistiques et des études économiques
MAEDI	Ministère des affaires étrangères et du développement international
MAESE	Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
MAFE	Enquêtes sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe
MATCL	Ministère de l'aménagement du territoire et des collectivités locales
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMD / ODD	Objectif du millénaire pour le développement / Objectifs de développement durable (Post 2015)
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSIM	Organisation de solidarité internationale issue des migrations
PACA	Provence Alpes Côte d'Azur
PAISD	Programme d'appui aux initiatives solidaires pour le développement
PCTI	Plan Climat Territoire Intégré (de la région de Dakar)
PDD	Plan départemental de développement
PDU	Plan de développement urbain
PIC	Plan d'investissement communal
PIV	Périmètre Irrigué villageois
PLHA	Plan local d'hydraulique et d'assainissement
PLASEPRI	Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie
PME	Petites et moyennes entreprises
PNDL	Programme national de développement local
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PRDI	Plan régional de développement intégré
PSE	Plan Sénégal émergent
REMIDEV	Réseau Migration et Développement (cf ex Groupe Migration du CONGAD)
REMIGRAF	Réseau d'étude des migrations internationales africaines
REVA	Retour vers l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SAED	Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
SDAU	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SNDES	Stratégie nationale de développement économique et social
SRSD	Service régional de la statistique et de la démographie
SRAT	Schéma régional d'aménagement du territoire
SRP	Service régional de la planification
TOKTEN	Transfer of knowledge through expatriate nationals
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UE	Union européenne
USE	Union pour la solidarité et l'entraide
ZAC	Zone d'aménagement concerté

- Annexe N°01 : Lexique des termes utilisés

La fréquence d'emploi d'un certain nombre de concepts appelle des précisions d'ordre sémantique. Ces définitions n'engagent que les auteurs de l'étude et peuvent être soumises à débats.

Aménagement du territoire (*définition du MATCL**) : ensemble de mesures et d'actions volontaristes visant, par une organisation prospective de l'espace, à utiliser un territoire de manière rationnelle en fonction de ses ressources et potentialités, et dans le but de satisfaire les besoins immédiats et futurs de la population.

Aspiration migratoire : processus complexe par lequel un individu décide à la suite de l'appréciation de sa condition sociale de quitter ou non son territoire d'origine. Le choix opéré par les personnes interrogées est généralement motivé par l'appréciation positive ou négative des facteurs environnementaux et sociopolitiques dans un territoire donné (cf. *déterminants des migrations*).

Bassin migratoire : zone géographique d'où partent les mouvements qui, dans le cadre de la migration internationale, franchissent les frontières du territoire national pour s'installer dans un autre pays.

Circulation migratoire : le terme fait allusion à l'extrême mobilité spatiale des personnes qui se déplacent d'un territoire d'accueil à un autre ou entre leur champ migratoire et leur territoire d'origine. Elle est fondamentalement dictée par la précarité de la condition de « migrant » qui pousse celui-ci à penser que la prochaine étape de son parcours migratoire sera meilleure que celle qu'il a quitté « faute d'avoir gagné ».

Codéveloppement / Co-développement : jusqu'à présent, ni l'orthographe qui se différencie par l'utilisation ou non d'un tiret, ni la définition du terme ne font l'unanimité. En France, le codéveloppement englobe « toute action d'aide au développement, quelle qu'en soit la nature et quel que soit le secteur dans lequel elle intervient, à laquelle participent des migrants vivant en France, quelles que soient les modalités de cette participation » (oct. 2003). Pour l'Union Européenne, le codéveloppement est défini comme « toute action de développement social, économique, culturel et politique des pays d'origine appuyée sur une collaboration entre les migrants, leurs organisations et leurs partenaires, publics et privés, à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil (...) considérant que le codéveloppement s'inscrit dans le cadre global des discussions liées à l'intégration, aux migrations et au développement » (juillet 2007). Enfin, les ONG européennes regroupées au sein du réseau Eu-Nomad définissent le co-développement comme *le développement - aussi bien des régions d'origine que d'accueil - par la mobilité, par les échanges... par les migrations* (avril 2007). **NB : Le co-développement (avec tiret) souligne le préfixe « co- »** (comme dans *co-opération décentralisée*) qui suppose que les enjeux et les processus de développement local de plusieurs territoires (d'origine, de transit, d'accueil) sont en fait interdépendants (*co-développement local*) et alimentés par la mobilité et la circulation des ressources humaines, matérielles et immatérielles entre ces territoires.

Collectivités locales (*déf. du code des collectivités locales sénégalais de déc. 2013*) : Dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les collectivités locales de la République sont le département et la commune. Les collectivités locales sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière : elles s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel.

Coopération décentralisée : Au sens *français*, la coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements) et étrangères, formalisées par des conventions : celles-ci définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières. La coopération peut prendre des formes diverses : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale (lois de 1992 et 2007). *L'Union européenne* entend tout programme conçu et mis en œuvre dans le pays du Sud ou de l'Est par un acteur de la société civile : ONG, pouvoirs publics locaux, coopérative agricole, groupement féminin, syndicat. Il s'agit de mettre davantage en avant les logiques de coopération d'acteurs à acteurs, de société à société. Au Sénégal, La coopération décentralisée trouve son fondement juridique à travers les lois de décentralisation (1996), qui reconnaissent aux collectivités locales sénégalaises « *dans le cadre de leurs compétences propres, le droit d'entreprendre des actions de coopération qui donnent lieu à des conventions avec les collectivités locales de pays étrangers ou des organismes internationaux publics ou privés de développement* ». En mettant en exergue cette possibilité pour les collectivités locales de signer des conventions avec des organismes internationaux publics ou privés de développement, le législateur sénégalais a fait un pas de plus que son homologue *français* et s'approche davantage de la nouvelle perception de cette coopération notamment celle de *L'Union Européenne*.

Décentralisation : acte qui consiste à transférer certaines attributions de l'État à des collectivités et bénéficiant, sous sa surveillance, d'une certaine autonomie de gestion : les autorités locales disposent ainsi d'un mandat électif, d'un budget propre et sont investies de la charge de conduire le développement de leurs

collectivités territoriales : elles restent néanmoins sous la surveillance de l'État, autorité de tutelle [cf au Sénégal, évolution des 9 domaines de compétences transférées, Annexes avant (1996) et après l'Acte III de la décentralisation (2013)].

Déterminants des migrations : ensemble des motivations (culturelles, économiques, historiques, politiques, réseaux de diaspora...) qui expliquent aussi bien les choix de partir que la construction des différents parcours.

Développement local (définition du MATCL) : « Approche volontariste, axée sur un territoire restreint, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes ». De son côté, B. Pecqueur (géographe) souligne qu'il s'agit d'un « processus » qui a pour objectif de définir – à partir de la valorisation optimale des ressources locales – des stratégies concertées et durables pour le développement social, économique, culturel et environnemental des territoires : « ce n'est pas une science exacte mais une délicate alchimie qui se transforme dans les laboratoires de la société que sont les territoires. Aucune démarche ne peut et ne doit être érigée en modèle reproductible : le développement local doit rester un processus fondamentalement politique et non technique, qui pousse chaque citoyen à devenir acteur engagé de son avenir ».

Développement territorial (déf. du MATCL) : Démarche de mobilisation des acteurs locaux pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet commun à un territoire donné en vue de le construire durablement.

Dispositif : le terme est ici compris comme un mécanisme favorisant l'articulation et les synergies entre les initiatives de développement local portées par les migrants (internes et internationaux) et celles impulsées par les acteurs du développement local sur les territoires d'origine et/ou d'accueil.

Double-espace : Les migrants qui agissent pour le développement de leur région d'origine ont contracté une « double dette » (économique : coût du trajet, et sociale : absence du foyer) que l'investissement dans des projets de développement ne semble pouvoir combler : ils souhaitent néanmoins substituer à cette « double-absence » (< A. Sayad) – étrangers ici, étrangers là-bas – une « double-présence » - citoyens ici, citoyens là-bas – qui génère autant de dynamiques de co-développement. En 2006, le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté les phénomènes migratoires comme devant constituer « une double chance, pour les territoires d'origine mais aussi d'accueil ». Rééquilibrer cette dynamique d'échange et d'action permet de placer le centre de gravité au cœur de l'espace migratoire composé des différents territoires parcourus, d'origine et d'accueil - le « double-espace », « ici et là-bas » - mais finalement aussi de transit qui constituent des espaces d'accueil de courte durée. Le concept permet de désamorcer un débat politique et trop souvent idéologique qui, appréhendé aux différentes échelles territoriales, n'arrive qu'à provoquer fractures et discontinuités. Le GRDR souligne l'intérêt de mettre en valeur le continuum territorial de ces espaces migratoires afin de construire des articulations économiques, sociales et culturelles fortes et pérennes entre les acteurs des différents territoires. Révélateurs curatifs des lignes de fractures sociétales, ces liens favorisent les interactions citoyennes, activent les principes d'interculturalité, du vivre ensemble et de cohésion sociale, participent à la démocratisation des actions de solidarité internationale et fédèrent ainsi les processus de co-développement. De ce fait, le **co-développement* local** devient ce processus de développement partagé, simultané entre « ici » et « là-bas » et les migrants, vecteurs de co-développement, sont des passeurs de ces pratiques de solidarité partagées par un réseau d'acteurs de co-opération qui assurent ce continuum « territoires d'origine, de transit et d'accueil ». Ils sont en mesure d'identifier les enjeux communs aux différents territoires et de relever ensemble les défis en se donnant pour objectifs des impacts en termes de « développement durable » à la fois « ici et là-bas ». Autant de source d'enrichissement de la sémantique de la co-opération et de la solidarité internationale.

Dynamique migratoire : recomposition du champ migratoire fondée sur les ruptures et les continuités humaines et territoriales (changements spatiaux et sociopolitiques) qui affectent l'implantation de migrants internes ou internationaux dans une zone géographique donnée.

Gouvernance des migrations : politique de gestion de la mobilité qui peut mettre en relation différents protagonistes, les migrants eux-mêmes, les partenaires au développement, les autorités politiques locales ou nationales et les communautés d'origine des migrants et les autorités des territoires d'accueil des migrants internes et internationaux.

Migration : acte qui consacre un changement de lieu de vie et de résidence d'une personne ainsi dénommée migrant. On parle de *migration interne* ou *migration durée de vie* lorsque le déplacement s'effectue à l'intérieur des limites du territoire national. On parle d'*exode rural* lorsque le mouvement s'effectue de la campagne vers les centres urbains. Le terme de *migration internationale* s'applique au mouvement qui se développe sur un espace géographique formé d'un lieu de départ ou pays d'origine (*émigration*) et d'un espace d'arrivée ou pays de destination (*immigration*). Outre le fait que la migration internationale implique la

traversée d'une frontière, la durée du mouvement constitue un élément fondamental dans la définition de la migration. Au Sénégal, le délai retenu est de six mois.

Mobilité : Le terme « migration(s) » est le plus souvent associé au déplacement de ressortissants qui quittent un pays pour s'installer dans un autre. Depuis plusieurs années, le terme « mobilité » est utilisé dans les réflexions sur la gestion des migrations, de sorte que l'on assiste à un changement de conception qui vise à davantage considérer le caractère temporaire de circulation du capital humain. Dans le cadre de cette étude, le recours au terme de « mobilité(s) » a pour objectif de penser la dialectique migration-développement de manière englobante : il s'agit d'appréhender aussi bien les migrations externes mais aussi internes, et de saisir les flux matériels et immatériels (cf. Radar des compétences, partie III) générés par ces mobilités.

Organisation territoriale (déf. du MATCL) : Mouvement de coopération entre les collectivités (intercommunalités) qui, à toutes les échelles, implique des logiques d'organisation négociées, contractualisées et sous-tendues par de nouveaux modes de gouvernance.

Perception migratoire : idée que l'on se fait des conditions de vie et de la situation sociopolitique dans les lieux où le candidat à la migration souhaite se rendre.

Pôle de développement (déf. du MATCL) : foyer de concentration économique organisé autour des potentialités du territoire, générateur d'activités motrices avec une forte puissance d'entraînement d'où sa centralité et son attractivité.

Ressortissant : autre terme pour nommer les « migrants » originaires d'un terroir auquel ils demeurent très attachés. Cette relation affective vis-à-vis de leurs lieux de provenance les conduit à se regrouper en associations dites de développement dont l'ambition est la solidarité intercommunautaire à des fins d'insertion dans les zones d'accueil mais aussi la participation au développement des terroirs d'origine.

Territoire (déf. du MATCL) : aire de développement, d'aménagement et de gestion, de taille variable, un échelon et un care de vie, où la responsabilisation des acteurs locaux est susceptible de fournir, en articulation avec les autres protagonistes, une réponse aux besoins et aux aspirations de leurs concitoyens.

Territorialisation (déf. du MATCL) : processus de construction d'un projet de société de territoire. Il s'agit d'une relocalisation des politiques publiques qui s'élaborent au niveau des territoires. Aujourd'hui, le succès de la notion de territoire est lié à sa conception accordant plus de place aux acteurs, à l'expérimentation de nouveaux modes de gouvernance territoriale multi-niveaux.

Territorialisation des politiques publiques (déf. du MATCL) : inscription des politiques publiques de manière coordonnée et complémentaire au sein des territoires afin d'aboutir à une meilleure appropriation de celles-ci par les acteurs concernés au niveau local. **Territorialisation de l'action publique** : tendance à une définition plus localisée pour une relocalisation des problèmes publics et des moyens de leur prise en charge.

Territorialité (déf. du MATCL) : ensemble des relations qu'une société entretient non seulement avec elle-même, mais encore avec l'extériorité et l'altérité, à l'aide de médiateurs, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'acquiescer la plus grande autonomie possible, compte tenu des ressources du système. Elle se construit dans le temps long qui se charge de l'apprentissage cognitif du processus de cristallisation générant des relations existentielles que les individus et les groupes entretiennent dans l'espace.

Transnationalisme : le terme fait référence aux liens multiformes que les personnes vivant au-delà de leurs frontières nationales entretiennent avec leur communauté d'origine restée au pays. S'il existe diverses définitions, toutes s'articulent néanmoins autour des notions d'échanges, de relations et de pratiques transfrontalières, qui transcendent donc le cadre national en tant que principal point de repère pour l'exercice d'une activité ou l'affirmation d'une identité. Dans le domaine migratoire, l'existence de liens avec plusieurs endroits à la fois – ou le sentiment d'« être partout et nulle part » – est depuis toujours un trait caractéristique de l'expérience du migrant. Mener une vie transnationale en différents lieux signifie que les échanges et les interactions de part et d'autre des frontières sont un aspect ordinaire et durable de la réalité et des activités des migrants. Ces échanges revêtent la forme d'idées, de valeurs et de pratiques, mais aussi d'*activités politiques* et de *contributions économiques*. Le transnationalisme renforce les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières, modifiant le paysage social, culturel, économique et politique des sociétés d'origine et de destination (cf. *co-développement*).

* : *Les définitions MATCL* sont issues du document « Note de cadrage pour la mise en œuvre du schéma de l'acte III de la décentralisation – Vers des Territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

- **Annexe N°02 : Revue documentaire (bibliographie, sites internet...)**

Documents de référence

- AFD - Cadre d'intervention transversal (CIT), Migrations internes et internationales (2010-2013).
- BCEAO Enquêtes sur les envois de fonds des migrants – Sénégal, septembre 2011.
- CUF, Cités Unies France Migrants et collectivités territoriales (A. Frey et Z. Tera, 2007)
- DAECT et Division géographique de la Direction des Archives du MAEE - *Les coopérations décentralisées et autres actions extérieures entre la France et le Sénégal*, Novembre 2010.
- DALBERG-RMDA - Etude sur l'accompagnement des ressortissants sénégalais établis en France dans la réalisation d'investissements productifs collectifs au Sénégal
- 1°- Rapport d'enquêtes : constats
2°- Catalogue de projets
3°- Manuel d'accompagnement, guide de services financiers, Vademecum juridique, juin 2012.
- DGSE Présentation du Sénégal - Colloque sur la Diaspora accompagnatrice ou bénéficiaire de la politique publique Migration et Développement du Mali, du Maroc et du Sénégal (5-6 mai 2014, Sory KABA).
- ENDA fabrique des politiques migratoires et pratiques associatives en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Sénégal (Mélodie Beaujeu, Lama Kabbanji, 2012).
- EU-Nomad - Migrations, développement et intégration en Europe, Etat des lieux 2011 (2012).
- EU-Nomad - Migrations, développement et intégration – Rôle et complémentarités de l'action des Autorités Locales et de la société vicile en relation avec l'Union Européenne – Synthèse des travaux (Mai 2013)
- FORIM Séminaire Regard Croisé : Quelles politiques Migration et Développement au mali, au Maroc et au Sénégal : le rôle de la diaspora dans la construction de ces politiques (5-6 mai 2014, CC MAEDI).
- GRDR Coffret de 6 guides « Méthodologie du co-développement local » (2006-2014)
- 1°- Pour une coopération de territoire à territoire ; A la rencontre des migrants et de leurs partenaires - Guide méthodologique pour l'organisation d'une mission d'acteurs du Sud en France.
2°- La monographie. Un outil d'animation et de concertation - Guide méthodologique pour la réalisation d'un diagnostic monographique communal
3°- La concertation communale Se concerter pour décider et agir durablement sur le territoire - Guide méthodologique.
4°- Guide d'introduction au métier d'animateur de développement local. Guide méthodologique et Film.
5°- Guide pratique : Montage de projet.
6°- Le développement économique local : territoire, filières et entrepreneuriat. Expériences dans le bassin du fleuve Sénégal (Mauritanie, Mali, Sénégal).
- GRDR Changer ici, changer là-bas, changer ici et là-bas (2000 – 2010). Dix années d'interaction pour nouer migration, collectivités territoriales et développement, Synthèse Septembre 2011.
- GRET Etude sur l'investissement productif des diasporas résidant en France dans leur pays d'origine (Afrique de l'Ouest et Centrale francophone) (Guillaume Lepoutre et Frédéric Ponsot, 2012).
- ICMD Migration for Development - Etat des lieux des pratiques des autorités locales dans le domaine de la migration et du développement : une approche territoriale des stratégies, initiatives et besoins locaux
- ICMD Local authorities ; the missing link for harnessing the potential of migration for development (Cécile Riallant; Joanne Irvine et Luigi Fabbri (2013).
- ICMD La migration circulaire féminine, vecteur de développement (Chadia Arab).
- ICMD Associations migrantes, associations villageoises - Une mise en réseau pour un développement local et solidaire au Maroc : Un projet, des bonnes pratiques à valoriser
- ICMD Séminaire international Migrations et développement : une dynamique Sud / Sud / Nord
- ICMD Migration et développement : une approche issue de la base. Un manuel pour les praticiens et les décideurs politiques
- ICMD Migrants et codéveloppement au Sénégal – Outils pour les initiatives des associations de ressortissants sénégalais (Fongs et CIDV, Italie, 2009).
- IDD Consolider le réseau pour mieux s'appropriier l'avenir (2014).
- IDD Les migrations au cœur de l'éducation au développement et à la citoyenneté (Dossier, N°41, 2014).

- IIED International Migration, Social Change and Local Governance in Ourossogui and Louga, Two small urban centres in Senegal. WP 23, June 2010.
- MAEDI (DGM/DP) – L’Action extérieure des collectivités territoriales françaises, Nouvelles approches... Nouvelles ambitions – Présenté par A. LAIGNEL (2013).
- MAE Mobilité, migration et développement : orientations de la politique française (DGM/DP, 2013).
- MAESE Etude sur l’implication des Sénégalais de l’Extérieur dans le développement économique et social (ZIEC, 43 p., Oct. 2013)
- MAESE Etude portant sur le regroupement des programmes d’appui technique et de financements (la PLASEPRI, le PAISD et le TOKTEN) et leur ancrage institutionnel dans le secteur des Sénégalais de l’Extérieur (DCG, Sept. 2013).
- MATCL Acte III de la décentralisation : propositions pour la formulation d’une cohérence territoriale rénovée et Note de cadrage pour la mise en œuvre du Schéma de l’Acte III de la décentralisation (2013).
- Migrations et Développement – Investissement productif des Marocains résidant à l’étranger et développement des territoires (Histoires de Territoires, Numéro 1, Mars 2014).
- Migrations et Citoyenneté – Un dialogue avec ;es institutions et les habitants dans le quartier parisien de Belleville (Gabrielle Grammont, Marielena Salazar et Olivier Petijean (Juillet 2012).
- MFDS Stratégie nationale pour l’égalité et l’équité de genre (2015).
- New York City – A blueprint for Immigrant integration –Creating a Municipal integration agenda (6 docs,
- OIM Bonnes pratiques en matière de collecte et de partage de données sur la migration de travail en vue d’améliorer les systèmes d’information sur le marché de l’emploi (SIME) - Systèmes d’information sur le marché de l’emploi et information sur la migration de travail dans six pays en développement : le défi de l’intégration une étude comparative sur la Colombie, le Costa Rica, le Ghana, le Nicaragua, le Sénégal et la Tunisie (par Mbaye SARR, Dakar, mars 2011).
- OIM Migration au Sénégal. Profil national 2009.
- OIM Stratégie régionale pour l’Afrique de l’Ouest et du centre (2014-2016).
- PAISD Evaluation des activités du PAISD (2009-2012, Pacte Ingénierie Conseil - Juillet 2013).
- PNUD SENEGAL - Rapport final d’évaluation externe du programme « Transfert of Knowledge Trough expatriate Nationals » (TOKTEN) et de formulation du descriptif d’un nouveau programme, 2007.

Sources statistiques et bases de données.

- ANSD Situation économique et sociale de la région de Saint-Louis de 2008
- ANSD MATAM - Situation économique et sociale régionale 2010 Août 2011
- ANSD Recensement Général de la Population et de l’Habitat, de l’Agriculture et de l’Elevage (RGPHAE) 2013. Rapport provisoire mars 2014
- ANSD SENEGAL - *Résultats définitifs du Troisième recensement général de la population et de l’habitat* (2002)
- ANSD Situation économique et sociale de la région de Tambacounda – 2009
- ANSD Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS II 2011) ; rapport définitif, Mai 2013
- DeVreyer, Lambert, Safir et Sylla - Enquête sur la Pauvreté et la Structure familiale (EPSF) menée en 2006/2007 auprès sur 1785 ménages tirés du recensement de 2004, Dakar, 2008.
- Direction de la Prévision et de la Statistique (1993), Recensement général de la population et DPS, Rapport national sur les Migrations et l’Urbanisation au Sénégal, dans le cadre du Réseau sur les Migrations et l’urbanisation au Sahel (REMUAO). Bamako : CERPOD, 1996
- DPS Enquête sur les priorités (ESP). Présentation des résultats préliminaires. Dakar : MEF.1993
- DPS La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002. Dakar : MEF, 2004
- DPS Rapport de Synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II, Dakar MEF, 2004)
- MAFE Enquêtes Migration entre l’Afrique et l’Europe.
- Programme Eumagine - Enquêtes (*Imagining Europe from the Outside*), 2013.
- Réseau Migration Urbanisation en Afrique de l’Ouest - Enquêtes sur les migrations et l’urbanisation au Sénégal (Emus 1992-1993), Bamako: CERPOD – CILSS, 1998.

Etudes et travaux de recherche

- BA A. H. Acteurs et territoires du Sahel. Rôle des mises en relation dans la recomposition de territoires (Paris, ENS Editions, 2007).
- BEAUCHEMIN C. et al. - *Migrations africaines : le codéveloppement en questions. Essai de démographie politique*. Paris : A. Colin, 2013.
- CHORT I. *Migration Networks in Senegal*, École d'Économie de Paris : Working Paper n° 2012-17.
- DAFF AT Des Toucouleurs originaires de la vallée du fleuve Sénégal dans la région parisienne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Université de Paris XIII : Thèse de doctorat en histoire sociale (1999).
- DIA, H. Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés. Cinquante ans de migrations à partir de la Moyenne vallée du fleuve Sénégal (1960-2010). Université Paris-Descartes (2009).
- DIA H. Diaspora et développement du Sénégal : historicité et perspectives (Diapode, ENDA-Europe, 2010).
- DIATTA, M-A. et MBOW M. - "Releasing the Development Potential of Return Migration: The Case of Senegal," *International Migration*, vol. 37 (1), 1999, pp. 243-266.
- DIOP Amadou - *Contribution pour une politique d'aménagement et de développement des territoires du Sénégal. Faire émerger des régions fortes pouvant atténuer les disparités spatiales*. Dakar : GERAD, 2012.
- DOUKI C., Feldman D., Rosental P-A – Y a-t-il des politiques migratoires nationales ? De quelques leçons des années 20 (in Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, 2008, pp. 97-105)
- FALL P. D. Sénégal. Migration, marché du travail et développement. Genève : BIT, Document de travail 2010
- FALL P. D. Des *Francenaabé* aux *Modou-Modou*. Géographie de la dynamique migratoire sénégalaise. Dakar : UCAD de Dakar : FLSH, 2014.
- KANE A. *L'après-barrages dans la vallée du fleuve Sénégal* Modifications hydrologiques, morphologiques, géochimiques et sédimentologiques Conséquences sur le milieu naturel et les aménagements hydro-agricoles. UCAD de Dakar : Thèse d'Etat ès Lettres 1997-98.
- LESSAULT D. et IMBERT C – Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar (Sénégal) – Cybergéo : European Journal of Geography, Espace, Société, territoire – Document 662, 17 décembre 2013.
- MESTELAN P. & al. - Recherche d'une stratégie de restructuration d'un quartier précaire de la région de Dakar aux abords du lac Thiouroure, Wakhinane-Nimzatt, Guédiawaye, janvier 2009
- ROBIN N., Migrations, observatoire et droit. Complexité du système migratoire ouest-africain. Migrants et normes juridiques. Law. Université de Poitiers, 2014.
- SARR, F. et al. - *Migration, transferts et développement local sensible au genre : Le cas du Sénégal* (INSTRAW, 2010).
- SINATTI G. - Return migration as a win-win-win scenario ? Visions of return among Senegalese migrants, the state of origin and receiving countries, *Ethnic and Racial Studies*, 2014.
- TRAORE S. - « Les modèles migratoires soninké et poular de la Vallée du fleuve Sénégal », *Revue européenne de migrations internationales*, Volume 10, 1994, n°10-3, pp. 61-81.
- Université de Lausanne, Genève et Rome – Migrations transnationales sénégalaises, Intégration et Développement – Le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève (2012).

Autres documents consultés

- ALISSOUTIN R.L. – Les défis du développement local au Sénégal (Codesria, 2008).
- AFD Cadre d'Intervention Sectoriel Collectivités Locales et Développement Urbain 2010-2012
- AFD Cadre d'Intervention Sectoriel Développement rural 2010-2012
- AFD L'AFD ET LE SÉNÉGAL Un partenariat pour une croissance partagée et durable, Novembre 2012.
- BALLEIX C. La politique migratoire de l'Union européenne (La doc. Française, 2013).
- CCFD - Terre solidaire - Faim et Développement Ces jeunes qui boostent l'Afrique (N°279, 2014).
- Conseil de l'Europe – Vers une stratégie de gestion des flux migratoires – Réponses à la violence dans une société démocratique (2013).
- Konrad Adenauer Institut – Comprendre la décentralisation et le développement local – Livret N°1 : De l'Acte I à l'Acte III de la décentralisation au Sénégal (août 2013).

Documents de planification

- ADSACF Association de Développement et de Solidarité d'Agnam Civol en France, Plan local d'hydraulique et d'assainissement (Réalisé par SEMIS, Version finale, 22 septembre 2008)
- COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE LA MEDINA - Plan d'investissement communal 2014 – 2019 rapport provisoire Janvier 2014.
- CONSEIL REGIONAL DE DAKAR, AGENCE REGIONALE DE DAKAR - Projet de plan régional de développement intégré de Dakar, septembre 2004.
- CRM Étude du Plan Régional de Développement Intégré de Matam Rapport d'étape version définitive Septembre 2012
- CSPLP/MEF Projet de la Plateforme du Millénaire de Diamniadio Analyse préalable de son impact sur la pauvreté (Poverty Impact Analysis, PIA) Reflexions des groupes de travail (16 mai 2007) Tome 2
- DSP Rapport de synthèse de la Deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages , juillet 200
- Groupe grappe SCA « Agriculture et Agro-industrie » - Stratégie de croissance accélérée pour la grappe agriculture et agro-industrie rapport final
- IAGU Résumé du Rapport Géo Ville, Région de Dakar
- MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES LOCALES - CONSEIL REGIONAL DE SAINT-LOUIS, Plan régional de développement intégré (PRDI) 2013-2017. Perspectives de développement régional Version finale
- PROJET DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT URBAIN DU GRAND DAKAR - Stratégie de développement urbain du Grand Dakar (Horizon 2025), Novembre 2010
- République du Sénégal - Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2006-2010 (Oct. 2006)
- République du Sénégal - Stratégie Nationale de Développement Economique et Social *Sur la rampe de l'émergence* (SNDES 2013-2017, 8 novembre 2012).
- REPUBLIQUE DU SENEGAL - Plan Sénégal Emergent (2013).
- VILLE DE BAKEL - PROJET D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE DE BAKEL (ACV), Diagnostic socio- environnemental de la commune de Bakel. Rrpport final de mission, mars 2014
- VILLE DE BAKEL -Plan d'Investissement Communal de BAKEL (2005- 2010)
- VILLE DE DAKAR - Etude monographique de la ville de Dakar, juillet 2013.
- VILLE DE DAKAR DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, Document d'orientation stratégique Ville de Dakar. Dakar - Ville durable !
- VILLE DE DAKAR, Plan directeur d'urbanisme de Dakar horizon « 2025 ». Etude de cas Dakar. Communication au Colloque *Enjeux Stratégiques de la Planification Urbaine: Méthodologie et outils d'élaboration des plans locaux de Développement*. Niamey du 06 au 11 avril 2009
- VILLE DE MATAM - Profil Environnemental de la ville de Matam, avril 2005.

Documents cartographiques

- MAEE Les coopérations décentralisées et autres actions extérieures entre la France et le Sénégal.
- PAISD Programme d'Appui aux initiatives de Solidarité pour le développement - Infrastructures financées (2005-2011).

Articles de presse

- Revue du CERAS - Le co-développement a-t-il un seul sens ? (Olivier LE MASSON, 2010).
- THIOUBOU Mame Woury, « Acte 3 de la décentralisation : Une opportunité pour le développement des statistiques », *Le Quotidien* du mercredi 23 juillet 2014.
- Suppression des régions. Les Français inquiets de l'avenir de la coopération décentralisée. Article publié sur le site web de Le Quotidien, <http://www.lequotidien.sn> (consulté ce jour 19.03.2014).

Sites Internet

- ADEPME <http://www.adepme.sn/>
- AFD www.afd.fr
- ANSD www.ansd.sn
- ARD DAKAR <http://arddakar.org/>
- ARD MATAM <http://www.ardmatam.sn/index.php/fr/>
- Banque Internationale de développement des villes éducatrices :
<http://w10.bcn.es/APPS/edubidce/pubPortadaAc.do?pubididi=4>
- CG Yvelines <http://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/>
- CIMADE <http://www.lacimade.org/>
- CITES UNIES FRANCE <http://www.cites-unies-france.org/>
- CITIES OF MIGRATION <http://citiesofmigration.ca/?lang=fr/>
- CLIP Cities for local intergration policy (sur les politiques d'intégration en Europe) :
http://www.compas.ox.ac.uk/fileadmin/files/Publications/Briefings/B-08-19_CLIP%20briefing.pdf
- CNCD www.cncd.fr
- COMPAS Oxford Center of migration policy and society <http://www.compas.ox.ac.uk/>
- CONCORD <http://www.concordeurope.org/about-us?id=94#migration>
- Forum Social Mondial sur les Migrations <http://français.wsfm2014.org/>
- GRDR www.grdr.org
- GRDR www.developpementlocal-sahel.org
- ICMD www.migration4development.org/fr
- IDD www.idd-reseau.org/
- IFAN - UCAD www.ifan.ucad.sn/
- INFO DEV www.sca.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=346:centre-dinnovation-et-dentrepreneuriat-dedie-a-lagrobusiness&catid=63&Itemid=111
- IOM www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home.html et www.senegal.iom.int
- MAFE http://mafeproject.site.ined.fr/en/migratory_systems/mafe_senegal/
- MIGRATION ET DEVELOPPEMENT <http://www.migdev.org/>
- MIGRATION POLICY INSTITUTE <http://www.migrationpolicy.org/>
- MIGRINTER <http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/>
- PAISD www.codev.gouv.sn
- PANOS <http://www.panoseurope.org/activites/atelier-de-dakar-senegal-stimuler-une-couverture-objective-des-faits-migratoires>
- PCTI DAKAR <http://www.pctidakar.org/?tag=pcti>
- PLASEPRI <http://www.dakar.cooperazione.esteri.it/utldakar/FR/plasepri/intro.htm>
- Pôle de la coopération non-gouvernementale France-Sénégal - <http://polecng.sn/>
- PRODDEL www.proddel.sn
- Worldwide remittance flows - Infographie dynamique sur les transferts de fonds des migrants dans le monde :
<http://remittances.herokuapp.com/?en>

- Annexe N°3 : Liste des rencontres/entretiens effectués durant l'étude (hors monographies)

	Date	Institution / Structure / Dispositif	Nom-Prénom	Poste
Sénégal	05 mars	MAESE-DGSE	SoryFantamadyKABA	Directeur
	06 mars	MATCL-DSDT	M'Bagnick DIOUF (et 3 collègues)	Directeur
	07 mars	DAT-PAISD	Souleymane SONKO Rafaël RENAUD / Etienne DIOUF	Equipe
	07 mars	AFD-Sénégal	Clarisse LIAUTAUD Ibrahima DIALLO	Equipe (membre CP)
	10 mars	Ancien CT1 du MAESE	Samba Yomb THIAM	Consultant
	12 mars	UCAD-GERAD	Amadou DIOP	Professeur
	13 mars	OIM-ICMD	Lamine CISSE	Responsable programme
	14 mars	ADEPME	Khardiata DIACK	Directrice des opérations
	18 mars	MAESE-DAIP (DAIP/FAISE/BAOS)	Alassane DIALLO (DAIP/FAISE) Aguibou FOFANA (BAOS)	Coordinateurs
	24 mars	MJEPVC (jeunesse, emploi, valeurs)	Marie Seye SECK	Directrice Pt focal Mig.
	26 mars	PLASEPRI	Aldo CEARA	Administrateur programme
	7 avril	REMIDEV (CONGAD-GTMD)	Moustapha KEBE (USE) Mamadou Mignane DIOUF	Sec. général Fondateur
	9 avril	OIM	Taibatou SIDIBE	Responsable Mig et DL
	10 avril	Centre Doxandem	Mambaye DIOP	Responsable du Centre
	11 avril	Centre Formation BTP (de Diamniadio)	Badou SISSOKO	Directeur
	14 avril	CODEM	Rosnert Ludovic ALISSOUTIN	Directeur
	15 avril	USE	Fatimata SY	Pt focal Migration
	15 avril	Pépinière d'entreprises	Lamine FAYE	Responsable Projet
	15 avril	Plan Climat territoire Intégré PCTI Dakar	Niogosse NDAO	Chargé de mission
	16 avril	FASER	Ndèye Aram NIANG	Présidente
	21 avril	Assemblée nationale	Samba KOETA	Député Diaspora / Mig. de retour
	22 avril	ENDA DIADEM - CARIMA	Abdoulaye MBENGUE	Resp. Prog.
22 avril	PLASEPRI	Abdoulaye SECK	Coordinateur	

	13 mai	Conseil régional de Dakar	Aissatou TOURE SENE Elhadji Momar SAMB	Coop/Partenariat Pépinière d'entr.
	15 mai	Campus France	François MURSET	Directeur
	23 juillet	AFD-Dakar	Marieme LO	Chargée de programme
	24 juillet	APIX	Katy CISSE	Resp. Bureau CFPA
	25 juillet	APIX	Baye Elimane GUEYE	Chef Dpt Suivi Investissement
	Date	Institution / Structure / Dispositif	Nom-Prénom	Poste
En Europe	20 février (tel)	CUF-Sénégal	Sarah de REKENEIRE	CoordGpe Pays
	28 février 12 mars	ADOS Prog. Mig. et financement du DL	Mouhamadou SYLLA (ex Dir) Sandrine VINCENT	Ex-Dir. Resp. Prog.
	13 mars (skype)	CEDEAO - Abuja	Badara NDIAYE	Conseiller technique
	19 mars	FORIM (et FSE)	Khady Sakho NIANG	Présidente
	24 mars	PS-EAU	Sylvette MILLIN	Ex Cellule relais PAISD France
	7 avril	ICMPD - Bruxelles	Audrey JOLIVEL, Chantal LACROIX Cristina SAM, Sarah SCHLAEGUE...	Resp. prog. Mig. sénégal
	7 avril	ICMD/JMDI - Bruxelles	Cécile RIALANT	Coordinatrice
	7 avril	ICMC - Bruxelles (Prog. SHARE et MADE)	Wies MAAS Sophie NGO-DIEP	Coordinatrice Resp. prog.
	8 avril	MAEE-DAECT	Pierre POUGNAUD	Conseiller Technique
	13 avril	Connaissance institutionnelle Ex-Directeur Afrique Grdr (2000)	Youssef CISSE	Consultant
	22 avril	FADERMA	Oumar BARRY (Présentation de l'étude)	Sec. Général
	29 avril	Echange avec représentant de la ville de Lille à St Louis	Nicolas LIVERAT	Représentant
	21 mai	CG Yvelines	Cédric LE BRIS	Dir. Coop. internationale
	22 mai	Région Ile de France	Arnaud HURE	Chargé de mission RI
	3 juin	ENDA-Europe	Mélodie BEAUJEU	Responsable migrations
	3 juin	MAEDI	Stéphane GALLET	Resp. Pôle Mig-Dvlpt
	8 juin	Thé Palabre sur la dimension locale de la dialectique mig-dvlpt	Membres FADERMA + autres assos (< Région Tambacounda, St-Louis)	Membres actifs de la diaspora
	16 juin (reporté)	CCFD – Terre Solidaire	Assane BA	Resp. prog. Migrants
	23 juin	ADOS (animation atelier AG / Mig-Dvlpt)	Assemblée générale	Membres

- **Annexe N°04 : Déclaration du Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations et le Développement (oct. 2013)**

Réussir la migration : un programme d'action en huit points

Rapport du Secrétaire Général de l'ONU (A/68/190)

1. Protéger les droits de l'homme de tous les migrants

Les États Membres doivent être encouragés à ratifier et mettre en oeuvre tous les instruments internationaux pertinents relatifs aux migrations internationales, y compris les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les conventions pertinentes de l'OIT, les protocoles contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Des solutions autres que la détention administrative des migrants doivent être explorées, tandis que la détention des enfants migrants doit être évitée. Les pays doivent éliminer toute discrimination à l'égard des migrants par rapport aux conditions de travail et aux salaires, et aux droits économiques, sociaux et culturels fondamentaux. Les enfants migrants doivent avoir un égal accès à l'éducation, et tous les migrants aux services de santé essentiels. Les États Membres doivent s'engager à protéger et promouvoir les droits de l'homme des migrants à tous les stades du processus de migration, y compris pour les migrants en situation irrégulière. L'accès aux voies légales de migration doit être renforcé, reflétant les besoins réels et prévus du marché du travail tout en tenant compte des exigences en capital humain dans les pays d'origine et en facilitant de l'unité familiale.

2. Réduire les coûts de la migration des travailleurs

Il y a d'énormes économies à faire en réduisant les coûts liés à la migration, tels que les coûts de transferts de fonds et les honoraires versés aux recruteurs, en particulier par les travailleurs migrants peu qualifiés. En outre, les pays peuvent renforcer les avantages de la migration en améliorant la portabilité de la sécurité sociale et autres droits acquis, et en promouvant la reconnaissance mutuelle des diplômes, des qualifications et des compétences.

3. Éliminer l'exploitation des migrants, y compris la traite des êtres humains

Les États Membres doivent s'engager à l'élimination de toutes les formes d'exploitation des migrants, notamment la traite des personnes et autres formes d'esclavage moderne. Les champs d'action comprennent : décourager la demande qui favorise la traite des personnes; assurer la protection des victimes; poursuivre les contrevenants et veiller à ce que les entreprises suppriment le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.

4. Améliorer le sort des migrants en détresse

Le sort des migrants qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine à la suite de crises humanitaires dans le pays de destination ou de transit a souvent été négligé. Les États Membres doivent renforcer leurs capacités pour aider les migrants et leurs familles dans des situations de crise grâce à une meilleure préparation, à une assistance consulaire plus importante, l'évacuation volontaire assistée, le retour et la réintégration. Les initiatives visant à créer un cadre d'action pour aider les migrants en détresse, regroupant les États Membres, les organisations internationales, la société civile, et le secteur privé, doivent être aidées.

5. Améliorer la perception des migrants de la part du public

Il est nécessaire de lutter contre la discrimination, la xénophobie, et l'intolérance envers les migrants et leurs familles grâce à une plus grande sensibilisation du public sur la situation subie par les migrants, et les contributions qu'ils apportent aux pays d'origine et de destination. Ces efforts peuvent être encouragés par le biais d'un partenariat entre le secteur privé, les syndicats, les média, les institutions éducatives, et les migrants eux-mêmes, sur la base des données disponibles les plus récentes et en soulignant les droits et devoirs des migrants et non migrants.

6. Intégrer la migration à l'agenda du développement

La migration est un critère de la pertinence pour le débat sur le développement et une gouvernance équitable et efficace, exigeant une action coordonnée, non seulement entre les États mais à tous les niveaux de gouvernement. Les États Membres doivent intégrer la migration aux plans nationaux de développement, aux stratégies de réduction de la pauvreté, et aux politiques et programmes sectoriels pertinents. La communauté internationale doit définir un ensemble commun d'objectifs et d'indicateurs pour suivre la mise en oeuvre de mesures visant à accroître les avantages et à relever les défis de la migration internationale, pour les examiner dans le cadre du programme de développement de l'après-2015.

Les six points d'action précédents ne peuvent être atteints que par le renforcement de la base de données factuelle, le renforcement des capacités nationales, et le renforcement de la coopération et des partenariats.

7. Renforcement de la base de données factuelles sur la migration

Les États Membres doivent promouvoir l'élaboration de politiques fondées sur des bases de données factuelles et s'investir dans la collecte de données, la recherche, et le développement des capacités en matière de migration et ses effets sur les individus, les communautés, et les sociétés.

La communauté internationale doit élaborer une initiative de renforcement des capacités dédiée à aider les pays pour améliorer la collecte et l'utilisation des données sur la migration. Cet effort doit inclure les recensements de la population et des sources de données administratives, ainsi que des études consacrées à l'évaluation des effets de la migration sur le développement social et économique. L'utilisation de cibles et d'indicateurs de suivi de la protection des migrants et des violations de leurs droits mesurables doit être encouragée.

8. Renforcer les partenariats de migration et de coopération

Aucun pays ne peut gérer les migrations internationales seul. Les parties prenantes ont développé de nombreuses idées sur la manière dont les gouvernements, le secteur privé, et la société civile peuvent : créer des partenariats autour de politiques de mobilité permettant de réduire la discrimination à l'égard des migrants et de protéger leurs droits; réduire les coûts humains, sociaux et économiques des migrations; accroître les possibilités pour les migrants pour investir de façon plus productive leurs revenus et partager leurs connaissances; et impliquer les migrants et les organisations de la diaspora dans le renforcement du développement dans leurs communautés d'origine et de destination.

La coopération et le dialogue sur la migration impliquant les Nations Unies, l'OIM, et les communautés économiques régionales doivent être renforcés. Le Forum mondial sur la migration et le développement et les processus consultatifs régionaux peuvent être un complément utile à ces mécanismes intergouvernementaux officiels.

- **Annexe N°05 : Principales sources de données existantes : démographie, migrations, enjeux et territoires**

RECENSEMENTS GENERAUX DE LA POPULATION (RGP) ET DE L'HABITAT (RGPH)

Les Recensements généraux de 1976 (RGP) et de 1988 (RGPH) n'apportent pas de connaissance sur la migration. Seules les enquêtes de 1970-71 (EDN) et de 1993 (ÉMUS) traitent des flux et stocks migratoires.

Le Recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH 2002) comporte 5 questions relatives à la migration internationale au cours des 5 années qui précèdent. Celles-ci renseignent sur l'âge des migrants, leur relation avec le chef de ménage, l'année de départ en migration, le pays d'accueil. Aucune mention n'est faite sur le retour encore moins sur le nombre total de migrants internationaux.

Le Recensement Général de la Population, de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013), premiers résultats ont été présentés en mars 2014), ne fournit que des chiffres globaux sur la population totale et sur sa répartition régionale. Aucune donnée n'est disponible sur le fait migratoire interne/international.

AUTRES DOCUMENTS OFFICIELS

Direction de la Prévision et de la Statistique (1993), Recensement général de la population et de l'habitat de 1988, Rapport national (Résultats définitifs). Dakar : MEF.

Direction de la Prévision et de la Statistique (1993), Enquête sur les priorités (ESP). Présentation des résultats préliminaires. Dakar : MEF.

Direction de la Prévision et de la Statistique (1996), Rapport national sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal, dans le cadre du Réseau sur les Migrations et l'urbanisation au Sahel (REMUAO). Bamako : CERPOD.

Réseau Migration Urbanisation en Afrique de l'Ouest (1998), Enquêtes sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS 1992-1993). Bamako: CERPOD - CILSS.

Direction de la Prévision et de la Statistique (2004), Rapport de Synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II). Dakar : MEF.

Direction de la Prévision et de la Statistique (2004), La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002. Dakar : MEF et **Enquête sur la Pauvreté et la Structure familiale (EPSF) menée en 2006/2007** auprès de 1785 ménages tirés du recensement de 2004 (De Vreyer, Lambert, Safir et Sylla 2008)¹.

AUTRES DOCUMENTS DE RECHERCHE

INSTITUT DU SAHEL/ CERPOD, Enquête Migration dans la Vallée du Fleuve Sénégal (EMVFS) Enquêtes au Mali en Mauritanie et au Sénégal de novembre 1982 à janvier 1983 ;

UE/OIM, Migration au Sénégal. Profil national 2009 : exploitation de données trop générales et peu fiables. On y lit que « *Le Sénégal disposerait en 2008 d'un potentiel d'émigrés extrêmement important, évalué entre 2,5 et 3 millions de personnes (interviews de l'Association « co-développement.org » au Ministère des Sénégalais de l'extérieur et du tourisme, 2008). Ces données ne sont cependant confirmées par aucune autre source* » (p. 59).

DONNEES BANQUE MONDIALE : Elaborées sur la base de statistiques collectées par le Bureau de la Population de Washington DC. Elles apportent des informations intéressantes sur les transferts mais sous-évaluent largement la population migrante qui était estimée à moins de 650 000 migrants internationaux en 2008.

DEUX ENQUETES RECENTES : Des équipes de recherche ont développé des études fouillées sur la base d'enquêtes dont l'apport à la connaissance de la mobilité africaine (base de données et analyse) est de qualité :

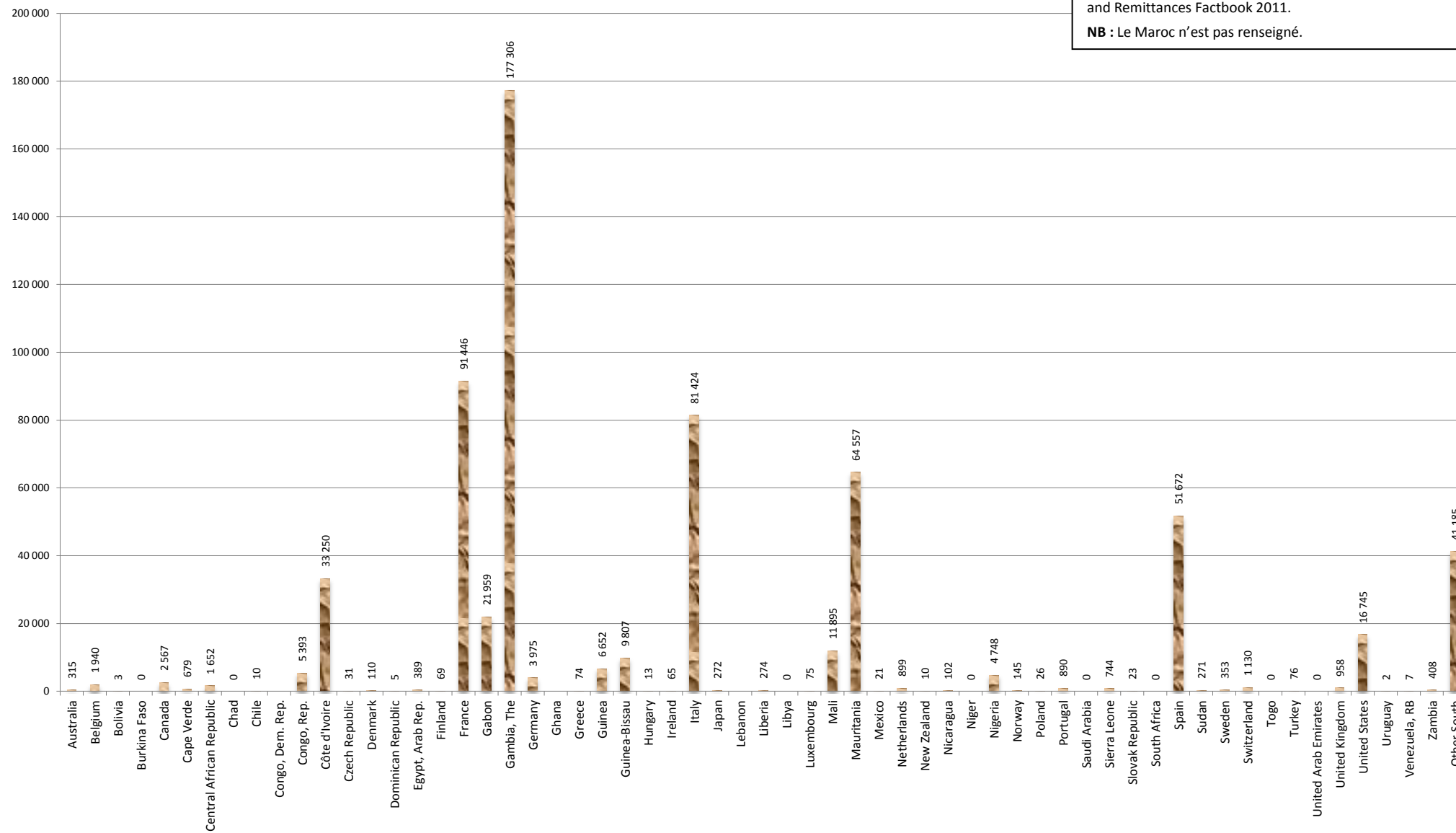
- **L'enquête Migration entre l'Afrique et l'Europe(MAFÉ) développée entre 2008 et 2012** a étudié les migrations subsahariennes Nord-Sud et Sud-Nord qui ont lieu entre les deux continents. Cette recherche analyse les causes des départs et des retours des migrants ainsi que les conséquences de la circulation migratoire dans les pays d'origine [Etudes de cas sur 3 terrains africains mis en relation avec des destinations européennes : **Sénégal**/France-Espagne-Italie (600 questionnaires à raison de 200/ pays) ; **RD Congo**/Belgique-Grande Bretagne et **Ghana**/Grande-Bretagne-Pays-Bas (<http://www.mafeproject.com/>)].
- **Menée de 2011 à 2013, l'enquête Eumagine** (acronyme de *Imagining Europe from the Outside*) **traite des aspirations migratoires et de la prévalence du fait migratoire** dans les 4 zones géographiques retenues sur la base de l'importance locale de la mobilité et la dimension historique du phénomène. Elle fournit des indications intéressantes sur l'attitude des populations de 18 à 39 ans vis-à-vis de la migration internationale, les destinations les plus convoitées, les déterminants de la volonté d'expatriation, etc.

¹ Isabelle Chort a tiré de ladite base de données une intéressante analyse du poids des réseaux dans la migration. Voir : *Migration Networks in Senegal*, École d'Économie de Paris : Working Paper n° 2012-17.

- Annexe N°06 : Tableau des principaux pays de destinations des Sénégalais dans le monde

SENEGALAIS DANS LE MONDE EN 2010

Source : Ratha and Shaw (2007) updated with additional data for 71 destination countries as described in the Migration and Remittances Factbook 2011.
 NB : Le Maroc n'est pas renseigné.



- **Annexe N°07** : La gestion politique des migrations au Sénégal (Ministres des différents gouvernements de 1984 à 2014)

Nom du titulaire	Dénomination	Date Décret de nomination
Fambaye Fall Diop	Ministre délégué chargé des émigrés	Décret n°84-1151 du 9 octobre 1984
Fatou Ndongo Dieng	Ministre délégué auprès du président de la République chargé des émigrés	Décret n°88-561 du 5 Avril 1988
Mata Sy Diallo	Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des émigrés	Décret n°90-332 du 27 mars 1990
Moustapha Niasse	Ministre d'État, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n°93.720 du 2 juin 1993
Jacques Baudin	Ministre d'État Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n 98-603 du 3 juillet 1998
Cheikh Tidiane Gadio	Affaires étrangères et Sénégalais de l'extérieur	Décret n°2000-266 du 03 avril 2000
Abdou Malal Diop	Ministre des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n°2003-666 du 27 août 2003
Oumar Khassimou Dia	Ministre des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n°2007-300 du 27 février 2007
Aminata Lô	Ministre des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n 2007-828 du 19 juin 2007
Sada Ndiaye	Ministre des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n 2009-1381 du 03 décembre 2009
Ngoné Ndoye	Ministre des Sénégalais de l'extérieur	Décret n° 2011-618 du 10 mai 2011
Seynabou Gaye Touré	Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais, chargée des Sénégalais de l'Extérieur	Décret n° 2012-1163 du 29 octobre 2012
Mankeur Ndiaye	Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur	Décret n° 2013-1223 du 02 septembre 2013
Souleymane Jules Diop	Secrétaire d'Etat des Sénégalais de l'extérieur	Décret n°2014-851 du 67 juillet 2014

- Annexe N°08 : Tableau d'analyse au sein du DRSP II des articulations entre les enjeux de développement et les migrations [extrait du Profil National, OIM, 2009]

AXE 1 du DSRP : Création de richesses

• Politiques sectorielles

Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
Agriculture	6. Augmenter et diversifier les revenus agricoles	29. Sensibilisation et incitation des émigrés pour l'investissement dans le secteur productif agricole
Promotion de l'Emploi non agricole	13. Promouvoir les micro-entreprises ou les petites entreprises rurales	62. Promotion de l'implication des émigrés dans le développement des localités

• Mesures d'accompagnement

Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
Secteur privé	50. Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements	Non renseigné.
Emploi	56. Assurer une meilleure gestion de la main d'œuvre	223. Création et mise en place d'une agence nationale pour l'emploi 224. Finalisation de la loi sur le maintien et la création d'emploi et élaborer la nouvelle Convention nationale Etat-employeurs pour l'emploi des jeunes 225. Promotion de l'adéquation formation – emploi 226. Ratification et application de la convention 168 227. Application de la recommandation 176 de l'OIT 228. Mise en place et appui au dispositif de coordination et de suivi de la politique nationale de l'emploi
	57. Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	229. Mise en place d'un répertoire opérationnel des métiers et emplois 230. Programme d'information sur le marché de l'emploi 231. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des organismes publics et privés chargés de la promotion de l'emploi 232. Intensification des programmes d'aide à l'insertion ou à la réinsertion
	62. Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs émigrés	253. Maîtrise des flux de main d'œuvre 254. Promotion de l'emploi dans les régions et zones de départ 255. Maîtrise des flux d'investissement des Sénégalais vers les secteurs productifs 256. Envoi de la main d'œuvre sénégalaise à l'étranger
Promotion des Sénégalais de l'extérieur	64. Mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger	263. Sensibilisation sur les risques de l'émigration clandestine sur l'état civil (régularisation état civil, traitement des données des Missions diplomatiques et consulaires) 264. Assistance sociale et rapatriement des Sénégalais de l'extérieur en cas de détresse 265. Mise en place d'un portail d'informations sur les SE
	65. Asseoir une politique d'implication des Sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement	266. Renforcement des capacités du personnel et des associations des SE 267. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'implication des SE dans les efforts de développement
Intégration régionale	66. Approfondir l'intégration régionale au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union africaine	268. Application des textes communautaires 269. Recherche de synergie avec les pays voisins dans le cadre de projets et programmes intégrateurs 270. Echanges réguliers sur les expériences réussies 271. Favoriser la libre circulation des biens, des services et de la main d'œuvre

AXE 3 du DSRP : Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes

Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
Jeunes	120. Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	121. Renforcement des ressources du Fonds national d'action pour l'emploi (FNAE), du Fonds national de promotion de la jeunesse (FNPJ) et de l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) 122. Mise en œuvre des programmes de participation citoyenne des jeunes et de leurs groupements au développement économique, social et culturel de la nation
Rapatriés et personnes déplacées	124. Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées	438. Mise en œuvre du programme d'urgence de l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance 439. Plan REVA
Réfugiés	125. Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	440. Appui aux stratégies d'aide au retour 441. Renforcement des capacités de la Commission nationale d'éligibilité 442. Réactualisation du droit d'asile 443. Prise en compte de l'approche genre

- **Annexes N°09 : Etude sur l'implication des Sénégalais de l'Extérieur dans le développement économique et social : liste des recommandations pour maximiser les liens Migration-Développement**

- Comblent le déficit en données et informations sur les migrations ;
- Mettre en place un cadre officiel de concertation nationale impliquant tous les acteurs étatiques et non étatiques concernés par les questions de migration/développement ;
- Mettre en place un système performant de gestion des flux migratoires ;
- Mettre en œuvre une stratégie d'assistance aux migrants de retour ;
- Actualiser et/ou compléter les législations en vigueur en matière de migration en cohérence avec les problèmes actuels de la migration ;
- Promouvoir le transfert de connaissances et de savoir-faire des Sénégalais de l'Extérieur en vue de renforcer le capital humain au niveau national ;
- Faciliter l'accès au crédit des Sénégalais de l'Extérieur voulant investir au Sénégal ;
- Promouvoir une meilleure protection des droits des émigrés sénégalais et des immigrés au Sénégal ;
- Soutenir les associations d'émigrés dans leur participation au développement de leurs localités d'origine ;
- Renforcer les capacités financières du Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE) ;
- Accompagner les Sénégalais de l'extérieur désireux d'investir au Sénégal pour leur permettre de monter des projets économiques viables sur la base des 80 créneaux porteurs identifiés par la DASP ;
- Diffuser auprès des Sénégalais de l'extérieur les créneaux porteurs identifiés par la DASP et les possibilités d'investissement et de création d'entreprise au Sénégal sur la base de la stratégie de l'APIX en mettant notamment à profit les bureaux économiques des ambassades du Sénégal dans les principaux pays d'accueil des Sénégalais de la diaspora ;
- Renforcer les compétences des Sénégalais de l'extérieur dont les projets d'investissements ont été sélectionnés et financés par les fonds susmentionnés en gestion et comptabilité en vue de leur donner un maximum de chances de réussir leurs investissements ;
- Veiller à une sélection transparente et rigoureuse des projets des Sénégalais de l'extérieur à financer par les fonds susmentionnés ;
- Sensibiliser les Sénégalais de la diaspora sur les conditions requises pour bénéficier de ces financements (monter un projet économique viable, réunir les garanties demandées par les banques, etc) et sur la nécessité de rembourser les prêts obtenus ;
- Renforcer la coopération entre le Sénégal et les principaux pays de destination des migrants Sénégalais en vue de faciliter la circulation migratoire et l'installation des populations migrantes.

[Extraits de [l'Etude sur l'implication des Sénégalais de l'Extérieur dans le développement économique et Social](#) – PP. 36-37 (ZIEC, 43 p., Oct. 2013)]

- **Annexe N°10 : Sélection de 4 articles qui synthétisent le débat actuel sur l'Acte III de la décentralisation**

Article N°1 :

<http://terangaweb.com/acte-iii-decentralisation-au-senegal-pistes-reussite-dune-reforme-majeure/>

Acte III de la décentralisation au Sénégal : pistes pour la réussite d'une réforme majeure

Lorsqu'une réforme politique majeure comme l'Acte III prétend apporter une plus-value à l'expérience de décentralisation en cours au Sénégal depuis au moins quarante ans, **légitimes sont les interrogations sur le bien-fondé d'une telle opération** c'est-à-dire son opportunité et son objectif fondamental. En effet, après l'Acte I (1972) qui s'est, notamment, concrétiser par l'avènement de la communauté rurale et l'Acte II (1996) qui a consacré le transfert de neuf domaines de compétence de l'Etat aux collectivités locales, la volonté d'initier un troisième acte dédié à la consolidation des acquis à travers une meilleure rationalisation des échelles de gouvernance locale et surtout **une territorialisation efficiente des politiques publiques** suppose-partant du bilan des politiques précédentes- une réelle connaissance des enjeux institutionnels et politiques de la réforme territoriale préconisée. Car en démocratie, aucune réforme territoriale ne peut se prévaloir d'une neutralité totale. Même si la mise en œuvre de la phase 1 de l'Acte III n'engage aucun « redécoupage », la « **territorialisation des politiques publiques** » qui soutient la démarche appelle la requalification de l'espace.

Dans l'absolu, le territoire, réalité complexe qui traduit les contraintes et choix d'une société à un moment donné, se construit, se déconstruit et se reconstruit par projections idéalisées, idéelles et objectivées. En promulguant l'Acte III, le Président Macky SALL adopte **une posture idéologique** qui change la matrice spatiale de gouvernance locale du Sénégal avec la « collectivisation » du département. Cette nouvelle échelle de gouvernance garantit-elle les équilibres recherchés entre le Sénégal « utilisé » et le Sénégal « oublié » ? La promotion du département en collectivité locale de plein exercice tout en gardant les contours administratifs actuels est-elle compatible avec l'obligation de requalification de l'espace que vise la territorialisation des politiques publiques ? A l'aune de l'analyse des expériences des différents régimes politiques du Sénégal (sous les Présidents Senghor, Diouf et Wade), tous les actes d'administration et de développement territorial ont été déterminés par la quête d'un « **optimum territorial** » qui postule d'un cadre idéal pour la mise en œuvre de l'action publique. D'où la lancinante question du découpage car, il n'y a pas d'appréhension du réel sans acte d'organisation et de classement. Le **découpage-redécoupage du territoire** est fonction d'objectifs multiples (électoral, administratif, économique, etc.) qui se surimposent, s'interpénètrent ou se rejettent. D'où aussi, en filigrane, la problématique du découpage stratégique qui pose les questions d'homogénéité et d'équilibre de l'espace national (cf. la région naturelle de la Casamance). Si le Sénégal est une entité constituée par une Nation unie par un « **idéal commun de vie commune** », la construction démocratique de ses terroirs et de son territoire qui lui assure sa « production économique et sa reproduction sociale » n'est pas encore achevée.

L'Acte III pourrait bien être, à la pratique, un échec si une révision générale des politiques publiques n'est pas faite. Cette révision impose un certain nombre d'actes concrets.

Il s'agit sur le plan politique et institutionnel :

- d'élaborer un « **Paquet législatif** » pour la détermination d'un dénominateur commun entre les politiques de l'Etat et des collectivités locales et la mise en cohérence des obligations de compétitivité économique aux besoins sociaux des citoyens;
- de **poursuivre le processus de décentralisation** pour atteindre un niveau de maturité qui permettra d'ériger des assemblées dotées de véritables pouvoirs de décision. Il s'agit de décider des conditions de mise en place de véritables « **gouvernements locaux** » avec l'impératif de ressources fiscales dédiées pour assurer une réelle autonomie fiscale ;

- de la création d'une **institution à l'interface de l'Etat et des collectivités locales** (pourquoi pas un établissement public de coopération intercommunale) qui définit les orientations en matière d'aménagement et de développement territorial à laquelle doivent se référer toutes les institutions qui territorialisent leurs politiques. Elle devra aussi veiller à la coordination et à l'impulsion du développement entre collectivités locales de rang inférieur (**intercommunalité horizontale**) et entre collectivités locales de hiérarchie différente (**intercommunalité verticale**) ;

- de l'institutionnalisation de la « **Péréquation territoriale** » par la mise en place d'un cadre juridique défini en intercommunalité. La péréquation territoriale rectifie les incohérences et dysfonctionnements nés des découpages précédents (Acte I et II ajoutés aux opérations du Président Wade) comme ceux liés à la réalité des polarisations sur le terrain, ceux liés à la taille critique des collectivités locales. La Péréquation territoriale est donc un moyen de régulation et de gestion des tensions nés du développement des flux économiques et sociaux autour des principaux établissements humains ;

- de **mettre fin aux blocs de compétences**, ce qui promeut les complémentarités et le franc partage des rôles entre l'Etat et les collectivités surtout en période de cohabitation politique ;

- de **renforcer la présence citoyenne** (représentations des sociétés civile et syndicale) dans les assemblées de délibération comme le **Sénat** qui devrait, par relation mécanique, revenir dans l'architecture institutionnelle de notre pays pour assurer le lien entre le local et le national.

Sur le plan technique et organisationnel :

- de la mise en cohérence entre « **Projets d'intérêt national** » comme la plate-forme de Diamniadio ou l'aéroport international Blaise Diagne et les « **capacités de charge** » du territoire pour la détermination de l'optimum territorial ;

- de la mise en cohérence entre la **logique d'économique de l'action publique et les attentes sociales des populations**,

- de la **promotion des territoires en réseaux intelligemment imbriqués** par la définition d'une hiérarchie fonctionnelle. Il s'agit de promouvoir, après un diagnostic du territoire, plusieurs ordres de pôles de développement (des pôles de compétitivité/ Cluster, des pôles d'excellence ou de compétence, des pôles d'équilibre, des pôles de sauvegarde, etc.) ;

- de la redéfinition du rôle et de l'**influence des processus d'intégration sous-régionale** ainsi que la prise en compte du rôle des infrastructures de coopération dans l'évolution des territoires et des terroirs traversés ;

- de l'**affectation ciblée des moyens financiers de l'Etat sur des territoires spécifiques** et au bénéfice de populations prioritaires. L'ouverture de lignes de crédit spécifiques pourrait permettre aux collectivités locales de financer des projets de développement en toute autonomie ;

- de la **contractualisation comme instrument de pilotage** de l'aménagement et du développement des terroirs et du territoire (contrat intercommunal, contrat de pays, PPP, etc.). Il s'agit, à travers une convention de développement spécifique, d'aider à la prise en charge solidaire de tous les aspects, notamment financiers, du développement du territoire.

La phase 2 de l'Acte III de la décentralisation sera le rendez-vous de **décider des anticipations et des effets de convergence** à partir desquels se bâtit la croissance des territoires. La mise en œuvre de cette phase-là est éminemment technique et devrait être assumée par les **fonctionnaires locaux** (conseillers territoriaux) : la politique (l'idéologie) laissera la place au réel (le matériel) sous la garantie des accords scellés entre l'Etat et les collectivités locales d'une part, et d'autre part, entre les partenaires institutionnels et la société civile.

Prof. Mouhamadou Mawloud DIAKHATE
Université Gaston Berger de Saint-Louis
Directeur du Laboratoire Leïdi « Dynamiques territoriales et développement »

Article N°2 :

Les Français inquiets de l'avenir de la coopération décentralisée

Le Quotidien, <http://www.lequotidien.sn>(consulté le 19.03.2014)

L'Association des régions de France s'inquiète de l'avenir de la coopération entre ses membres et les régions du Sénégal. Dans une correspondance adressée à Oumar Youm en février, l'ARF réclame des solutions éventuelles et n'écarte pas la fin du contrat qui lie les régions françaises et sénégalaises. La lettre du ministre en charge des Collectivités locales ne l'ayant apparemment pas satisfaite.

La suppression des régions avait posé le débat sur l'avenir de la coopération décentralisée avec les collectivités occidentales notamment. Aujourd'hui, c'est l'Association des régions de France (Arf) qui s'interroge sur «l'impact de la réforme de la décentralisation sur la coopération décentralisée franco-sénégalaise», objet de la lettre. Le répondant de l'Association des régions du Sénégal (Ars) semble pris de court puisque son président n'a été saisi qu'après l'adoption du Code général des collectivités locales, né de l'Acte 3 de la décentralisation, qui a consacré la mort de la région comme collectivité locale. La loi a été votée en décembre dernier alors que le ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales n'en a informé l'Arf que le 3 février. Dans sa lettre, El hadji Oumar Youm explique au président de l'Arf et du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset et à Jean-Paul Bachy que «les objectifs de cette réforme doivent, notamment, amener une cohérence territoriale en réorganisant l'espace et en promouvant l'émergence de pôles de développement». Et que «la suppression de la Région, collectivité locale, entre dans ce cadre car celle-ci ne pouvait, naturellement, pas coexister avec le pôle de développement économique qui se fera par un regroupement des régions actuelles». M. Youm précise, dans sa lettre, que «la suppression des régions ne va pas entraîner la fin de la coopération décentralisée au regard du dispositif juridique qui l'encadre et des dispositions qui seront prises par l'Etat sénégalais pour préserver cette coopération qui contribue au développement pour notre pays». Le ministre ajoute que «les entités locales» que sont le département et la commune, «vont poursuivre les relations dynamiques de partenariat avec les collectivités territoriales» de l'Arf.

Le 29 juin prochain, les 9 conventions seront «caduques»

MM. Rousset et Bachy, dans leur réponse datée du 14 février, ne semblent pas convaincus par les arguments de Oumar Youm. «Nous ne doutons pas du bien fondé de vos objectifs qui tendront vers plus de cohérence territoriale en réorganisant l'espace et en promouvant l'émergence de pôles de développement. Néanmoins, nous souhaitons appeler votre attention sur les conséquences que ne manquera pas d'avoir la suppression des régions sur la Coopération décentralisée franco-sénégalaise», écrivent-ils. Avant de rappeler d'ailleurs que «le 29 juin prochain, date des prochaines élections locales au Sénégal, les 9 conventions liant des régions françaises et sénégalaises seront caduques, privant ainsi de fondement juridique la mise en œuvre des programmes de coopération». Les régions françaises s'interrogent, en outre, sur «les modalités futures de l'engagement des régions françaises au Sénégal dans le cadre du nouveau Code général des collectivités locales». En sollicitant «l'éclairage du gouvernement sénégalais» sur «cette réforme (qui) soulève un certain nombre de questions», l'Arf ne semble pas alors convaincue par les arguments du ministre Youm qui a bien indiqué, pourtant, que l'Acte 3 permettra «une cohérence territoriale en réorganisant l'espace et en promouvant l'émergence de pôles de développement».

«Quels sont les interlocuteurs des partenaires français en attendant les nouvelles institutions ?»

MM. Rousset et Bachy rappellent, tout de même, que «dans la grande majorité des cas, les Conseils régionaux sénégalais sont les maîtres d'ouvrages des projets de Coopération décentralisée» et veulent des réponses à leurs nombreuses questions : «Quelles mesures transitoires le gouvernement prévoit-il pour que les projets en cours ne soient pas remis en cause ? Quels sont les interlocuteurs des partenaires français en attendant que les nouvelles institutions locales soient mises en place et de nouveaux partenariats conclus ? Par ailleurs, certaines régions françaises ont choisi le procédé de

l'aide budgétaire directe aux Conseils régionaux partenaires, via le Trésor public sénégalais. Quelles sont les modalités de gestion des fonds qui n'auront pu ni être dépensés ni justifiés à la date des élections locales, le gouvernement prévoit-il ? Les relations entre les régions françaises et sénégalaises s'appuient fréquemment sur la mise à disposition de coopérants, de volontaires ou d'assistants techniques en appui institutionnel auprès des régions sénégalaises partenaires. Envisagez-vous des solutions transitoires les concernant ou bien devons-nous envisager de mettre fin à leur contrat ?»

L'ARF veut un éclairage sur le calendrier de la mise en œuvre de l'Acte 3

Toutefois, les régions françaises ajoutent : «Enfin, serait-il possible d'avoir un éclairage sur le calendrier de la mise en œuvre de cette réforme (publication des décrets d'application, mise en place des nouvelles assemblées locales départementales et communales, mise en place des pôles de développement régionaux) ? Les régions françaises et sénégalaises ont tissé des liens forts entre 1997 et 2014, et mis en œuvre des projets emblématiques pour le développement de nos deux pays. Ces liens sont aussi politiques, et reposent sur de grandes similitudes en termes d'échelle de territoire, de compétences légales et de responsabilité vis-à-vis des populations. C'est pourquoi, nous nous permettons de solliciter l'appui du gouvernement sénégalais afin d'accompagner au mieux les projets engagés au profit des populations, tout en capitalisant sur les échanges engagés depuis de nombreuses années.»

L'Association des régions du Sénégal dans tous ses états

Cette démarche qualifiée de «solitaire» de Oumar Youm n'a pas manqué de soulever l'ire de l'Association des régions du Sénégal (Ars). S'adressant au chef de l'Etat, le président de l'Ars déclarait : «L'ARF a signé un accord de partenariat avec notre association, accord qui porte sur les échanges de bonnes pratiques, le renforcement des capacités des élus et techniciens et la concertation sur les grandes questions de l'heure (sécurité alimentaire, changements climatiques, etc). Il me plaît de vous rendre compte que les deux associations avaient déjà entamé des discussions pour voir la meilleure suite à donner aux diverses coopérations (9 au total), si les Conseils régionaux venaient à être supprimés ». Pour AliouNiang, «il aurait été plus courtois» que le ministre Youm fasse au moins ampliation à l'Ars de la correspondance qu'il a adressée à leur partenaire, «s'il ne devait pas simplement saisir son homologue français directement pour respecter les formes administratives.»

Elise Gibergues

**Attachée de presse - Service de Presse et de Communication
Ambassade de France au Sénégal**

Article N°3 :

La suppression de la région : une nécessité pour promouvoir le développement local

L'actualité est dominée ces temps-ci par la réaction de contestation relative à la suppression de la région, comme collectivités locales. On a noté une véritable levée de bouclier de la part de l'association des élus locaux. Or, comme l'a souligné Monsieur le Ministre de la décentralisation dans une télévision de la place, la suppression de la région est une nécessité pour instaurer des pôles de développement, condition sine qua non pour aboutir à des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable.

Le comportement des élus locaux semble donc être motivé par un manque de compréhension des enjeux liés à la future décentralisation. L'argument principal fourni par les détracteurs de l'acte 3 de la décentralisation est que la disparition de la région conduit à une perte énorme de gain financier provenant de la coopération décentralisée nouée avec l'Europe, plus particulièrement avec la France. Un tel argument est d'une légèreté extrême et ne peut justifier la création d'un 4^{ème} échelon local.

Tout le monde est d'accord que **le cadre actuel de développement régional ne semble pas être le cadre conceptuel idéal, permettant d'instaurer un véritable développement au niveau local**. Et ceci pour plusieurs raisons : la plus connue est que **les régions n'ont pas de ressources propres et que les fonds de dotation sont insuffisants**. La coopération régionale avec les pays riches n'a rien apporté. Elle s'est toujours présentée comme un gadget, une assistance à sens unique, où chaque président de conseil régional comptait ses amis à qui tendre la main quand il faut construire un lycée, un marché, un hôpital...

C'est justement parce que **la coopération décentralisée n'a pas joué son véritable rôle** qu'il a fallu réfléchir sur une nouvelle voie beaucoup plus centrée sur le développement économique.

Les lenteurs administratives, le manque de formation des présidents de conseils régionaux en matière de négociation internationale, le non-diversification des partenariats plus centrés sur l'Europe et l'absence d'association spécialisée dans l'accompagnement de la coopération décentralisée ont certainement été les facteurs limitants de la coopération décentralisée.

Si **la coopération décentralisée** est –tellement importante qu'il faille maintenir la région comme collectivité locale, en tout cas **son impact sur la vie des populations semble négligeable** au vu du silence observé de leur part. Ce qui n'a pas été le cas du foncier et des frontières des collectivités locales qui ont fait l'objet de vives contestations. Pour les populations, la régionalisation semble être une régionalisation de « façade », lointaine et fonctionnant en marge de leurs préoccupations.

La non-implication effective des populations dans les politiques de développement, le manque d'intégration des structures et des activités planifiées, depuis la base sont à l'origine du blocage régulier du schéma du développement régional.

Ainsi, le comité régional de développement à cours de programmes réels de développement était devenu un lieu où on traitait des affaires plus liées à la politique qu'au développement. L'absence de documents de références traitant de véritables problèmes du développement a, pendant longtemps, paralysé **le comité régional de développement devenu une structure obsolète** malgré le haut niveau de compétence des cadres régionaux.

Faut-il alors maintenir la situation actuelle, avec ses lourdeurs, ses disparités sa complexité, ses déséquilibres compromettant ainsi les chances de réussite d'une véritable décentralisation ? Où faut-il au nom d'un développement national cohérent et équilibré, mieux redimensionner les régions pour maîtriser les ressources naturelles et les exploiter à partir de métropoles d'équilibre, dans une volonté d'inversion des tendances en matière de décentralisation(ou délocalisation) industrielle ou économique.

C'est conscient que la voie de l'émergence économique passe nécessairement par une décentralisation réussie, proche des populations que le chef de l'Etat a choisi la deuxième option. Le cadrage tripolaire proposé fait du **niveau départemental**, non pas un niveau factice, tel qu'observé dans le passé, mais **un niveau réel de développement pertinent qui s'inscrit dans l'endogène vivant**.

Il faut que tout parte d'une administration locale capable de gérer les atouts de la nouvelle dynamique observée dans le cadre des nouvelles politiques. Nous sommes actuellement en face d'une série d'occasions que nous ne pouvons pas perdre. Nous devons réfléchir pour nous même, par nous même, en cessant de nous référer à des modèles venus d'ailleurs. La mondialisation aidant, **il est important de tourner le regard vers d'autres pays que la France, qui d'ailleurs, peine à asseoir une véritable décentralisation.**

La suppression du conseil régional comme locomotive du développement régional ne peut constituer aucunement un blocage au développement local. **La région peut toujours jouer son rôle de coordination et d'harmonisation entre le niveau local et le niveau national.** L'acte 3 de la décentralisation offre aux départements la possibilité de se regrouper pour gérer des intérêts communs.

La structure d'harmonisation et de coordination issue des **ententes inter et intra-départementales** ou des établissements publics peut jouer un véritable rôle de médiation entre les différents échelons. La recherche de ressources pour le financement de projets dont les moyens ne sont pas disponibles au niveau régional peut être négociée par cet organe central de développement. Cette structure régionale sera secondée par **les agences régionales de développement** qui sont des structures d'aide et de conseil à la fois verticales et horizontales.

Les **départements** gèreraient les plans d'investissements, les plans locaux et les programmes, grâce au **plan départemental intégré**, contrôlant les cohérences des projets et les orientations spécifiques. L'intégration de la dimension régionale dans le nouveau système se fera par le plan régional de développement intégré (PRDI).

Il faut saluer donc cette vision du président de la république, qui contrairement à ces détracteurs a compris qu'**une décentralisation réussie est une décentralisation qui prend en compte les échelons les plus bas en vue d'un véritable développement endogène.** Cette nouvelle orientation invite à mettre l'imagination et les initiatives au cœur de l'action. Elle a besoin d'hommes avertis et dignes croyant à leur force vitales, aux potentialités que recèlent nos terroirs et capables de promouvoir le développement, en comptant d'abord essentiellement sur leur propres moyens avant de demander aux autres ce qu'ils peuvent faire pour eux.

Chers présidents de conseils régionaux, je vous invite à méditer cette belle phrase de Pierre Nardin qui disait que « le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer des mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux et économiques, à des mentalités de créateurs ».

Tabouré AGNE
Doctorant en droit public à l'UGB
Coordonateur du mouvement GUNGUE MACKY SALL BA MU AGG
agnetaboure@yahoo.fr

Article N°4 : Après les élections, les défis de l'acte III et le pari de la déconcentration

http://www.sudonline.sn/les-defis-de-lacte-iii-de-la-decentralisation-et-le-pari-de-la-deconcentration_a_20129.html

EUX & NOUS - Par Mohamed SALL SAO

La fièvre des élections locales étant retombée, il va donc falloir se mettre « au travail » et, en ce qui concerne l'Acte III de la décentralisation, entreprendre sa mise en œuvre effective. Bien que n'ayant pas recueilli l'adhésion de toute la classe politique, cette nouvelle réforme des collectivités locales a posé un nouveau paradigme dans le champ de la formulation des politiques publiques, pour une prise en charge par les populations, à un niveau de proximité plus accentué, de la définition et de la mise en œuvre de leurs stratégies de développement économique et social.



C'est ainsi que les communautés rurales ont été transformées en communes, pour passer à ce que l'on a appelé une « communalisation intégrale » et que les treize précédentes régions ont été reconfigurées en dix circonscriptions administratives conçues comme des pôles de développement, tandis que les départements ont été érigés en collectivités locales décentralisées, cette novation rentrant, nous a-t-on dit, dans le cadre de la politique sociale du gouvernement d'assurer les conditions d'une gestion publique plus proche des populations, ainsi que d'un développement d'infrastructures dignes de ce nom dans chaque département.

La création des conseils départementaux constitue donc un défi de taille, lorsque l'on sait que les anciennes collectivités locales - régions, communes et communautés rurales confondues - ne disposaient toujours pas d'administrations propres trente ans après le lancement du processus de décentralisation. Aussi, au-delà de la question du redéploiement des personnels des défunts conseils régionaux, actuellement en cours d'examen par une commission mise en place par le Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, devrait-il s'agir pour les nouveaux conseils départementaux et les communes de disposer de véritables administrations, composées d'agents aux profils en adéquation avec les différents postes définis conformément aux missions.

A cet égard, pour être rigoureux, objectif et efficient, le travail de cette commission devrait reposer, avant tout redéploiement, sur une analyse préalable des besoins, basée sur des cadres organiques optimaux définis au niveau de ces collectivités locales, ainsi que sur les descriptions des postes nécessaires. De même, toute éventuelle loi de finances rectificative ayant pour objet de prendre notamment en compte le fonctionnement des nouvelles collectivités devrait se fonder sur les résultats de ce travail organisationnel, sauf à se contenter, pour l'instant, de provisions susceptibles d'être affinées par la suite.

Au regard du nombre important des collectivités locales, il n'est point besoin de démontrer que les dépenses de personnel nécessiteront des ressources financières substantielles, sans parler des rémunérations afférentes au personnel politique, dont des observateurs avertis ont laissé entendre qu'elles s'élevaient à une masse salariale annuelle d'un milliard et demi de francs environ, rien que pour la prise en charge des bureaux des 43 conseils départementaux.

Mais par-dessus les questions relatives aux ressources humaines et budgétaires indispensables, toutes rubriques confondues, c'est aussi une déconcentration administrative effective et significative qui s'impose aux gouvernants actuels, afin de porter véritablement les ambitions découlant de la réforme introduite par l'Acte III de la décentralisation, la mise en œuvre réussie de toute réforme territoriale et, en particulier, de toute décentralisation, reposant sur l'adaptation et l'appui des services déconcentrés de l'administration au développement des collectivités locales. Du fait du retard pris dans la mise en place, prévue de longue date, d'une véritable fonction publique locale, l'administration déconcentrée doit ainsi accompagner l'administration locale décentralisée, dans le cadre de l'organisation de deux administrations parallèles et complémentaires.

Du reste, c'est le lieu de souligner que, contrairement aux annonces faites au sujet du transfert prévu de certains ministères à Diamniadio, ce genre de déménagement ne saurait être qualifié de

déconcentration, étant simplement une délocalisation, dictée par des soucis de décongestion des services dans Dakar et/ou d'occupation par anticipation de la future plateforme de Diamniadio. Comme chacun le sait, la déconcentration est une nécessité de l'action administrative qui procède, à la fois, par la création sur toute l'étendue du territoire national d'entités administratives de proximité et par le transfert à ces entités périphériques d'une certaine capacité de décision, de crédits suffisants et de moyens techniques, ces délégations permettant de mieux s'adapter aux préoccupations des collectivités locales au regard des services de qualité attendus par les populations.

Malheureusement, il est loisible de constater qu'aujourd'hui, malgré les bonnes intentions réitérées et le projet récurrent d'élaboration d'une « Charte de la déconcentration », les actions des services déconcentrés sont restées limitées du fait de l'insuffisance des moyens humains et du manque d'infrastructures et d'équipements. Par exemple, les régions, qui avaient été érigées en collectivités locales lors de l'importante réforme de 1996, n'ont jamais pu disposer des ressources qu'il était prévu de leur allouer. En conférant aujourd'hui aux départements une personnalité morale distincte de celle de l'Etat, un pari a donc été engagé sur les capacités réelles de l'Etat à créer des infrastructures de qualité dans chaque département.

Certes, la situation pourrait être plus avantageuse pour les départements qui abritaient des chefs-lieux de régions ou qui disposaient déjà d'infrastructures régionales, pour ne pas parler de la conglomération constituée des villes de Dakar, Pikine et Guédiawaye. Mais en tout état de cause, il devrait s'agir, tout en allouant aux conseils départementaux les ressources dont ils auront besoin pour assumer leurs missions, de doter les nouveaux services déconcentrés de l'Etat qu'il faudra bien mettre en place à ce niveau, de moyens significatifs pouvant leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique et social des collectivités de leur ressort et, notamment, en matière de « maîtrise d'ouvrage déléguée ».

Aussi, pour des raisons à la fois d'économies d'échelle et d'efficacité et afin d'éviter en même temps de devoir subir les aléas et contrecoups de redécoupages de services consécutifs aux remaniements ministériels, les futures administrations déconcentrées départementales devraient pouvoir être organisées par secteur ou bloc de compétences, selon le principe des « compétences partagées » entre deux ou plusieurs ministères. Ces services extérieurs communs seraient ainsi placés sous une double tutelle : une tutelle administrative de l'exécutif départemental, en collaboration avec les ministères allocataires de ressources et en charge du contrôle de légalité (Budget, Fonction Publique et Intérieur) et une tutelle technique exercée conjointement par les départements dont ils relèvent. Une telle démarche permettrait d'éviter la dispersion et la démultiplication des services, de minimiser l'importance des coûts d'investissements et de s'assurer de gains de productivité. Au demeurant, il conviendrait d'identifier, au préalable et au cas par cas, les besoins réels en matière de déconcentration des services, de définir les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties prenantes quant à l'exercice de la tutelle et de formuler en conséquence une stratégie concertée.

Les chances de réalisation des objectifs et de réussite de l'Acte III de la décentralisation reposent ainsi sur la volonté réelle des autorités de se préoccuper, dès à présent, dans le cadre de l'élaboration de ses textes d'application, de toutes les mesures organisationnelles appropriées à prendre, ainsi que des actions à réaliser pour la mobilisation des ressources indispensables à allouer aux conseils départementaux et aux nouvelles communes, sur la base d'une évaluation fiable de leurs besoins matériels et financiers. Et à cet égard, force est de souligner que, quelles que soient les attentes vis-à-vis de la coopération décentralisée, ou les espoirs placés dans la mise en œuvre d'un système de péréquation sensé traduire une solidarité intercommunautaire en matière de ressources locales, l'Etat ne pourra pas faire l'économie d'un transfert de ressources conséquentes et de moyens techniques significatifs en direction des collectivités, conditions critiques sans lesquelles il ne saurait y avoir un développement socioéconomique territorial et local, harmonieux et durable.

Mohamed SALL SAO (26 juillet 2014)

Expert international en gouvernance administrative et politique

- **Annexe N°11 : Fiche enquête sur les dispositifs**

FICHE INFORMATION DESCRIPTIVE SUR LES DISPOSITIFS

Nous entendons ici par **dispositif** un mécanisme favorisant l'articulation et les synergies entre les initiatives de développement local portées par les migrants (internes et internationaux) et celles impulsées par les acteurs du développement local sur les territoires d'origine et/ou d'accueil.

Information factuelle sur le dispositif :

Intitulé (avec sigle) :.....

Nature du dispositif :.....

Genèse : qui a eu l'idée ? pourquoi (constats, causes ?) ? :.....

Structure porteuse (qui a mis en place le dispositif ?) :.....

Rappel des étapes (calendrier de mise en place) : Idée ?..... ; Financement ? ; Lancement : ; Phase I, II, III... : ; Cloture :

Localisation : à quelle échelle de territoire ?
(Région ? Dpt ? Commune ? Communauté rurale ? Village ? Quartier ? autre ?)

Préciser les lieux emblématiques :

Objectifs politiques, techniques (à chiffrer si possible) :

Qui sont les bénéficiaires (attendus, finaux ; à chiffrer ?) :

Budget (global) : ; **Nbre d'initiatives/projets soutenus :**.....

Logiques de financement (min < montants \$/€/FCFA octroyés < max) :

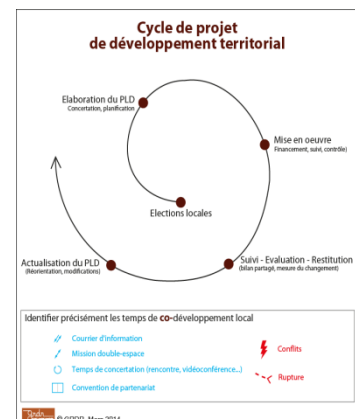
Conditionnalités :.....

Place / Rôle des autorités locales (technique, politique, financier) :

Place / Rôle des migrants internes/internationaux (tec, pol, fin):

Mécanismes de concertation autour du co-développement local (Cf. cycle de projet) :.....

Autres informations :



Logiques partenariales :

Partenaires financiers et montant de leurs contributions respectives :

Etat : / Montant :

Collectivités locales : / Montant :

Partenaires au développement (institutions multinationales) : / Montant :

Partenaires de co-opération (ONG, Coop. déc.) : / Montant :

Migrants : / Montant :

Autres à spécifier : / Montant :

Partenaires financiers (détailler leur profil et leur rôle) :

Nature de l'intervention :

Nature des partenariats : Convention : Autres :

Impact de l'initiative sur le développement des territoires : accueil/insertion, cohésion sociales, préparation au départ, fiscalités locales, plus-values spécifiques aux migrations (compétences, financements, innovations, partenariat, plaidoyer...), gouvernance ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....




Outil d'analyse de performance ?

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces Risques

- **Annexes N°12 : Fiches synthèse de 15 dispositifs « Migration-Développement » au Sénégal**

Fiche N°1	BAOS - Bureau d'orientation d'Appui et de Suivi des Sénégalais de l'Extérieur
Fiche N°2	FAISE - Fonds d'appui à l'Investissement des Sénégalais de l'extérieur
Fiche N°3	PAISD - Programme d'Appui aux Initiatives Solidaires pour le Développement
Fiche N°4	PLASEPRI - Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie
Fiche N°5	CARIMA - Centre d'accompagnement pour la réinsertion et l'insertion des migrants africains
Fiche N°6	OIM - Appui à la gestion des frontières
Fiche N°7	CODME - Centre d'orientation et de documentation sur les migrations et l'emploi
Fiche N°8	Région de Louga - Guichet de l'entreprise (ICMD)
Fiche N°9	TOKTEN - Programme National de Mobilisation de l'Expertise de la Diaspora
Fiche N°10	GRDR - Capitalisation croisée de 50 ans de projets Migration-Développement local
Fiche N°11	Région de Diourbel - Projet Jappando « Agir solidairement » (ICMD)
Fiche N°12	Région de Sédhiou (ARD) - Projet PaicodelS (Projet d'appui aux initiatives de co-développement économique local dans la région de Sédhiou – ICMD)
Fiche N°13	RIF-DAKAR - Pépinière d'entreprises
Fiche N°14	ADOS - Financement du Développement Local
Fiche N°15	Coopération décentralisée CR Matam - CG Yvelines – FADERMA.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
29 juillet 1987	Présidence de la République du Sénégal Auj. : MAESE	Migrants de retour Populations potentiellement migrantes	Etat sénégalais	Tout le Sénégal Dont 4 régions à fort taux de migrants (+ aéroport de <i>Dakar</i>) : <i>Matam (2013), Louga, Diourbel et Sédhiou</i> (en 2014)
Pourquoi ? (motivations)	Le BAOS est né à la suite de la convention d'ouverture de crédit du 7 juillet 1987, dans le cadre de la coopération avec la France en matière d'encouragement au retour volontaire des émigrés Sénégalais de France, par laquelle la France a mis à la disposition du Sénégal un crédit de 500 Millions de FCFA pour le financement de projets de réinsertion des émigrés dans le tissu socio-économique sénégalais.			
Pour quoi ? (missions)	Structure d'accueil, d'information et de conseil des travailleurs émigrés qui retournent au pays pour se réinsérer dans les circuits nationaux de production. La décentralisation des activités du BAOS (2013) vise à assurer la proximité du MAESE avec les émigrés et les populations potentiellement migrantes dans l'optique d'une <u>meilleure gestion des dynamiques migratoires</u> (une plus grande efficacité de la mise en œuvre de la politique de gestion, de sécurisation et de promotion des SE).			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir les migrants (bureau central, aéroport et régions). ✓ Recenser les problèmes immédiats et orienter les migrants vers les structures compétentes. ✓ Suivre les préoccupations des migrants accueillis. ✓ Suivre les projets des émigrés bénéficiaires de financement public dans les régions. ✓ Sensibiliser les épouses de migrants, restées au pays. ✓ Accueillir les Sénégalais de l'Extérieur au niveau des Bureau d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur (BASE) et recueillir les informations pertinentes. ✓ Faciliter les démarches administratives, le regroupement familial, la sensibilisation sur la question de retour. 			
Comment ? (organisation)	Depuis juin 2013 : délocalisation à l'aéroport (cf. formulaire à remplir) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assister les Sénégalais de l'Extérieur à leur arrivée. ✓ Les orienter vers les structures compétentes en fonction de leurs sollicitations. ✓ Recueillir leurs avis et suggestions par rapport aux préoccupations exprimées ✓ Services spécifiques : accueil des familles de Sénégalais assassinés à l'étranger, collaboration avec les services du frêt pour les procédures administratives relatives à la réception des dépouilles, collaboration avec les services « Litige-Bagages » de l'aéroport pour les émigrés qui perdent leurs bagages. 			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvrir deux bureaux dans les régions de Diourbel et de Sédhiou (activités prévues et inscrites dans le budget de fonctionnement de l'Etat de 2014). ✓ Procéder à l'étude de faisabilité des Bureaux d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur (BASE), dans les Missions diplomatiques et consulaires (activités également prévues et inscrites dans le budget de fonctionnement de l'Etat de 2014). 			

Principaux résultats (de juin 2013 à février 2014, 9 mois)

Le formulaire en ligne disponible au niveau du bureau de l'aéroport a permis l'enregistrement des émigrés et l'obtention des statistiques suivantes :

Quelques chiffres	704 personnes accueillies à l'aéroport (pas encore totalement intégrées à la Base de données du BAOS) dont en grande majorité des hommes.
Eléments d'analyse (à partir des éléments chiffrés des premiers mois)	<p>80% habitent à l'intérieur du pays, c'est-à-dire hors de Dakar. 60% disent détenir des cartes consulaires.</p> <p>40% viennent d'Italie, 35% d'Espagne, 15% de la France et 10% viennent des Etats Unis d'Amérique et d'autres pays d'Europe et d'Afrique.</p> <p>90% ont des projets de retour définitif et souhaitent être accompagnés dans le cadre d'une procédure de financement souple et rapide. Ils comptent investir dans l'agriculture et l'élevage.</p> <p>20% ont rencontré après leur retour le coordonnateur du BAOS à Dakar pour voir dans quelles conditions ils peuvent réaliser leurs projets.</p>

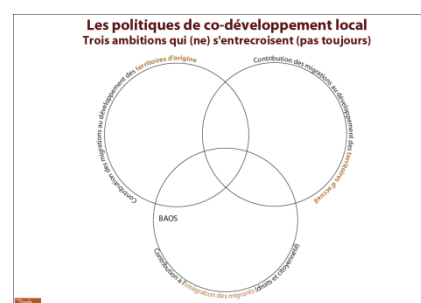
Partenaires du dispositif

L'OIM, la **CEDEAO** (financement bureau BAOS de l'aéroport avec le fonds CEDEAO - Espagne), l'**ICMD** (avec le Projet CARIMA), le **Conseil régional** de Louga (guichet de l'entreprise), le **PAISD** et l'**OFII**, l'**ACP/UE**, la **BAD** et l'**AFD** (processus d'élaboration des statistiques des transferts de fonds).

Impact sur le développement des territoires

Le dispositif est dans une phase de relance de l'activité : il n'existe pas d'informations, ni quantitatives ni qualitatives, sur l'impact de l'accueil des ressortissants (orientations vers d'autres dispositifs partenaires) et des projets qui ont pu être soutenus par la suite.

Une grille d'indicateurs à cet effet pourrait être construite afin de faciliter l'ancrage territorial du BAOS et les liens avec les autres dispositifs existants (FAISE, PAISD, PLASEPRI...).



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Public cible exclusif	Economiques Sociales Culturelles (2014)	Aucun. Enjeu : Intégrer la variable migratoire dans les PLD [cf. Acte 3 de la décentralisation]	Connaissances des migrants de retour Potentielle porte d'entrée et rôle d'interface vers autres dispositifs	Différence entre objectifs visés et ressources programmées Faible ancrage territorial Manque de suivi et de mesure d'impact des actions menées	Concurrence avec autres dispositifs Eventuel cloisonnement d'un dispositif exclusivement à destination des migrants	Faciliter les synergies avec autres dispositifs (fusionner ?) Elaborer une grille d'indicateurs de suivi-évaluation en termes de développement


Contacts : Aguibou FOFANA (Coordonnateur) **Courriel** : afof10@yahoo.fr **Site Internet** : xxx.

Pour aller plus loin :

DIATTA, Marie Angélique & MBOW, Ndiaga – 1999 - Releasing the Development Potential of Return - Migration: The Case of Senegal [International Migration, vol. 37, no. 1, p. 243-266].

Bureau D.C.G. - **Rapport d'analyse – Septembre 2013** – Etude portant sur le regroupement des programmes d'appui technique et de financement de la PLASEPRI, du PSID et du TOKTEN et leur ancrage institutionnel dans le secteur des Sénégalais de l'Extérieur.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
11 juin 2008	Présidence de la République du Sénégal Auj. : MAESE	Les Sénégalais de l'extérieur Les femmes migrantes	Etat Sénégalais	Tout le Sénégal
Pourquoi ? (motivations)	Les Sénégalais de l'extérieur ont difficilement accès aux lignes de crédit et de garantie des institutions financières : que ce soient les banques ou les grands réseaux de mutuelles d'épargne et de crédit.			
Pour quoi ? (missions)	<p>Ce fonds de garantie et d'investissement a pour mission de financer les investissements des Sénégalais de l'extérieur au Sénégal.</p> <p>A NOTER : La Direction d'Appui aux Investissements et aux Projets (DAIP) du Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'extérieur (MAESE) est le bras technique du FAISE.</p>			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Financement de projets économiques dans tous les secteurs à l'exception du commerce de détail, du transport et de l'immobilier (recouvrement des fonds difficile en cas d'insolvabilité). 			
Comment ? (organisation)	<p>Budget : 40 Millions de FCFA en 2008 => 1 Milliard de FCFA en 2014.</p> <p>Conditions d'accès au financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etre un Sénégalais de l'extérieur attesté par une carte consulaire. NB : Un axe spécifique du FAISE permet aussi d'accompagner les migrants qui ont un projet de retour au Sénégal. ✓ Proposer un projet d'investissement économique qui fera l'objet d'étude : la DAIP reçoit les projets soumis par les Sénégalais de l'extérieur, les étudie et les renvoie si nécessaire aux soumissionnaires pour complément d'informations. ✓ Si le projet est viable, il peut faire l'objet de financement : les projets à financer sont choisis par un comité de sélection comprenant des représentants de la Présidence de la République, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique, social et environnemental (CESE), de la DAIP, de la Direction de la coopération économique et financière (DCEF), de l'APIX, de certains ministères techniques et de la société civile. ✓ Financements entre 5 et 15 millions de francs CFA par projet, avec un taux d'intérêt de 6 %, un différé de paiement de 6 mois et une durée de remboursement de 5 ans. ✓ Participation minimale de 10 % de la part du porteur de projet. 			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2014 : Soucieux des difficultés des femmes sénégalaises de France d'accéder aux crédits bancaires, le Président Macky SALL s'est engagé à mettre en place un financement spécifique : 100 demandes ont déjà été sélectionnées et financées avec des montants variant de 2 500 à 10 000 euros (Total : 200 M/FCFA – soit 304.000 €). ✓ Les prêts accordés aux femmes sont aux taux 0 et sont remboursables en 6 mois. 			

Principaux résultats

Quelques chiffres	De 2008 à 2013, le FAISE a permis de financer les projets d'investissement de 137 Sénégalais de l'extérieur à raison de 5 millions de FCFA chacun.
Éléments d'analyse	Faible visibilité du Fonds dans le dispositif global d'appui aux Sénégalais de l'Extérieur. Problème du remboursement des prêts par certains Sénégalais de l'extérieur. Modicité du montant octroyé par projet (avant l'augmentation du budget pour 2014).

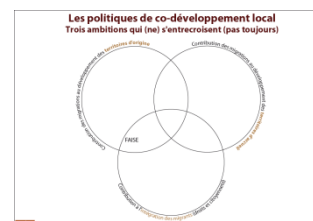
Partenaires du dispositif

XXX.

Impact sur le développement des territoires

Les indicateurs d'impacts ne sont pas détaillés.

Le nombre d'emplois créés est mis en avant dès l'élaboration du document de projet pour l'obtention du financement.





Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Public cible exclusif	Economiques)	Aucun	Dispositif en croissance financière qui veut apporter une réponse aux difficultés d'accès aux crédits des migrants	Manque d'appui des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur projet (not. comptabilité, marketing...)	Manque de visibilité dans le dispositif technique et financier du MAESE	Améliorer la performance du FAISE (déploiement, recouvrement des prêts)

Contacts : Sokhna Nata Samb Mbacké (Administratrice) **Courriel** : faisesenegal@gmail.com **Site Internet** :xxx

Pour aller plus loin : XXX.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Phase I 2009-2014 Phase II 2013-2016	Etat du Sénégal et Etat français	Migrants porteurs de projets économiques Diaspora qualifiée Assos de migrants Jeunes volontaires / diaspora Communauté locales	Phase I Etat Français 9 M d'€ et 450 000 € (FEI) Etat Sénégalais 790 000 € Phase 2 Etat français 2 M d'€ et 450 000 € (FEI) Etat sénégalais : 854 000 €	Sénégal
Pourquoi ? (motivations)	Les migrants sénégalais installés en France jouent un rôle essentiel dans leur pays d'origine en mobilisant leur compétence et expertise mais aussi leur épargne pour réaliser des projets de création d'entreprise et de développement local dans leurs régions d'origine. Dans un contexte de transition démographique au Sénégal, l'émigration sénégalaise constitue un véritable filet de sécurité sociale, un mécanisme de résistance et un facteur réel de stabilisation sociale. Issu de la coopération bilatérale entre le Sénégal et la France, le PAISD s'attache à promouvoir et optimiser ce potentiel de solidarité et d'investissement des migrants sénégalais en France dans l'essor et le développement de leur pays d'origine.			
Pour quoi ? (missions)	Promouvoir les initiatives de développement économique et social au Sénégal, à travers la mobilisation des moyens et compétences des ressortissants sénégalais établis en France La finalité est de contribuer au développement économique et social du Sénégal, en s'intégrant dans les politiques nationales, régionales et locales de développement : il vise à faire des Sénégalais établis en France, par un soutien à leurs initiatives individuelles et collectives et par la mobilisation de leur expertise, des acteurs du développement économique et social de leur pays d'origine.			
Quoi ? (activités)	5 composantes opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Composante 1 : Accompagnement des promoteurs sénégalais établis en France, porteurs de projets d'investissements économiques privés au Sénégal. ✓ Composante 2 : Mobilisation de la diaspora hautement qualifiée établie en France pour la réalisation de missions d'expertise de courte durée au Sénégal. ✓ Composante 3 : Financement de projets de développement local dans les régions d'origine des migrants. ✓ Composante 4 : Volontariat de Solidarité pour le Développement. ✓ Composante 5 : Mise en œuvre d'une action sectorielle de contribution au désenclavement numérique des régions périphériques. 			 
Comment ? (organisation)	Le programme est organisé autour d'un dispositif institutionnel comprenant un comité de pilotage et un comité de sélection des projets au Sénégal et un comité de suivi en France. Au plan opérationnel , le PAISD est mis en œuvre sur le double espace Sénégal-France par une cellule de coordination logée à Dakar à la Direction de la Coopération Technique (Secrétariat Général de la Présidence de la République du Sénégal) – NB : Au cours de la phase 1 du PAISD, le dispositif était complété d'une cellule relais en France (logée au PS-Eau) et d'une antenne au Nord-Est du Sénégal (logée à l'ADOS à Matam). Pour chacune des composantes, les procédures (modalités, montage financier, conditions, calendrier) sont spécifiées sur le site Internet du programme : www.codev.gouv.sn			
Perspectives	Fin 2013, la France et le Sénégal ont signé une convention de financement pour la 2 ^{ème} phase du PAISD (3 ans) autour de deux axes principaux : <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation de l'épargne des migrants autour de la création d'entreprises individuelles et collectives et d'actions de développement local dans les régions d'origine. - La valorisation de l'expertise des migrants dans le cadre de missions d'expertise ou de volontariat. Suivant les recommandations de l'évaluation (Juillet 2013), cette 2 ^{ème} phase développera de nouvelles activités d'accompagnement de projets basés sur des modèles de promotion d'une économie territoriale dans un contexte de décentralisation avancé, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ☞ L'accompagnement de l'investissement productif collectif des migrants au Sénégal. ☞ Le développement de partenariats. ☞ La capitalisation et la valorisation des pratiques des migrants. 			

Principaux résultats depuis 2005 (source : <http://www.ambafrance-sn.org/Programme-d-appui-aux-Initiatives>)

Quelques chiffres	<p>Soutien à l'investissement privé 485 promoteurs accompagnés dont 63% des projets démarrés 60% des promoteurs sont diplômés de l'enseignement supérieur 9 M€ / 6 Milliards FCFA investis au Sénégal par les créateurs d'entreprise (fonds propres et banques) dans des projets de plus en plus structurés 1.800 emplois au Sénégal dans l'ensemble des secteurs concernés</p> <p>Appui au développement local dans les régions d'origine 134 projets d'infrastructure socio-économique portés par des associations de ressortissants (dont 48 écoles, 31 accès à l'eau, 42 sanitaires, 9 barrages hydro-agricoles) 15.4 M€ (10.1 Milliards de FCFA) investis dont 30% de participation financière des ressortissants et leurs partenaires dans les secteurs stratégiques de l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable</p> <p>Forte mobilisation de la diaspora 25.000 ressortissants mobilisés dans le dispositif, à titre individuel ou collectif 351 associations de ressortissants sénégalais reconnues en France recensées par le PAISD 1.000 candidats inscrits en ligne et 78 missions réalisées (expertise et volontariat confondus) 3.000 experts inscrits dont 800 experts depuis la France sur base de données www.senexpertise.gouv.sn</p>
Éléments d'analyse	Cf. Évaluation des activités du programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD, 2009 – 2012, Juillet 2013)

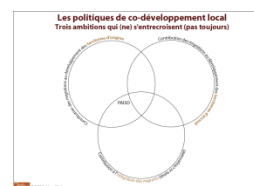
Partenaires du dispositif

Le programme a développé des partenariats dans chacune des composantes parmi lesquels : l'Office français de l'immigration et de l'intégration (ex ANAEM), Entrepreneurs en Afrique (Campus France), la Banque régionale de solidarité, les Régions Ile de France et de Dakar [cf. [Fiche synthèse](#) Pépinière d'entreprises, Dakar], etc.

Des partenariats d'avenir sont aussi envisagés avec la BDNE, l'APIX, l'ADEPME, le FONGIS, le FONGIP...

Impact sur le développement des territoires (extrait de l'évaluation)

- Le PAISD met l'accent sur des composantes qui concourent à **renforcer les opportunités de développement du Sénégal** : il combine l'insertion économique des migrants et la densification du tissu économique (not. dans les zones périphériques), l'action collective des associations et la mobilisation de l'engagement des jeunes issus de la migration à travers des opérations de solidarité et l'expertise de la diaspora, tout en cherchant à améliorer l'environnement technologique des zones de départ.
- En inscrivant son action dans les politiques nationales, le PAISD ambitionne de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Mais si la pertinence par rapport aux orientations nationales peut être établie, le PAISD n'a pas à l'entame déterminé une **situation de référence nette définissant des indicateurs pour mesurer la progression vers les OMD**.
- En se référant tout d'abord aux politiques nationales, le PAISD souhaite renforcer le développement local : dans cette perspective, il doit **amener les associations de migrants à renforcer la collaboration avec les autorités locales** afin d'améliorer le niveau d'appropriation des réalisations mais aussi leur cohérence avec les orientations politiques au niveau local.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Bénéficiaires Acteurs des projets	Sociales Economiques Innovation Partenariat Plaidoyer...	A renforcer (si 67 % des projets ont bénéficié du concours des CT (terrain), ce % révèle des disparités importantes)	Programme structurant à forte visibilité à l'échelle de tout le pays Diversité des composantes pour aborder la richesse de la problématique Adhésion des assos de migrants	Implication des élus locaux dans le processus de décision Capacités des acteurs locaux en gestion du cycle de projet	Renforcement des conflits de pouvoir entre élus et leaders migrants Capacité de résilience et de renouvellement en contexte financier tendu	Envisager la mise en place d'un seul dispositif (avec BAOS, FAISE, PAISD, Tokten) Inscrire les dynamiques de co-développement local dans les principes de la décentralisation (maîtrise d'ouvrage par les élus locaux)


Contacts : Pape Birama Thiam (Directeur de la Coopération Technique)

Courriel : datech@orange.sn

Site Internet : www.codev.gouv.sn

Pour aller plus loin : Doc. Evaluation des activités du PAISD (2009 – 2012, Juillet 2013).

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2008	Coopération bilatérale : Italie-Sénégal	Tous les Sénégalais Priorité accordée aux émigrés sénégalais en Italie	Etats Italien et Sénégalais	Tout le Sénégal La diaspora en Italie
Pourquoi ? (motivations)	Programme du gouvernement sénégalais financé sous forme de prêt par le gouvernement Italien et remboursable en 40 ans. Au début le programme s'appelait Plateforme d'appui au secteur privé. C'est à la suite du lancement en 2008, que le gouvernement Italien à intégré la dimension de la migration, compte tenu du nombre élevé de la diaspora sénégalaise dans son pays. La présente initiative entend construire une plateforme à la fois financière et d'assistance technique qui contribuera au développement du secteur privé, valorisant ainsi le potentiel économique local et celui des émigrés sénégalais en Italie.			
Pour quoi ? (missions)	Augmenter la capacité du secteur privé sénégalais et des émigrés sénégalais vivant en Italie à contribuer au développement durable de leur pays. Le programme vise l'augmentation du volume d'investissements efficaces et productifs par les PME, qui génèrent des opportunités d'emplois surtout dans les régions de forte émigration. Il entend aussi promouvoir le rôle économique de la femme dans le processus du développement et l'investissement en technologies durables, soucieuses de la protection de l'environnement.			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance technique aux porteurs de projet ✓ Analyse et première validation des dossiers de crédit ✓ Transmission des dossiers de crédit aux intermédiaires financiers locaux (banque commerciales, institutions de micro finance, sociétés de location vente). ✓ Suivi des projets financés. 			
Comment ? (organisation)	<p>Financement de 24.050.000 € : prêt de 20 Millions € remboursable sur une période de 40 ans + subvention de 3,7 millions € + contribution de l'Etat du Sénégal de 350.000 €</p> <p>Durée : 3 ans.</p> <p>i) Organisation</p> <p>L'unité du programme a la responsabilité de l'exécution opérationnelle et de la création des synergies nécessaires entre les institutions partenaires pour le développement du secteur privé. Le responsable du programme a la responsabilité de la bonne application de l'Accord Cadre par la coordination du programme avec les institutions impliquées.</p> <p>Le Comité de Pilotage est chargé d'identifier les lignes stratégiques, de contrôler la bonne exécution du Programme et a la possibilité d'apporter ou de proposer des modifications au programme conformément à l'article 7 du Protocole d'Accord.</p> <p>ii) Appui Technique et Financier</p> <p>Le dispositif financier se décline en 2 lignes de crédit : (i) La ligne de crédit PME d'un montant de 12 M€ destinée aux demandes de financement comprises entre 30 et 300 M/CFA ; (ii) La micro-finance d'un montant de 8 M€ concerne les demandes situées dans l'intervalle de 3,5 M/CFA à 30 M/CFA. Ces financements sont réservés essentiellement à l'acquisition d'équipements et matériels de production et de services connexes aux biens d'équipements nécessaires à l'activité de l'entreprise.</p> <p>L'appui technique se fait à trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une assistance technique : encadrement / orientation / préparation des plans d'affaires - Une assistance technique : accompagnement des activités de l'entreprise après la mise en place du financement demandé. - Des appels à propositions sur des thèmes spécifiques identifiés par les partenaires institutionnels. 			

Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dotation d'un montant de 300 M/CFA au fonds d'appui aux initiatives des sénégalais de l'extérieur (FAISE) pour permettre aux émigrés de bénéficier du programme. Ce montant est déjà validé par le comité de pilotage du programme. ✓ Travailler avec les ARD pour l'accompagnement des émigrés dans le montage / suivi des projets identifiés à partir des plans locaux de développement (PLD). ✓ Création de cadre de concertation entre les ARD, la Chambre de commerce et les institutions financières. ✓ Mise en place d'un incubateur PME dans les régions pour accompagner le secteur privé ✓ Attribution d'1 Md CFA au Ministère de la famille pour l'entreprenariat féminin
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Principaux résultats (rapport d'activité 2013)

Quelques chiffres	558 projets reçus pour un montant total de 50 429 930 307 F CFA 271 projets reçus d'émigrés sénégalais en Italie 22 182 407 033 F CFA Financement de 503 M/CFA de projets de migrants : soit 6% du total (/ 12 M€).
	220 projets sectoriels financés (2013) : agriculture, pêche, élevage, transport, industrie 6 % de projets financés sur 48 % de demandes transmises par les Sénégalais en Italie.

Partenaires du dispositif

La Direction générale de la Coopération au Développement du Ministère italien des Affaires étrangères (MAE/DGCS) : bailleur de fonds (subvention et crédit d'aide) et contre partie pour l'exécution du programme.

La Direction de la Micro finance du Ministère de la Famille, en tant que ministère de tutelle technique de la PlasePri. Elle à la responsabilité de la mise en œuvre du programme.

Le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, participe à la réalisation de toutes les activités du programme.

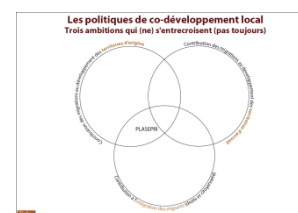
La Direction des PME du Ministère des Mines, de l'Industrie, de la Transformation Alimentaire de Produits Agricoles et des PME, garantit les liaisons avec les politiques sectorielles de promotion des PME au Sénégal.

Le Ministère de l'Economie et des Finances, signataire de la Convention de financement entre les deux gouvernements est l'interlocuteur principal du Gouvernement italien.

Impact sur le développement des territoires

Le rapport d'activité (2013) ne développe pas de mesure d'impact en termes de création d'emploi. La méthodologie d'accompagnement à la fois technique et financier le long du parcours du porteur de projet économique est importante.

Si **les projets peuvent être issus des PLD**, en réalité, ces documents de planification n'ont pas ce niveau d'analyse en termes d'opportunités de niches économiques.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Bénéficiaire prioritaire (en théorie)	Economique	Inexistant	Méthode d'appui technique et financier le long du cycle de projet éco.	Des migrants peu bénéficiaires Liens faibles avec les acteurs éco des territoires	Pas de création du fonds de garantie pour supporter les risques encourus	Partenariat avec les ARD et FAISE pour augmenter l'implication des migrants.

Contacts : Directeur (en cours de recrutement)

Courriel : plasepri@orange.sn

Site Internet : www.plasepri.sn/ – www.famille.gouv.sn – www.coopitadakar.net

Pour aller plus loin : Plasepri – Rapport d'activité, Décembre 2013.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources Financières	Géographie d'actions
2012	Enda Diapol	Migrant(e)s de retour (hautement qualifiés, volontaires, expulsés...) Candidats au départ	CEDEAO (€ AECID)	Sénégal, dans trois régions (Dakar, Louga, Ziguinchor)
Pourquoi ? (motivations)	La migration de retour est faiblement encadrée par les politiques de développement, celle-ci peut constituer un puissant levier de développement économique des pays d'origine. Au moment où les politiques d'incitation au retour se multiplient, les questions sur la réinsertion des migrants de retour se posent : comment accompagner les migrants « de retour » à être des acteurs de développement ? par quelle stratégie assurer leur insertion et/ou leur réinsertion socioéconomique dans leurs localités d'origine ? Le Sénégal est connu pour sa forte diaspora : le programme CARIMA est né pour répondre à ces questions			
Pour quoi ? (missions)	Promouvoir la création d'espace d'accueil et d'orientation des migrants de retour, en vue de leur reconversion socio professionnelles. Aider les migrants de retour à leur insertion sociale et économique (avec une attention particulière pour les femmes de retour d'Espagne, notamment à Ziguinchor)			
Quoi ? (activités)	Un espace aménagé dans l'optique de recevoir et de conseiller tout migrant de retour qui désire s'impliquer activement dans le développement économique du Sénégal. Les services fournis vont du soutien psychologique à l'appui technique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information et communication autour du projet, le centre et les enjeux de la migration pour le développement local, ✓ Renforcement des capacités des migrants de retour quand à la gestion et au management des PME/PMI, ✓ L'accès aux sources de financement via les institutions de micro finance aux migrants de retour porteurs de projets ✓ Capitalisation et évaluation du projet. 			
Comment ? (organisation)	Mise en place de cadres régionaux d'information de gestion et de pilotage du projet, avec tenue périodique de réunions entre partenaires et bénéficiaires du projet. CARIMA est présent dans trois régions du Sénégal (Dakar, Louga et Ziguinchor) avec des points focaux logés au niveau des conseils régionaux. Pour une meilleure implication dans le programme, les présidences des comités de pilotages sont assurées par les conseils régionaux. Une convention de partenariat a été signée avec le conseil régional de Dakar. La Fédération des associations des sénégalais de l'extérieur de retour (FASER), partenaire privilégié, appuie la mise en œuvre du projet et l'identification des migrants de retour.			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'implication des acteurs de la migration autour d'un travail pluri-acteurs en synergie. ✓ Favoriser la prise en compte de la migration dans les politiques de développement des collectivités locales : faire un plaidoyer auprès des autorités locales afin de les amener à intégrer la migration dans leur planification locale. 			

Principaux résultats

Quelques chiffres	Réinsertion de 100 migrants dans les régions de Dakar-Louga-Ziguinchor. Accompagnement de 40 femmes de Ziguinchor « parties en migrations saisonnières en Espagne pour la récolte des fruits, et désorientées à leur retour ».
Éléments d'analyse	Avec le programme CARIMA, le nombre de membres de la FASER - Fédération des associations des sénégalais de l'extérieur de retour, partenaire privilégié - a considérablement augmenté pour atteindre 300 membres (dans la région de Dakar).

Partenaires du dispositif

La CEDEAO (sur fonds espagnols de l'AECID) finance le programme.

Les Conseils régionaux de Dakar, de Louga et de Ziguinchor sont partenaires techniques dans la mise en œuvre, chargés d'assurer la cohérence des activités avec les politiques de développement régional.

La Fédération des associations des sénégalais de l'extérieur de retour (FASER), partenaire.

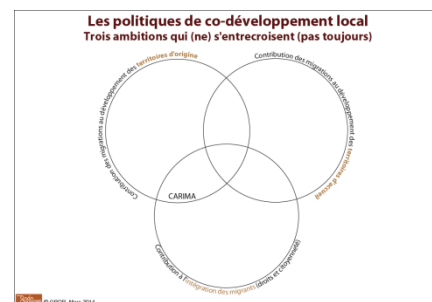
Autres partenaires : Ministères et directions techniques, fondation CEPAIM, institutions de micro finance, mutuelles de santé, centre de formation professionnelle...

Impact sur le développement des territoires :

Le programme se fixe pour objectif de développer des projets économique portés par les migrants de « retour » avec comme indicateur principal d'impact, la réinsertion socioprofessionnelle du porteur de projet et la création d'emploi dans les territoires d'origine.

Ce programme « pilote » n'a pas encore été évalué : mais à mi-parcours (mars 2013), un premier bilan interne malgré l'implication des élus locaux comme partenaires du programme, la dimension « migration-développement » n'est toujours pas intégrée dans les agendas.

Selon le coordinateur du programme : « *il est temps de corriger la distance entre collectivités locales et migrants* ».



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Bénéficiaire Contribution à la mise en œuvre	Economique Technique	Partenaire de l'action pour favoriser l'intégration de la dimension migration dans les politiques de développement local	Appropriation du projet par les migrants de retour Forte implication des associations des migrants (FASER)	Manque de dynamisme des Collectivités locales dans le projet	Suppression des Régions par l'Acte 3 de la décentralisation Non appropriation du projet par les collectivités locales	Elargir la problématique à l'ensemble des compétences liées aux mobilités : la question du retour est une des plus compliquées à appréhender


Contacts : Mamadou Abdoulaye Mbengue

Courriel : falloulaye2002@yahoo.fr

Site Internet : www.endadiapol.org

Pour aller plus loin : Guide d'accompagnement des migrants de retour bénéficiaire du projet Carima.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2013 (60 mois)	OIM	Les "utilisateurs" de la frontière Riverains, voyageurs, transporteurs, commerce privé... Trafiquants, réseaux criminels, terroriste potentiels: qui menacent la sécurité... Société civile, org. de bases...	UE - FED	Régions du fleuve Sénégal (Saint-Louis, Matam, Tambacounda)
Pourquoi ? (motivations)	Une stratégie de gestion des frontières, élaborée par le Ministère de l'Intérieur sénégalais a été présentée fin 2012 aux autres services ayant une compétence dans ce domaine. Les objectifs spécifiques de la stratégie sont le renforcement de la sécurité intérieure du pays, la facilitation de la circulation des personnes et des biens et la promotion de la coopération transfrontalière. La stratégie ne se limite pas au Ministère de l'Intérieur mais reconnaît et souligne l'importance de la coopération avec d'autres services nationaux et ceux des pays frontaliers et souligne que de grands défis existent dans la surveillance des frontières terrestres (incluant le fleuve Sénégal) et le contrôle aux postes frontières.			
Pour quoi ? (missions)	Faciliter la libre circulation des personnes et des biens et assurer la sécurité du territoire. Les objectifs du projet « Appui à la gestion des Frontières » reflètent ceux de la stratégie de gestion des frontières : améliorer la gestion des frontières, la coopération transfrontalière et à assurer un niveau de sécurité adéquat en fonction des risques aux frontières.			
Quoi ? (activités)	2 résultats attendus (activités) : ✓ Les flux (personnes, marchandises) sont facilités [procédures de contrôles aux postes frontières standardisées et plus efficaces / données et informations sur des flux collectées, échangées et exploitées (pour identifier les risques) / formation des agents améliorée / passagers et transporteurs mieux informés des procédures / mouvements des populations riveraines facilités]. ✓ Une surveillance plus efficace des frontières réduit les risques engendrés par la criminalité organisée et le terrorisme [coordination de la surveillance améliorée, échange d'infos sensibles initié pour évaluation des risques]			
Comment ? (organisation)	La stratégie de gestion des frontières prévoit des activités "soft" et des investissements (construction et équipements, informatique, matériel roulant, système de communication par radio de tous les postes de frontières du pays et les moyens de renforcer la surveillance notamment par des unités mobiles). Le projet finance plusieurs aspects de la stratégie de gestion de frontières : - Des activités de fourniture d'expertise et transfert de savoir faire à l'échelle nationale (p.ex. procédures de contrôles standardisées, inventaire des données cf. résultats ci-dessous). Ce type d'activité n'induit pas de budgets importants. - Des investissements à l'échelon local: construction et équipement à titre indicatif de cinq postes frontières (soit la moitié des postes sur la frontière avec la Mauritanie) et l'équipement logistique d'une unité mobile de surveillance des frontières. Le projet ciblera tous les services et acteurs impliqués dans la gestion des frontières et favorisera la coopération entre services.			
Perspectives	Programme en cours de mise en œuvre.			

Principaux résultats

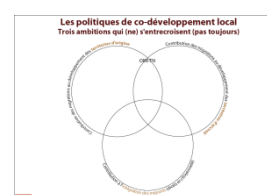
Quelques chiffres	Programme en cours.
Éléments d'analyse	Programme en cours.

Partenaires du dispositif

De nombreux Ministères et entités couvrent des aspects de la gestion des frontières : **Ministère de l'Intérieur, Ministère des Forces armées, Haut Commandement de la Gendarmerie nationale, Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Ministère l'Economie et des Finances, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.**

Impact sur le développement des territoires (extrait de la fiche synthèse)

« Le respect des droits fondamentaux, y compris le respect de la dignité humaine dans le traitement des individus et la protection internationale des personnes qui en ont besoin (victimes de trafic, demandeurs d'asile, etc.) est un objectif de la gestion des frontières qui sera intégrée de façon transversale dans le projet. Des procédures harmonisées et détaillées garantissent un traitement uniforme pour les usagers, sauvegardent les droits des citoyens et contribuent à lutter contre la corruption.



Les besoins des groupes vulnérables notamment la lutte contre le trafic des êtres humains seront pris en compte dans les activités de formation et procédures. La dimension genre sera prise en compte dans toutes les activités, en particulier **la facilitation des mouvements de la population transfrontalière.**

Le projet peut avoir un impact positif sur l'environnement à travers un meilleur contrôle des flux de marchandises dont le bois et d'autres produits faisant l'objet de contrebande. La prise en compte des mesures d'hygiène et sanitaires aux postes frontières peut contribuer à la sauvegarde de l'environnement et à la santé humaine et animale ».

Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Migrants transfrontaliers A la fois cibles et acteurs	Sociales et économiques ?	Faible (elles ne sont nommées qu'une seule fois dans le doc. Projet au niveau des groupes cibles)	Des moyens techniques et financiers pour une animation, et une concertation pluri-acteurs autour de la mobilité transfrontalière	Aucun partenariat local (CT, ONG) et pas d'identification des liens mig-DL Nombre d'interlocuteurs (difficultés au niveau de la coop. inter-ministérielle)	Programme exclusivement axé sur l'objectif de sécurité du territoire (contrôle, procédures...) qui en oublie l'objectif de promotion de la coopération transfrontalière	Assurer que le soutien ne se focalise pas sur une seule institution et que tous les groupes cibles soient impliqués (autorités, population, organisations communautaires de base ou OCB, secteur privé)


Contacts : Carmela Godeau (directrice OIM Afrique de l'Ouest) – Responsable programme : ???

Courriel : cgodeau@oim.int

Site Internet : <http://www.iomdakar.org/>

Pour aller plus loin : <http://www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home/what-we-do/gestion-de-limmigration-et-des-f.html>

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Avril 2009	Fondation des émigrés sénégalais (FES)	Jeunes du Sénégal (candidat à l'émigration) Diaspora sénégalaise en Espagne Etat et autres institutions	Mairie de Barcelone Auj : Fonds propres de la FAFD	Volonté de toucher toutes les régions du Sénégal (2014 : Dakar, Kolda, Matam)
Pourquoi ? (motivations)	L'idée est née dans le contexte particulier des départs massifs des jeunes vers l'Espagne et visait à informer, conseiller, orienter les candidats à l'émigration afin qu'ils partent avec un projet d'émigration et reviennent avec un projet d'insertion ou de réinsertion. Une étude de faisabilité menée par le centre en 2009 a montré une forte propension des jeunes à l'émigration en Europe (81 %) ; principalement combinée à une faible information (28 %) sur les conditions d'accès de séjour et de travail sur les pays de destination. La fondation des Emigrés Sénégalais (FES) a été créée en Espagne et a pu se rapprocher de la Mairie de Barcelone pour le financement du centre.			
Pour quoi ? (missions)	Contribuer à la réduction de la pauvreté par la promotion d'une migration citoyenne, notamment en valorisant les alternatives nationales à l'émigration aléatoire (formation – crédit – emploi). Le centre a pour mission la lutte contre l'immigration clandestine et aventurière et la promotion de l'auto emploi pour les jeunes.			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil / Appui-conseil des candidats à l'émigration, ✓ Accueil / Appui conseil aux migrants de retour, ✓ Appui conseil aux jeunes promoteurs de projet, ✓ Formation des jeunes en entrepreneuriat technique, recherche de financement, recherche d'emploi, ✓ Appui à l'élaboration de projet de co-développement, ✓ Etudes de créneaux porteurs et niches d'emploi (jeunes) ✓ Mise à disposition de documents sur la migration, ✓ Information sur la « destination Sénégal » à l'intention des immigrés potentiels. 			 <p>Le CODM à Ourossogui (au RDC)</p>
Comment ? (organisation)	La création du centre d'orientation et de documentation est une initiative de la Fondation des Emigrés Sénégalais (FES), financé par la Mairie de Barcelone et conduite par un consortium d'organisations : <ul style="list-style-type: none"> - Catalanes/espagnoles : ACISI (Asso. Pour la Coopération, l'Insertion Sociale et l'interculturalité), Fondation CEPAIM, Groupe de recherche GERAFRICA), - Sénégalaises (Groupe de Recherche, d'Etudes et de Formation, Asso. Pour le Codéveloppement ASCODE, Association pour le Développement Économique Social et Culturel ADESC, Fédération des Associations du Fouta pour le Développement FAFD). Les projets sont déposés et sélectionnés en Espagne. L'appui technique à la mise en œuvre et le suivi au niveau local est assuré par le CODEM : le centre informe les candidats à l'émigration sur les conditions d'accès, de séjour et de travail dans le pays de destination. Il donne des conseils aux migrants de retour pour l'investissement productif ou leur réinsertion économique et sociale. Avec les Etats et institutions partenaires, il aide à la prise de décision sur la migration par la mise à disposition d'informations actualisées.			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire des partenariats avec les élus des collectivités d'origine des migrants. ✓ Recherche de financement pour des actions de plus grande envergure : tout en poursuivant le conseil et l'orientation des candidats à l'émigration et des émigrés de retour, le CODM s'oriente davantage vers l'emploi des jeunes notamment par la promotion de l'entrepreneuriat jeunesse. 			

Principaux résultats

Quelques chiffres	1 forum national sur l'immigration 1 projet clinique mobile 4 projets de migrants accompagnés : les projets des migrants sont mis en œuvre dans des zones porteuses et dans les secteurs suivants: i) Cultures d'arachide et de mil (Kaolack), ii) Maraichage (Keur Massar – Pout), iii) Fastfood (Camberéne), iv) Aviculture (Mboro).
Éléments d'analyse	Les initiatives pour le renforcement de l'employabilité des jeunes répondent à un enjeu d'actualité au Sénégal. Néanmoins, l'ambition forte du projet ne semble pas correspondre aux faibles moyens financiers et techniques dont il dispose. L'idée d'un centre ressource (documentaire, formation, appui-conseil, écoute...) localisé à l'échelle des régions est pertinente : mais son modèle économique et son portage politique doivent être repensés totalement en lien avec les ressortissants, internes et internationaux.

Partenaires du dispositif

Un consortium d'organisations catalanes/espagnoles et sénégalaises.

Mairie de Barcelone, partenaire financier.

Collaboration avec Mairie de Dakar et avec le BIT, l'OIM et l'observatoire ACP.

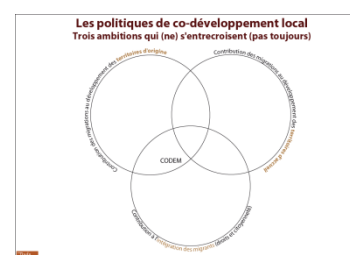
Collaboration avec les régions du Sénégal où il y a des antennes du centre (Kolda – Matam).

Partenariat en France, Espagne et Italie (connexion avec certains membres de la diaspora sénégalaise).

Impact sur le développement des territoires :

Le CODM présente trois originalités : il s'agit d'un programme porté par les migrants (au sein de la FES) qui met en avant la problématique d'une « migration citoyenne » (question traitée de manière transversale) avec une logique d'ancrage territorial de proximité. Le portage par la FAFD à Matam est une alternative à approfondir, en lien avec les autorités locales.

Le contexte qui a présidé à la création du CODM a évolué : pour contrer le dilemme *Barça ou barsakh* (voir *Barcelone ou mourir*), la phase *Toog Tekki* (rester et réussir) mobilise les jeunes pour l'exploitation des opportunités d'insertion professionnelle à la place de l'émigration impréparée. Pour ce faire, il est impératif de consolider les partenariats avec les autorités locales.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »


Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Acteur à l'origine de l'idée du CODME Bénéficiaires	Economique Technique Innovation Partenariat	Encore très faible	Volonté des membres (FES) L'innovation des projets portés par les migrants	Pas de portage politique par les autorités locales pour garantir la pérennisation des activités Manque de financement pour le bon fonctionnement du centre	Morosité de l'environnement financier international Délitement du lien entre le CODM et les migrants	Repenser le projet : lui redonner vie en renforçant les partenariats avec élus locaux Mettre l'accent sur le dialogue autour de la migration citoyenne en impliquant les acteurs de la société civile (type FAFD)

Contacts : Rosnert Ludovic Alissoutin **Courriel :** grefroska@hotmail.com **Site Internet :** www.codefes.org

Pour aller plus loin : Information sur la phase « Toog Tekki » sur le Site Internet : www.acisi.org.

Guichet de l'entreprise de la Région de Louga

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2011	Conseil régional de Louga	Les émigrés, Les pop. locales dont les femmes et les jeunes sans emplois Le secteur privé local Les investisseurs étrangers	ICMD (ONU-UE)	Région de Louga
Pourquoi ? (motivations)	La création du Guichet de l'Entreprise est née des recommandations de l'édition 2006 du Forum avec les Emigrés qu'organise annuellement le Conseil régional, en partenariat avec la coopération italienne et d'autres partenaires de la coopération décentralisée. Il est créé par arrêté du Président du Conseil régional de Louga (du 16 mai 2006).			
Pour quoi ? (missions)	Prendre en charge la problématique « Migration et co-développement » et appuyer et faire la promotion de l'entrepreneuriat local au service de la lutte contre la pauvreté			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Booster le DEL de la Région de Louga en valorisant les ressources et potentialités économiques et en favorisant la création d'entreprises. ✓ Faciliter l'accès au crédit pour tout porteur de projet ou d'idée de projet. ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat féminin et rural. ✓ Mieux orienter les transferts de ressources des émigrés vers l'investissement dans le secteur productif. ✓ Faciliter l'insertion socio économique des émigrés désirant retourner ou déjà de retour au Sénégal. ✓ Freiner les vagues d'émigration clandestine. ✓ Lutter contre la pauvreté dans la région de Louga. 			
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> • Service permanent d'accueil, de conseil, d'orientation et d'accompagnement de tout porteur de projet ou d'idée de projet. • Renforcement de capacités pour les porteurs d'initiatives économiques. • Organisation de trois éditions de Forum avec les Emigrés à Louga. • Accompagnement des émigrés de retour pour leur (ré-)insertion socio économique dans leur terroir d'origine. • Création d'un répertoire des porteurs d'initiatives économiques de la région. • Cartographie des émigrés et des associations d'émigrés. • Pilotage et exécution du FRD (Fonds Régional de Développement) mis en place par le Conseil régional de Louga sur ressources propres. • Mise en place et exécution du PROSEF (Projet de Soutien à l'Entrepreneuriat Féminin) mis en place avec la Province de Turin. • Mise en place de ressources documentaires pour les porteurs d'initiatives économiques. • Pilotage du Projet CARIMA en partenariat avec l'ONG Enda Diapol, dans le cadre du Fonds CEDEAO-Espagne. 			
Perspectives	Dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation, que va devenir ce guichet de l'entreprise ainsi que l'ensemble des dynamiques initiées par le CR de Louga avec ses partenaires ?			

Principaux résultats

Quelques chiffres	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de 120 projets et micro projets d'activités génératrices de revenus (de 500 000 à 2 000 000 FCFA par projet). • Formation de 50 émigrés, 64 femmes et 40 autres porteurs de projets, en Gestion d'Entreprise et Elaboration de business plan, en collaboration avec le CEFAM. • Formation de 25 personnes en éducation financière selon les modules du BIT. • Ressources documentaires sur les opportunités économiques de la Région, à l'attention des émigrés et des promoteurs de projets productifs créateurs d'emplois et de richesses. • Insertion effective de 18 migrants de retour, dans le tissu économique de la région. • Organisation récente des migrants de retour autour d'une association. • Sensibilisation des émigrés et pop. locales sur les opportunités économiques de la région.
Eléments d'analyse	Un portage politique fort de la problématique « Migration-développement » par le Conseil régional intégrant les différents dispositifs existants (not. CARIMA/Enda) mais aussi les plus-values des compétences incarnées par les migrants en Italie (coopération décentralisée).

Partenaires du dispositif

ARD de Louga, Secteur privé local et Chambres Consulaires, Centre de Formation et d'Appui aux métiers (CEFAM), CMS (Crédit Mutuel du Sénégal), Prog. ART Gold.

Partenaires de la coopération décentralisée : Province de Turin, CNA Torino, Région Piémonts, Bureau Economique de Namur, Commune de Pinélero, ACEL (Italie).

Impact sur le développement des territoires :

Le Développement économique local (DEL) constitue une compétence générale pour les collectivités locales (contexte de décentralisation au Sénégal). Les initiatives naissantes de certaines de ces collectivités démontrent le degré de prise de conscience et la volonté politique des élus locaux de jeter les bases d'un DEL durable capable de répondre aux défis socio-économiques des territoires : sous-emploi des jeunes, responsabilité sociale des entreprises, faible recouvrement des ressources fiscales, difficile entrepreneuriat local, etc.



Comme exemples de CL expérimentant le DEL, on peut signaler cette initiative innovante du Conseil régional de Louga à travers le guichet de l'entreprise qui a permis de **promouvoir les plus-values des migrants** dans le DEL.

A noter : Cette même région accueille par ailleurs le Festival International de Folklore et de Percussions (FESPOP : <http://www.fespop.org/>), organisé **avec sa diaspora** pour promouvoir les troupes de musique et de danse et les artistes de talent qui occupent ainsi l'espace culturel de Louga avec leur riche patrimoine, d'un verbe expressif et de danses, vitrine de la socio-culture régionale.

Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Partenaires du programme	Economique Technique Innovation Partenariat Culturel	Actrices impliquées initiatrices du processus de CO-DEL, garantie de pérennité et de visibilité	Une réflexion aboutie sur les plus-values des migrants en Europe dans le développement régional	Une implication technique et financière des élus des communes à renforcer	Avec la suppression des Régions (Acte III) que va devenir ce guichet de l'entreprise ?	Déterminer les enjeux communs aux territoires de Louga et de Turin (Italie) pour démultiplier les dynamiques de co-développement avec les migrants, ici et là-bas.


Contacts : Magatte DIOUF, Administrateur du Guichet de l'Entreprise / Chef de la Division d'Appui à l'Entreprenariat Local et des relations avec les Emigrés.

Courriel : maguetjunior@yahoo.fr

Site Internet : <http://www.ardlouga.sn>

Pour aller plus loin : alcisse@iom.int et <http://www.migration4development.org>

Histoire du dispositif (au Sénégal)

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Phase pilote 2002-2006 Puis, phase 2 2009-2012	PNUD Etat du Sénégal (MAESE)	Institutions nationales : services publics, ONG, secteur privé (entreprises), universités	Phase 2 PNUD (500 000 \$) Etat Sénégal (275 560 \$)	Tout le Sénégal En réalité : Dakar et St Louis
Pourquoi ? (motivations)	L'émigration est un phénomène mondial. Elle prend une dimension particulière dans les pays africains, dont le Sénégal : cette population cosmopolite regroupe toutes les catégories socio professionnelles: ouvriers qualifiés ou non, marchands, experts de haut niveau intervenant dans l'enseignement supérieur, les instituts de recherche et le secteur privé. Concernant les migrants hautement qualifiés (experts), il s'agit de cadres de haut niveau disposant de compétences pointues que le Sénégal ne peut exploiter en raison de son faible niveau de développement. Le TOKTEN est un dispositif qui a permis au Sénégal de bénéficier de l'expérience et de la compétence acquises par ces experts expatriés.			
Pour quoi ? (missions)	<p>Contribuer au développement national par le transfert de connaissances des Experts sénégalais de la diaspora et par la mise en relation entre les acteurs des secteurs publics et privés des pays d'accueil et ceux du Sénégal.</p> <p>Permettre au Sénégal de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays</p> <p>Développer des mécanismes efficaces de mobilisation de ressources et de partenariat ainsi que des modalités pour l'identification et le recrutement des experts et s'assurer des financements en provenance du secteur public, des bailleurs de fonds, du secteur privé et de la société civile</p> <p>Répondre de manière flexible et à temps aux besoins du gouvernement au niveau des politiques par la mise à disposition rapide d'une expertise internationale de haut niveau</p>			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration du programme National et préparation et organisation de la table Ronde des partenaires ✓ Réactualisation de la base de données de la diaspora (collecte d'information, matrice des compétences / pays) ✓ Mise en mission d'experts (mobilisation d'experts pour des missions d'appui aux secteurs publics et privés) 			
Comment ? (organisation)	<p>Le Gouvernement et le PNUD s'accordent pour réaliser un cadre unifié de mobilisation de l'expertise expatriée qui définit, pour tous les acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ensemble d'outils et de règles communes. - Un cadre de synergies et un espace d'échanges d'expériences. <p>Le but de ce cadre est de mettre en place une capacité efficiente d'exécution et d'absorption des ressources disponibles et de garantir l'atteinte des résultats escomptés.</p>			
Perspectives	<p>A NOTER : Depuis 2009, le PAISD promeut la mobilisation de l'expertise de la diaspora au Sénégal et œuvre à l'établissement d'un pont entre la diaspora hautement qualifiée partie en France et les structures existantes du pays d'origine ayant besoin de leur expertise (cf base de données : http://www.senexpertise.gouv.sn/). Depuis 2011, Senexpertise a recensé plusieurs types d'expertises, de la communication à la biotechnologie, de la recherche médicale à l'aménagement du territoire, en passant par le tourisme et l'encadrement des petites et moyennes entreprises. Toute personne possédant une formation de haut niveau (DEA, DESS, Doctorat, diplôme d'ingénieur de conception, Mastère, PhD ou tout autre diplôme en équivalence) peut s'inscrire sur la base de données Senexpertise. Une fois enregistré, l'expert peut être sollicité par une structure privée ou publique et intervenir dans des missions d'accompagnement au développement. Il peut ainsi mettre ses connaissances au service de la pérennisation et de la durabilité de son action. Le PAISD facilite également ces mises en relation en prenant en charge les frais de déplacement et l'achat de matériel.</p>			

Principaux résultats

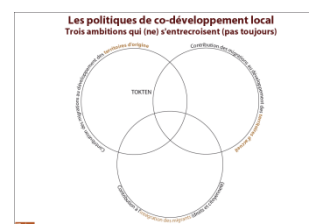
Quelques chiffres	Phase I : 76 experts sont intervenus au Sénégal, à l'occasion de missions de courte durée dans des secteurs aussi divers que l'enseignement supérieur, l'administration, la société civile et le secteur privé. Le nombre de jours de missions cumulés est de 2 267 jours.
Éléments d'analyse	Phase I : - Défaut d'articulation des interventions des experts aux priorités définies dans la Stratégie de Réduction de la pauvreté. - Irrégularité dans l'allocation des ressources => difficulté de planification des missions. - Limitation des interventions aux régions de Dakar et de Saint – Louis.

Partenaires du dispositif

XXX.

Impact sur le développement des territoires :

Le programme a permis (i) d'explorer des dispositifs de développement stratégique révélés par les missions des experts de la diaspora, (ii) de favoriser la mise en relation des entreprises privées locales et des experts de la diaspora et (iii) donner accès à un service conseil spécifique et de qualité pour renforcer les capacités des institutions nationales : services publics, ONG, secteur privé, etc. Au final, ce projet est une expérimentation pour la **migration circulaire**.



Les deux universités Cheikh Anta Diop de Dakar et Gaston Berger de Saint-Louis ont pu disposer de l'expertise d'appoint pour consolider et développer de nouvelles filières de formation ou développer de nouvelles initiatives dont la Fondation de l'UCAD est une illustration (sa directrice fait partie des experts du TOKTEN).

Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Centrale	Expertise spécifique	Aucun	Consolidation des logiques de migration circulaire Mobilité des compétences	Couverture très faible du territoire nationale	Inégalités de traitement entre deux experts qualifiés (expatrié et resté au pays)	Ouvrir cette possibilité de circuler aux métiers qualifiés dans les domaines du bâtiment (maçonnerie, plomberie, électricité...), de la restauration, des urgences médicales, voire de la vie associative et du montage de projet... Adapter les modèles des missions aux besoins et attentes des acteurs locaux sur les territoires décentralisés (élus locaux, services techniques, OSC/ONG...)

Contacts : XXX

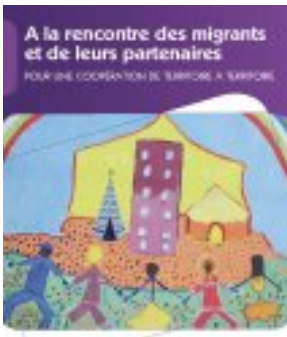
Courriel : XXX

Site Internet : www.undp.org.sn/pdf/Fiche-synoptique-TOKTEN.pdf

Pour aller plus loin : <http://www.senexpertise.gouv.sn/>

Capitalisation croisée de 50 ans de projets de Migration-Développement Local (Matam-Bakel)

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2010-2012	GRDR et USE	Autorités locales ARD de Matam Acteurs locaux Migrants (FADERMA) Institutions étatiques	CEDEAO (Fonds AECID)	Région de Matam (5 collectivités locales)
Pourquoi ? (motivations)	Depuis plus de 40 ans, aux échelles individuelle et associative, les migrants participent de manière forte au montage et à la réalisation de projets de développement. Leur action est de plus en plus reconnue mais a rarement fait l'objet d'une analyse précise, chiffrée, localisée. Et finalement, il est difficile de faire le bilan de l'impact de ces projets, des atouts à valoriser ou encore des difficultés rencontrées. Les grilles d'analyse des pratiques de co-développement n'existent pas et il est impossible de répondre de manière pertinente à la question : quelles sont les vraies plus-values de la migration pour le développement des trois régions de la rive gauche du fleuve Sénégal ?			
Pour quoi ? (missions)	<p>Renforcer le dialogue et les pratiques pluri-acteurs en termes de liens « migration et développement » sur les collectivités locales d'origine et d'accueil (double-espace), par la construction d'un savoir commun, indépendant et dépassionné.</p> <p>Elaboration d'une grille des bonnes pratiques utile aux dialogues politiques à partir de la réalisation de monographies communales « Migration-développement ».</p>			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une méthode de capitalisation et d'analyse des projets menés par et avec les migrants depuis 50 ans dans la région de Matam et des <i>compétences</i> acquises durant leurs parcours migratoires par les migrants de retour au Sénégal. ✓ Promouvoir par la formation et par l'échange de savoirs, une meilleure connaissance des communautés migrantes de la région de Matam et, en Europe, des processus de décentralisation et de développement local menés sur les territoires d'origine au Sénégal. ✓ Mettre en place et animer des espaces multi-acteurs à l'échelle des collectivités territoriales sur la problématique migration et développement pour co-construire et porter un plaidoyer pertinent et efficace qui reflète et nourrit le contenu de l'approche commune (CEDEAO) sur la migration. 			 <p>Guide méthodo <i>double-espace</i></p>
Comment ? (organisation)	<p>L'approche et la méthodologie pour atteindre les résultats escomptés ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet qui s'est déroulé simultanément sur les territoires d'accueil et d'origine de la majorité de la migration sénégalaise en Europe (bureaux Grdr à Paris et à Bakel). - Processus de formation au co-développement dans le bassin du fleuve et en Europe : dispositif itératif de formation mis en place pour faciliter l'éducation aux dynamiques de co-développement entre les acteurs en Europe (migrants, partenaires) et au Sénégal. - Analyse croisée de la plus-value de la migration dans les processus de développement : inventaire des compétences des migrants de retour ainsi que des secteurs d'activités « sous tension », promotion des plus-values des formations professionnelles reçues ou acquises durant les parcours, élaboration d'une démarche méthodologique par un échange de connaissances entre diaspora et acteurs locaux. - Maillage innovant d'acteurs divers sur la problématique migration-développement : animation d'espaces de débat, de mutualisation des savoirs, de diffusion de la connaissance garante d'un processus long de renforcement des compétences en matière d'analyse du lien migration –développement. 			
Perspectives	Approfondir la démarche à l'échelle des intercommunalités (autour des territoires traditionnels (<i>leydi</i>) en impliquant davantage les partenaires de coopération décentralisée.			

Principaux résultats

Quelques chiffres	5 monographies territoriales, 5 annuaires des acteurs et 5 répertoires des projets finalisés. 1 mission double-espace réalisée. 1 mission conjointe d'observation à la frontière réalisée (cf rapport).
Éléments d'analyse	Les procédures de gestion CEDEAO du projet ont considérablement affecté certaines activités de plaidoyer et n'ont pas permis de diffuser les résultats au-delà des territoires ciblés.

Partenaires du dispositif

Les autorités locales des collectivités d'origine.

Les services techniques : ARD, éducation, santé, hydraulique, statistiques.

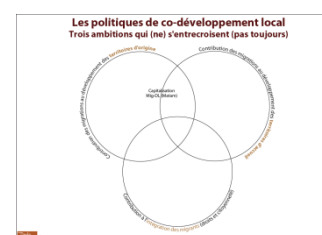
Associations de migrants : Fédération des Associations pour le Développement de la Région de Matam en France (FADERMA) et les associations villageoises des territoires ciblés.

Grdr : Migration-Citoyenneté-Développement (www.grdr.org) depuis sa création en 1969, accompagne les initiatives de co-développement des associations des ressortissants originaires du bassin du fleuve Sénégal, de Casamance et de Guinée Bissau, établis en France et en Europe (<http://www.developpementlocal-sahel.org/>).

Union pour la Solidarité et l'Entraide - USE (1955) - a pour mission de *savoir participer dans toute la mesure du possible à l'instauration et au développement de la solidarité et l'entraide au Sénégal, en Afrique et dans le Monde* » travaille depuis 1955 en milieu urbain (Dakar) et depuis 1974 en milieu rural (Podor, Matam, Kaffrine).

Impact sur le développement des territoires :

Le projet a contribué au développement d'une dynamique d'échange multi-partenaire autour de la migration et du co développement et a **optimisé l'impact de la migration** sur les processus de développement **dans le bassin du fleuve Sénégal**. par un travail de **capitalisation active et concertée** sur 50 années de dynamiques de co-développement portées conjointement par les migrants en particulier ceux résidant en Europe mais aussi ceux résidant dans d'autres pays de la CEDEAO et les acteurs de leurs territoires d'origine.



Ce projet a permis de **construire une méthodologie d'enquête et d'analyse modèle** qui a mobilisé un éventail d'acteurs très important associant des représentants des collectivités voisines, des élus (présidents des conseils régionaux, députés...) et des services techniques concernés (ministère, universités de Saint-Louis et de Dakar...) et qui est **très facilement duplicable dans le bassin du fleuve Sénégal et en Afrique de l'Ouest**.

Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Partenaire du programme	Economiques Sociales Partenariales Innovations Culturelle Plaidoyer	ARD partenaire technique Elus : acteurs du programme Autorités coutumières associées aux processus de capitalisation (mémoire)	Promotion de la dimension double-espace du co-dvlpt local Méthodologie d'enquêtes et documents de capitalisation produits Mission d'observation à la frontière (Kidira)	Manque de temps pour pouvoir mener à bien toutes les activités de concertation Activités de plaidoyer à l'échelle nationale et internationale non menées	Exhumer des raisons de conflits entre migrants et acteurs locaux dans le cadre de la capitalisation	Généraliser ce type d'activités pour alimenter les débats entre acteurs du Sud (y compris les élus) sur l'intérêt d'intégrer le facteur migratoire aux politiques de développement territorial


Contacts : Moustapha KA (Grdr-Bakel)

Courriel : bakelgrdr@grdr.org

Site Internet : www.grdr.org

Pour aller plus loin : Outils Grdr d'appui au co-développement local <http://www.developpementlocal-sahel.org>

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Phase I (2009) Phase II (2014)	ARD Diourbel <i>Partenaires</i> Confesen Federclaii	Migrant(e)s Collectivités locales Femmes entrepreneurs Entreprises locales...	ICMD-M4D (ONU-UE)	Régions de Diourbel puis Thiès, Louga et Kaolack
Pourquoi ? (motivations)	La région centre ouest du Sénégal est réputée comme étant la première zone d'exode et d'émigration du Sénégal, notamment vers l'Italie. Face à l'affaiblissement des capacités d'épargne des migrants (contexte européen en crise), il apparaît nécessaire de mettre l'accent sur le développement économique des territoires d'origine en mobilisant les différents acteurs au sein des collectivités locales et leurs partenaires de coopération.			
Pour quoi ? (missions)	<p>Construire des outils appropriés d'aide aux projets économiques des migrants créant une synergie des acteurs dans leur diversité autour d'un modèle reconnu pour en faciliter le partage, la diffusion et la dissémination dans les zones d'intervention du projet (région de Diourbel au Sénégal, région de Venise en Italie et région de Bruxelles en Belgique).</p> <p>L'objectif de cette seconde phase (Jappando) est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre d'appui/accompagnement aux porteurs de projets, particulièrement les migrants et les femmes entrepreneurs, et mobiliser les autorités locales autour de la problématique migration et développement. - Poursuivre la dynamique FOSAP (Forum Sénégalais des affaires et des Partenariats) et la promotion de l'investissement et des <i>joint venture</i> (entre secteur privé d'Italie et du Sénégal). 			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer le desk de Diourbel ✓ Implanter/Equiper 3 desks (<i>Thiès, Kaolack, Louga /ARD</i>) ✓ Sensibiliser les autorités locales aux liens Mig/DL. ✓ Former les autorités locales aux outils créés ✓ Editer un manuel de présentation/gestion des desks ✓ Organiser 2 ateliers <i>Partage des outils</i> (Diourbel/Italie) ✓ Organiser la 4^{ème} édition du FOSAP => 15 <i>joint venture</i>, 8 conventions de partenariat (5/Sénégal, 3/Italie) ✓ Sélectionner, former et accompagner les 12 meilleures entreprises de femmes (3/région) jusqu'à formaliser des collaborations avec leurs homologues italiennes. 			
Comment ? (organisation)	<p>Le projet JAPPANDO est porté par l'ARD de Diourbel, structure d'appui technique dédiée aux collectivités locales et orientée vers l'impulsion, la coordination et l'animation du développement économique territorial.</p> <p>Un dispositif opérationnel composé du desk de Diourbel, des 3 autres desk en région, d'un bureau de liaison à Dakar et du bureau de la FEDERCLAI.</p> <p>Le projet cherchera à développer des partenariats et synergies avec d'autres organismes des secteurs de la migration et du développement dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Dakar : la PLASEPRI, le FONGIP. - A Diourbel : le FAIL et le FCDL. - Dans les Régions : les IMF locales. - Les universités de Saint-Louis et Bambey. - A l'extérieur : «Veneto Promozione» en Italie. 			
Perspectives	Projet en cours.			

Principaux résultats

Quelques chiffres	<p>Phase I :</p> <p>Production d'un manuel sur les outils financiers.</p> <p>Plusieurs services d'assistance disponibles pour tous les migrants.</p>
Éléments d'analyse	<p>Ces réseaux offrent plusieurs services dont des conseils sur la création d'entreprise, la formation, l'information sur l'accès à des ressources financières ainsi que le suivi avec les entreprises locales.</p>

Partenaires du dispositif

- ☞ **La CONFESEN** : La confédération sénégalaise des entreprises de migrants Elle est basée en Italie au sein de la Confesercenti organisation patronale regroupant les petites et moyennes entreprises actives dans les secteurs du commerce; des services et du tourisme (A noter : la Mutuelle d'Épargne de la Confesen « MEC-CONFESEN » est un outil financier pour améliorer la qualité des services financiers aux Migrants en termes d'innovation, de coûts, de performances, d'impact et d'accessibilité).
- ☞ **Le FEDERCLAII** : le comité des entreprises de femmes est une structure régionale de coordination des associations d'entreprises artisanales de la région de Vénétie en Italie.

Impact sur le développement des territoires :

2^{ème} phase du projet en cours : l'objectif principal au niveau des autorités locales est de les mobiliser pour qu'elles intègrent la mobilité comme facteur de développement de leur territoire. Par ailleurs, la promotion du secteur privé à travers l'investissement, l'emploi, la création de richesses et la valorisation des ressources locales aura des incidences positives en terme de développement local.



Il est intéressant dès l'élaboration du projet de souligner les articulations attendues entre les deux territoires, d'origine et d'accueil, sur le « double espace » de la migration, notamment en termes de développement économique.

Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Acteurs et partenaires du projet Place centrale des femmes	Economique Partenariat Innovation Culturel	Central (objectif du projet)	2 ^{ème} phase d'un projet qui a déjà eu des résultats et volonté d'élargissement Mobilisation de profils d'acteurs différents sur les 2 territoires de la migration	Ambition du projet par rapport aux moyens disponibles et à la durée (18 mois)	Manque de moyens à court et moyen termes pour faire aboutir les dynamiques impulsées et pérenniser les dispositifs	Garantir un cadre juridique souple mais précis dans le cadre de la formalisation des conventions de collaboration entre les femmes entrepreneurs au Sénégal et en Italie

Contacts : Mamadou Sène (Directeur ARD Diourbel)

Courriel : senemamadou@yahoo.fr

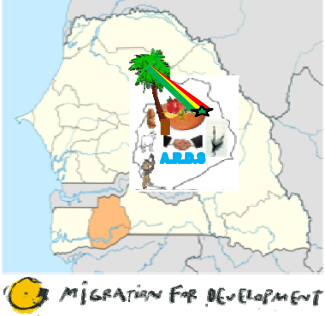
Site Internet : <http://www.migrantstep.eu/step/> et www.arddiourbel.org

Pour aller plus loin : alcisse@iom.int et <http://www.migration4development.org>

**Projet d'Appui aux Initiatives de Co-Développement économique Local
dans la Région de Sédhiou**

PAICODEL-S

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2014-2015 (18 mois) < Projet HOM	ARD Sédhiou <i>Partenariat</i> CR Sédhiou Grdr	Autorités locales Techniciens ARD Société civile (dont les migrants) Secteur privé... Partenaires Coop. Déc	ICMD (ONU-UE) AFD	Région de Sedhiou (3 départements, 46 collectivités territoriales)
Pourquoi ? (motivations)	La région de Sédhiou, créée en mars 2008, compte 434.877 habitants (2013) dont une très large majorité a moins de 25 ans et vit en milieu rural. La région dispose de nombreuses ressources (hydriques, forestières, halieutiques, culturelles, etc.). La mobilité humaine est une constante dans l'histoire de la région, que l'on évoque les phénomènes d'immigration, d'émigration ou de transit. Les émigrés transfèrent régulièrement des fonds à leurs familles, contribuent au développement à travers diverses réalisations (construction de salles de classe, centre de santé, etc.) et certains initient des projets économiques (petites entreprises, aménagement agricole, banque de céréales). Bien que la région de Sédhiou soit considérée comme l'une des plus concernée par les phénomènes migratoires au Sénégal, leur ampleur et leur impact restent finalement peu connus. Ce projet s'intègre dans une logique de renforcement des initiatives portées par l'ARD de Sédhiou, plus particulièrement du Bureau d'appui aux Migrants (Help Office for Migrants, HOM) : créé en 2012, le HOM vise à orienter les investissements des migrants et de leurs associations par territoires, par domaines d'intervention prioritaires et/ou par filières économiques.			
Pour quoi ? (missions)	<p>Favoriser au moyen de la gouvernance locale le développement d'un cadre de politiques « migration et développement » et l'émergence de projet de co-développement prenant en compte les besoins des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Produire des connaissances fiables sur les liens entre les migrations et les processus de développement en Afrique et en Europe. ☞ Renforcer le rôle des collectivités locales de la Région de Sédhiou dans l'élaboration et la mise en œuvre - en étroite collaboration avec les migrants - de projets de co-développement économique. ☞ Renforcer le dialogue et la concertation entre acteurs des collectivités locales de départ, et d'accueil en Afrique et en Europe en mobilisant les migrants citoyens d'ici et de là-bas 			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Axe 1 : L'ARD redynamise et consolide l'initiative HOM pour renforcer la cohérence entre les initiatives des migrants et les priorités socio-économiques régionales. ✓ Axe 2 : Dispositif d'appui aux initiatives de co-développement économique (fonds DEL, projets) ✓ Axe 3 : Concertation régionale sur migration et dvlpt (espace pluri-acteurs MD : charte, missions dble-espace) ✓ Axe 4 : Capitalisation, diffusion et plaidoyer sur « migration et développement » (note de positionnement, note méthodologique, film...). 			
Comment ? (organisation)	L'Agence Régionale de Développement de Sedhiou est responsable du programme. Le Conseil régional de Sédhiou ayant été supprimé (Acte III de la décentralisation), les 3 assemblées départementales seront les interlocutrices politiques du programme. Enfin, le Grdr, partenaire technique, mettra les méthodes et outils développés au Mali dans le cadre d'un autre projet ICMD (éducation au co-développement au Mali, 2009-2011) au service des différents protagonistes et notamment ses capacités d'action sur le « double-espace » de la migration (Région de Cacheu en Guinée Bissau, Ile de France en France).			
Perspectives	Programme en cours.			

Principaux résultats

Quelques chiffres	Attendus : 1 plate-forme interactive HOM disponible et fonctionnelle ; 1 répertoire régional des projets ; 1 étude d'impact des projets de co-développement depuis 40 ans (Mig-DL) ; 1 annuaire régional des acteurs ; 1 espace migration et développement pluri-acteurs formalisé et animé ; 1 fonds régional de développement économique créée ; 5 projets de développement économiques réalisés avec les migrants...
Eléments d'analyse	En cours.

Partenaires du dispositif

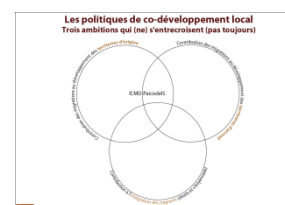
Associations de migrants : Asso. des Ressortissants de Sédhiou pour le Développement (ARSED, France et Espagne) Fédé. des Assos de Casamance en Europe (FACE), Union des Assos Mandjacks en Europe (UAME).

Partenaires de co-opération : Collectivités locales d'accueil en France/Espagne/Portugal).

Grdr : Migration-Citoyenneté-Développement (www.grdr.org) depuis sa création en 1969, accompagne les initiatives de co-développement des associations des ressortissants originaires du bassin du fleuve Sénégal, de Casamance et de Guinée Bissau, établis en France et en Europe (<http://www.developpementlocal-sahel.org/>).

Impact sur le développement des territoires (attendus)

- ☞ Une amélioration des relations et de l'interconnaissance entre l'ARD, les ressortissants, les collectivités locales en Région de Sédhiou et les collectivités locales en Europe et, par conséquent, une amélioration de l'environnement en matière de co-développement local et notamment d'investissement économique en région de Sédhiou (dans l'esprit de la réforme de l'Acte III).
- ☞ L'émergence d'une culture de la concertation territoriale multi-acteurs propice à une gouvernance territoriale équitable : l'Espace Migration-Développement de Sédhiou regroupera ainsi les différentes familles d'acteurs engagés dans le développement local.
- ☞ La mise en place des outils d'animation et de planification du co-développement (économique) local sur le double espace (territoires d'origine / territoires d'accueil).
- ☞ Le renforcement des capacités de plaidoyer des acteurs politiques, associatifs, techniques, publics et privés locaux sur le lien migration-développement : celui-ci se basera tant sur les connaissances produites (phénomènes migratoires et leurs impacts en région de Sédhiou) que sur le bilan du dispositif de co-développement économique mis en place dans le cadre du projet.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Partenaire du programme	Economiques Sociales Partenariales Innovations Culturelle Plaidoyer	Acteurs du programme Responsable des activités	Promotion de la dimension double-espace du co-dvlpt local Forte mobilisation des techniciens et élus locaux Implication des différents acteurs dans les initiatives de développement économique	Ambition du projet par rapport aux moyens disponibles et à la durée (18 mois)	Suppression des régions (Acte III) Manque de moyens à court et moyen termes pour faire aboutir les dynamiques impulsées et pérenniser les dispositifs	Rythmer le processus de capitalisation afin de s'assurer que les informations recueillies à Sédhiou et auprès des migrants seront bien « croisées » pour garantir leur fiabilité.

Contacts : Nfaly BADJI (Directeur ARD-Sédhiou, Coordinateur du projet)

Courriel : badji.nfaly71@yahoo.fr

Site Internet : www.ardsedhiou.org

Pour aller plus loin : alcisse@iom.int et <http://www.migration4development.org>

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Idée : 2009 Mise en œuvre : en cours	Région de Dakar Région Ile de France	Migrants sénégalais en Région île de France pour des projets économiques en Région de Dakar	Région Ile de France	Région de Dakar
Pourquoi ? (motivations)	<p>La diaspora sénégalaise occupe une place essentielle dans l'investissement au Sénégal et notamment dans la région de Dakar. Elle est fortement représentée en région île de France.</p> <p>Les fonds transférés par les migrants sont de plus en plus importants : sur les 400 projets d'investissement de migrants accompagné par le PAISD sur la période 2006-2011, 38% sont implantés dans la région de Dakar.</p> <p>C'est ainsi que l'idée de créer une pépinière d'entreprises ouverte aux investisseurs migrants sénégalais établis en région île de France est née à travers la coopération décentralisée entre ces deux régions.</p>			
Pour quoi ? (missions)	<p>Accompagner les migrants sénégalais porteurs de projets en région île de France et optimiser les investissements des migrants dans leur territoire d'origine.</p> <p>Projet de co-développement qui vise aussi à accueillir des porteurs de projets, migrants dakarois en région île de France (passerelles entre les marchés, création de co-entreprises...</p>			
Quoi ? (activités)	<p>Soutien aux investissements productifs des migrants, appui à l'entrepreneuriat féminin et contribution à la création d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réception et traitement des dossiers de projets. ✓ Accompagnement des projets pour une durée de 5ans. ✓ Appui TIC et environnement aux PME. ✓ Offre des services de base et spécialisé aux entrepreneurs. ✓ Appui conseil aux entreprises et animation. <div data-bbox="1114 1108 1410 1344" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Rappel du contexte</p> <p>La création d'une pépinière d'entreprises orientée innovation dans le secteur de l'agroalimentaire pourrait avoir pour effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ la création d'emplois ➢ la demande de qualifications des entreprises ➢ de nouvelles opportunités de formation pour les jeunes en quête de qualification et d'emploi <p>Une initiative en phase avec la politique de développement social de la Région de Dakar.</p> <p><small>Adopté Réunion Report 4 - 11 Juin 2012</small></p> </div>			
Comment ? (organisation)	<p>Partenariat de coopération décentralisée entre la région de Dakar et région île France (avec l'accompagnement technique du PAISD). A NOTER : du fait de la suppression des Régions (Acte III de la décentralisation), il y a une certaine interrogation sur l'avenir du dispositif.</p> <p>La pépinière accompagne les entreprises sur une période de 5 ans avec la tarification qui couvre l'opérationnalisation des services selon le choix de l'entrepreneur de la gamme de services disponibles.</p> <p>La pépinière d'entreprise va orienter principalement ses actions vers l'agro- alimentaire et les services (TIC).</p>			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une étude architecturale de la pépinière ✓ Une étude juridique sur la gouvernance du projet ✓ Une étude sur le business plan ✓ Une étude l'UAP (Unité d'apprentissage et de production). 			

Principaux résultats

Le projet n'a pas encore démarré : il est à la phase d'étude de faisabilité menée par un cabinet sénégalais.

Partenaires du dispositif

Région île de France, partenaire de coopération décentralisée. **Région de Dakar**, maîtrise d'ouvrage des actions de coopération. **PAISD**, partenaire technique et dispositif qui accompagne les migrants (le PAISD a pris en charge dans son axe 3, le financement de l'étude de faisabilité de la pépinière réalisée par M. Baytir THIAW).

Le migrant en tant que porteur de projet

- Les initiatives économiques portées ou financées par les migrants sont dans une dynamique d'investissement productif de plus en plus prononcée
- Le dispositif PAISD a accompagné plus de 400 projets d'investissements de migrants sur la période 2006-2011, et environ 38% des projets sont en région de Dakar
- Une pépinière d'entreprises permettrait d'optimiser les investissements des migrants, mais surtout aurait un effet vertueux grâce à l'apport en technologie et savoir-faire des migrants



Nouvelle dynamique dans la coopération décentralisée (IDF & CRD)

- La coopération entre les régions est entrée dans une nouvelle dynamique, notamment en plaçant la Région de Dakar en position de maîtrise d'ouvrage dans les actions de coopération
- Les axes de coopération ont pour but d'avoir un réel impact social et économique
- En matière de développement économique local : la « pépinière d'entreprises en région de Dakar » soutiendra à la fois les investissements productifs des migrants, mais appuiera aussi l'entrepreneuriat féminin et contribuera à créer des emplois

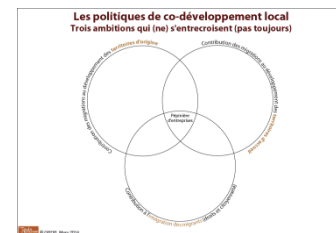


Extrait de l'étude EDF – Juin 2012

Impact sur le développement des territoires :

Le projet pépinière d'entreprises en région de Dakar soutiendra à la fois les investissements productifs des migrants mais appuiera aussi l'entrepreneuriat féminin et contribuera à la création d'emplois.

Il repose sur une dynamique de co-opération économique sur le « double-espace » de la migration avec articulation entre les marchés des 2 régions capitales (IDF et Dakar).



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Bénéficiaire	Economique Technique Partenariale Innovation Plaidoyer	Porteur du dispositif à l'échelle régionale	Stabilité politique Accessibilité géographique Proximité des services administratifs et financiers Dynamique de co-opération mettant en avant plusieurs compétences des migrants	Spéculation foncière Cherté de l'énergie et des facteurs de production	Suppression des régions avec l'acte 3 de la décentralisation Faible intégration de l'industrie au secteur économique Mauvaise répartition des activités socio économique dans la région de Dakar Réglementation fiscale lourde	Réflexion sur le portage du projet par les communes ou par un ou dex départements Intégration du dispositif au processus et plan d'actions du Plan Climat Territoire Intégré (PCTI) de Dakar


Contacts : Lamine Faye

Courriel : elaminefaye@hotmail.com

Site Internet : xxx.

Pour aller plus loin : Rapport EDF, Projet de pépinière PAISD CRD-RIF, Juin 2012.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2013-2015 [ADOS créée en 1985]	ADOS Ardèche-Drôme Ourosogui Sénégal	Collectivités locales Migrants Partenaires de SI...	ICMD-M4D (ONU-UE)	Région de Matam
Pourquoi ? (motivations)	<p>Accompagner plutôt que faire à la place de. Marque d'origine et dimension sans cesse renouvelée, l'échange humain est au cœur des actions conduites par ADOS. Les partenariats construits entre collectivités locales et territoriales, entre établissements scolaires ou de santé, entre associations et organismes de formation raffermissent les liens entre les deux territoires Matamois et Rhône-Alpin. Après 28 ans de coopération, les partenaires se sont interrogés sur les modalités de financement du développement local :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Face aux difficultés de mobilisation de la contre partie locale (définie dans la majorité des cas comme un % du volume financier des travaux à réaliser) : (i) <u>Recours aux migrants</u> pour la mobilisation de la contrepartie « locale » pour de nombreux projets / (ii) Difficulté d'obtenir des pop. un respect des engagements (financiers et/ou en main d'œuvre) durant le projet / (iii) Exclusion de certains territoires ne pouvant réunir les conditions nécessaires en matière de contrepartie (<u>pas de migrant</u>, villages ou collectivités plus pauvres). ✓ Face à la difficulté pour les acteurs du territoire à trouver leur place dans la nouvelle configuration des rôles issue de la décentralisation : (i) <u>Difficulté pour les migrants</u> de s'intégrer dans ce contexte relationnel en mutation / (ii) Relations parfois inexistantes voire conflictuelles entre certains acteurs du territoire (élus, <u>migrants</u>, chefferie) / (iii) Difficulté des élus à jouer leur rôle (manque de moyens / compétences) et problème de légitimité. ✓ Sur l'efficacité de l'aide, avec notamment des questionnements sur l'orientation et le choix des projets de développement : (i) La plupart des projets portent sur l'accès aux besoins de base (éducation, santé, eau et assainissement) la substitution possible du rôle de l'Etat et des collectivités par les partenaires extérieurs / (ii) Des projets de développement souvent déconnectés entre eux, sans respect des plans de développement locaux ou régionaux ; (iii) Des projets économiques sporadiques ou annexes, souvent peu performants (pas d'étude économique, peu d'approche filière). 			
Pour quoi ? (missions)	<p>Définir un dispositif de financement des projets qui favorise un effet d'entraînement de l'aide extérieure (apportée par les migrants et par les partenaires au développement) sur l'effort local des collectivités et des populations.</p> <p>A travers ce projet, les Départements vont accompagner leurs partenaires de la Région de Matam pour définir des règles concertées de cofinancement qui soient acceptées par les principaux financeurs (collectivités locales, assos de Migrants, partenaires au dvlpt...) et les porteurs de projets (villages, assos locales, promoteurs économiques...).</p>			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir une situation de référence sur le financement du développement local de la Région de Matam [données quantitatives et qualitatives, en parallèle France et Sénégal, 2014]. ✓ Concertation autour des mécanismes de financement (analyse critique participative et concertée de la situation de référence pour aboutir à la définition des règles de financement (critères d'éligibilité des projets et critère d'octroi d'un financement). ✓ Diffusion et suivi du dispositif : faire vivre la dynamique d'une construction collective d'une vision du développement et de son financement et accompagner le système de gouvernance... 			
Comment ? (organisation)	<p>Un programme multi-partenarial entre collectivités françaises et sénégalaises : une communication permanente est prévue pour informer et faire adhérer les populations. La question centrale de <i>la mobilisation des ressources locales en préalable de l'apport des migrants et des partenaires de la coopération</i> fera l'objet d'une concertation régionale (élus, citoyens, représentants des migrants, techniciens, autorités administratives et différents partenaires). Dans l'éventualité de la mise en place d'un fonds régional de financement du développement local, il s'agira d'appuyer les acteurs locaux dans l'utilisation des outils (manuel de procédures, suivi-évaluation) et dans la mise en place d'une stratégie de recouvrement des taxes et impôts (< critères incitatifs du fonds).</p>			
Perspectives	Projet en cours.			

Principaux résultats

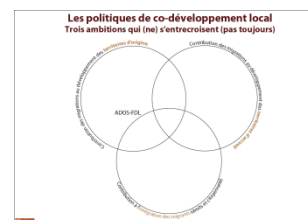
Quelques chiffres	En cours.
Éléments d'analyse	En cours.

Partenaires du dispositif

- ☞ **Les collectivités locales en France** (Dpts Ardèche et Drôme) **et au Sénégal** (CL de la région de Matam).
- ☞ **Les associations de migrants** (dont la FADERMA – Fédération des Associations de ressortissants pour le Développement de la Région de Matam en France).

Impact sur le développement des territoires (Extraits du doc. Projet)

Pratiques de l'ADOS : Partenariat et Solidarité Internationale : une solution pour le développement au Nord et au Sud. Des conventions formalisent objectifs, actions et financement, avec des engagements réciproques. Ce cadre fixe les rôles et responsabilités de chaque partenaire, mais aussi les principes tels que le respect et la reconnaissance mutuels.



Résultats attendus : L'objectif est de **déboucher sur un dispositif de financement concerté***, qui soit efficace à la fois pour améliorer l'impact du financement apporté par les migrants, mobiliser et valoriser davantage de ressources locales et renforcer les moyens d'action et la légitimité des collectivités locales. Le financement extérieur aura ainsi plus d'impacts sur le développement de la région de Matam en venant en soutien à un effort local et non en substitution de celui-ci. En outre, **la méthodologie participative et concertée** qui est choisie pour mettre en place le dispositif de financement local, repose sur une nouvelle ambition : celle de faciliter les échanges entre les migrants et les élus locaux et de **mettre ces acteurs (avec les populations) au centre du processus de coopération**, en passant de la notion de participation des acteurs, à celle de responsabilisation sur l'ensemble du processus.

* : **Cette concertation devra aboutir à un consensus sur :** (i) Un système de financement de projet qui inverse la logique d'une substitution de l'effort local par l'effort extérieur des migrants et des partenaires au dvlt. (ii) Une répartition sur le territoire régional plus juste et plus équilibré, d'une part des financements provenant des partenaires au dvlt et des migrants, et d'autre part de l'effort local demandé (qui devra être proportionnel aux ressources d'un village). (iii) Une meilleure articulation entre le financement des assos de migrants et le financement des collectivités locales de la région de Matam : un système d'incitation qui encourage une orientation du financement des migrants vers le secteur productif local, et qui laisse aux collectivités la responsabilité des investissements publics. (iv) Un renforcement du budget des collectivités locales par une amélioration du taux de recouvrement des impôts et taxes. (v) Une incitation qui encourage certains projets (par ex. : orienter le financement des migrants vers le secteur productif) et certains porteurs de projets (femmes, jeunes...).

Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Cibles du projet Objectif : « les mettre au centre du processus de coopération »	Sociales Economiques	Maitres d'ouvrage Légitimées dans leur rôle moteur pour le Dvlpt Local	Une réflexion à partir de 28 années de pratiques Des constats partagés par les acteurs les CT Nord et Sud	A l'origine, faible implication des migrants dans le programme Focus très important sur les capacités de financements	Ingérence des partenaires dans les logiques de financements des migrants Temps court du programme dans sa dimension pratique (mise en place du fonds...)	Ouvrir le champ des compétences des migrants dans la coopération décentralisée






Contacts : Sandrine VINCENT (Chargée de Mission)

Site Internet : <http://www.ados-senegal.org/>

Courriel : s.vincent@ados-senegal.org

Pour aller plus loin : xxx.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Convention 2007 (renouvelée 2010)	Région de Matam Département des Yvelines FADERMA	Citoyens Matamois Citoyens Yvelinois Familles de Migrants originaires de Matam résidents des Yvelines	CG Yvelines (Budget : 1 € / hab)	Région de Matam (activités EAD sur Territoires des Yvelines)
Pourquoi ? (motivations)	Signé en 2007 pour une durée de 3 ans, et renouvelé en 2010, l'accord de coopération entre le Conseil régional de <i>Matam</i> et le Conseil général des <i>Yvelines</i> se fonde sur le fait que la région de <i>Matam</i> ne dispose que d'un faible budget (sans fiscalité propre) et que le Département des <i>Yvelines</i> a, dans le cadre de sa politique de coopération internationale, dégagé un budget annuel de 1,5 million d'euros (1 € par hab./an) destiné à accompagner les pays du Sud notamment ceux d'où proviennent les migrants qui vivent dans les <i>Yvelines</i> . Face à l'importance des projets menés par des migrants yvelinois dans la région de <i>Matam</i> et afin d'assurer une meilleure coordination des initiatives, le Conseil régional de <i>Matam</i> et le Conseil général des <i>Yvelines</i> ont intégré la FADERMA (Féd. des Assos de ressortissants pour le Développement de la Région de Matam en France : une trentaine d'assos de la région de Matam installées en France et principalement dans les <i>Yvelines</i>) en tant que signataire d'une convention-cadre tripartite d'une durée de cinq ans.			
Pour quoi ? (missions)	<p>Objectif (art. 1) : Définir les rapports qu'entretiennent le Département des Yvelines, la Région de Matam et la FADERMA, ensemble ou dans un cadre bilatéral, pour la conduite de projets de développement bénéficiant à la Région de Matam dans le cadre des relations de coop. décentralisée et de solidarité internationale entre les deux territoires.</p> <p>La coopération tripartite se donne pour finalité de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : projet <i>Pas d'école sans latrines</i>, lutte contre les inondations, développement agricole [dans la Région de <i>Matam</i>].</p> <p>Par ailleurs, suite au constat qu'un grand nombre d'assos de SI et not. de migrants, existaient dans le Dpt des <i>Yvelines</i> (<i>Mantes, Les Mureaux...</i>), le RACIVS (Réseau des assos pour la coop. internationale de la vallée de la Seine) - créé en 2009 - a un double-objectif sur le « double-espace » : (i) créer une dynamique associative propice à l'animation et à la valorisation des quartiers ; (ii) favoriser l'émergence de projets de SI.</p>			
Quoi ? (activités)	<p>✓ A Matam : actions dans le domaine de l'accès à l'eau potable, l'éducation et la santé. Depuis 2010, le thème prioritaire est « l'eau, source de vie et de développement » : [projet <i>Aucune école sans latrine - 100 latrines pour les écoles</i> (infrastructures, gestion des ouvrages, éducation à l'hygiène...)].</p> <p>✓ Dans les Yvelines : animation de conférences thématiques (participants : personnes d'origine étrangère, travailleurs sociaux...), repas réguliers avec les <i>aînés</i> dans les quartiers (maintien du lien social), événements liés aux Assises annuelles, accompagnement d'assos dans la rédaction de projets pour soumission à cofinancements (Dpt. des <i>Yvelines</i>...).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Yvelines Conseil général</p> <p><small>Fait à Yvelines le 25 novembre 2010 - en deux exemplaires originaux</small></p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 5px;"> <div style="text-align: center;"> <p><small>Pour le Département des Yvelines</small></p>  <p><small>Le Président du Conseil général</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>Pour la Région de Matam</small></p>  <p><small>Le Président du Conseil régional</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>Pour la FADERMA</small></p>  <p><small>Le Président du Conseil d'Administration</small></p> </div> </div>			
Comment ? (organisation)	Depuis 2010, la convention-cadre institue un comité de suivi <i>Yvelines-Matam</i> (2 fois / an). A Matam , la coop. décentralisée a recruté un coopérant pour un meilleur suivi des projets. Dans les Yvelines , Le RACIVS est une force mobilisatrice du territoire : il comprend une 100 ^{aine} d'assos membres intervenant en Afrique et au Maghreb principalement, regroupant des assos de migrants mais aussi d'autres assos de SI non issues de la migration.			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - La FADERMA est aujourd'hui un exemple pour d'autres assos de migrants : la création de la FADERTA (pour la région voisine de Tambacounda) intervient sur le même modèle. - Depuis fin 2013, le CG78 soutient les porteurs de projets sur le plan technique (conception, rédaction, suivi des obligations conventionnelles, communication) : prog. de formations, accompagnement par un opérateurs d'appui (2nd semestre 2014)... 			

Principaux résultats

Quelques chiffres	Une dizaine de projets portés par les membres de la Faderma (cofinancements CG78, PAISD) : construction et équipement d'une école mixte, d'un collège, d'un lycée, aménagement d'un périmètre de cultures irriguées pour 4 groupements villageois, rénovation/ extension/ équipement d'un poste de santé, construction d'un réseau d'adduction d'eau potable...
Eléments d'analyse	Un projet original de coopération décentralisée qui envisage les actions avec des objectifs partagés sur les deux territoires : progressivement, la dimension « double-espace » prend du sens et décloisonne les politiques territoriales, <i>ici</i> comme <i>là-bas</i> . Le témoignage du Président du Conseil général synthétise l'esprit de cette coopération : <i>La coopération internationale permet de régler certains problèmes... ici !</i> [TP. Bédier]. Néanmoins, la convention de coopération tripartite ne met pas en avant cette caractéristique et ne précise pas le rôle de la FADERMA <i>ici</i> comme <i>là-bas</i> : elle demeure exclusivement orientée vers le développement de la Région de Matam.

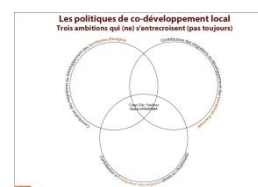
Partenaires du dispositif

Associations de migrants : FADERMA (et de manière associée, la FADERTA).

Partenaires de co-opération : Services techniques du Département, autres associations de SI, PAISD...

Impact sur le développement des territoires

- ☞ La convention tripartite précise dans son préambule que « *les liens qui ont été construits appartiennent désormais autant à l'histoire des Yvelines qu'à celle de Matam, et leur pérennité dans le temps, leur dynamisme actuel, témoignent de la qualité et de la force de ce lien* ».
- ☞ Le programme « Pas d'écoles sans latrines » témoigne, pour les associations membres de la Faderma, d'un changement d'échelle : du projet villageois à une implication dans un projet à l'échelle régionale.
- ☞ La convention mentionne que « *chacune des collectivités est maître d'ouvrage des projets qui sont conduits sur son territoire dans le cadre de la coopération décentralisée* » : cela permet de légitimer le rôle des élus locaux et de limiter les conflits (not. de pouvoir) entre les acteurs locaux et les associations de migrants.
- ☞ La dynamique de coopération illustre les complémentarités sur le « double-espace » qui peuvent exister entre les missions traditionnelles du Département (action sociale, insertion professionnelle...) et la coopération internationale : une transversalité vectrice de décloisonnement de la politique départementale
- ☞ L'évaluation de ce dispositif a montré que la dynamique enclenchée a fait apparaître de nouvelles relations (respect mutuel, intérêt partagé) entre les migrants et l'administration du Département. Par ailleurs les assos informelles de migrants se sont structurées autour d'une première expérience de gestion de projet.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Partenaire de la coopération décentralisée	Familiales Sociales Economiques Partenariales Innovations Culturelle Plaidoyer	Maitres d'ouvrage	Réelle dynamique de co-dvlpt local (impact <i>ici</i> et <i>là-bas</i> , enjeux communs...) Reconnaissance des migrants comme citoyens <i>ici</i> et <i>là-bas</i> Budget : 1 €/hab/an	Peu de liens avec les prog. d'animation territoriale (DL) à Matam Faibles relations entre acteurs des 2 territoires	Disparition de la Région (Acte III) Instrumentalisation/ clientélisme < assos de migrants : préciser le rôle attendu de la FADERMA	Engager un plaidoyer politique en faveur de cette vision de la coopération (communication, pérennisation...)

Contacts CG Yvelines : Cédric LE BRIS (Resp. Coop. Internationale CG 78)

Contacts Région Matam : Edgar TOHOUEGNON (Volontaire).

Contacts FADERMA : Amadou DAFF (Président de la FADERMA).

Courriel : CLeBris@yvelines.fr

Courriel : coop-senegal@Yvelines.fr

Courriel : faderma@yahoo.fr

Site Internet : <http://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/les-accords-de-cooperation-decentralisee/senegal-2/region-de-matam/> - **Pour aller plus loin :** et <http://www.faderma.org>.

- **Annexe N°13 : Notes méthodologiques sur les monographies de territoires Vallée du Fleuve et Dakar**

Note méthodologique – Monographie sur la Moyenne et Haute Vallée du Fleuve Sénégal
Proposition de l'équipe de consultants validée par le comité de pilotage de l'étude.

1. Contexte : La Vallée du fleuve Sénégal, foyer des mobilités internationales sénégalaises

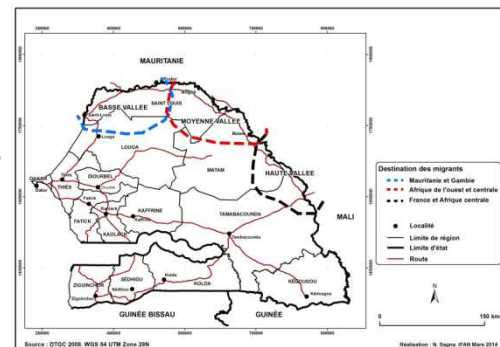
La Vallée du fleuve Sénégal englobe, sur sa rive gauche, les régions administratives de **Saint-Louis** et **Matam** - naguère unies sous le nom de *région du Fleuve* - et l'Est de la région de **Tambacounda**.

Au plan historique, les premières migrations sénégalaises de travail sont parties de la vallée du fleuve² où deux secteurs doivent être soigneusement distingués: le *Boundou* et l'ensemble de la Moyenne vallée qui correspond au *Fouta*.

- ☞ Le *Boundou*, ou pays soninké, se déploie sur la partie orientale de la région de Tambacounda le long de la Falémé jusqu'au *Gadjaga* qui est éclaté entre le Mali et le Sénégal. C'est d'ici que sont partis les premiers recrutements de main-d'œuvre dans le cadre de la reconstruction de la France dans les années 60. Les principales localités touchées par le phénomène migratoire sont la zone de *Goudiry*, de *Kidira* et de la Haute vallée dans la partie dite du *Gabou* entre *Aroundou* et *Moudéry* en passant par *Balou*, *Khoughani*, *Diawara*, *Bakel*, etc.
- ☞ La moyenne vallée du Sénégal correspond au *Fouta*, ou terroir halpulaar, qui s'étend de *Podor* à *Dembacane*. Il est formé des anciennes provinces du *Dimar*, du *Toro*, du *Lao*, du *Yirlabee-Ebyabee*, du *Bosseya*, du *Nguénar* et du *Damga*. Les années 70 constituent un tournant important dans l'exode de longue distance des populations riveraines de la Moyenne vallée : le souvenir des grandes années de sécheresse est encore très présent dans la mémoire collective des *Foutankobé*.

Dès lors, trois grands bassins migratoires peuvent être distingués dans la vallée du fleuve selon l'orientation des mouvements migratoires (cf. carte schématique, ci-contre) :

- La Basse vallée ou Delta du Sénégal (de *Saint-Louis* à *Dagana*, *en bleu*) où les migrations sont majoritairement orientées vers les pays limitrophes : Gambie et Mauritanie).
- La Moyenne vallée du Sénégal (de *Dagana* à *Dembacane*, *en rouge*) qui a pour champ migratoire principal le continent africain, en particulier l'Afrique de l'Ouest et les pays d'Afrique centrale comme le Gabon, le Cameroun et le Congo puis ensuite l'Europe méditerranéenne (France, Italie, Espagne).
- La Haute vallée du Sénégal (de *Bokiladi* à *Sadatou* *en noir*) dont les migrations sont essentiellement transcontinentales, notamment vers la France.



2. Approche méthodologique : articuler les découpages, les échelles et les pratiques

Nous proposons de mettre l'accent sur la proximité sociologique des groupes *Halpulaar* de la **Moyenne vallée** et des *Soninkés* de la **Haute vallée** plutôt que sur la dimension administrative du découpage territorial : celle-ci peut en effet dicter des formes spécifiques de gestion de la mobilité, lisibles tant dans l'organisation de la vie associative que dans les investissements communautaires.

Par ailleurs, en enquêtant sur les deux territoires - d'accueil et d'origine - des espaces migratoires, nous pourrions analyser la diversité des comportements et des pratiques des acteurs locaux comme des migrants et de leurs partenaires de co-opération : nous nous intéresserons plus particulièrement au processus de gouvernance (planification), aux secteurs propices au co-développement (accueil, citoyenneté, socio-économie, etc.) et aux dynamiques partenariales.

Enfin, nous varierons les échelles territoriales d'approche – village, communauté rurale, commune, département/région, territoire transfrontalier – afin d'appréhender les **degrés de performance des différents dispositifs/processus** mis en place et des initiatives de co-développement impulsées.

² Pour une fine analyse de l'historique des migrations de la vallée du Sénégal, voir notamment : Kane Francine et Lericollais André, *L'émigration en pays soninké*, Cahiers ORSTOM, Série Sciences humaines, 1975, vol. 12, n°. 2, pp.177-187 ; Traoré Sadio, *Les modèles migratoires soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal*, Revue européenne des migrations internationales, 1994, vol. 10, n° 3, pp. 61-81.

3. Proposition de parcours et calendrier : à la recherche de l'exhaustivité des pratiques

Pour atteindre les objectifs de l'étude, et suite aux recommandations formulées lors du premier comité de pilotage (17/02/2014), nous avons choisi de concentrer nos observations dans **la Moyenne vallée** (Podor, Golléré, Kanel, Matam, Ourossogui, Sadel, Agnam Civol) tout en restant ouverts aux expériences pertinentes repérées dans **la Haute vallée** (Bakel, Kidira, Goudiry).

Suite aux échanges avec les membres du CP, **8 étapes** ont été priorisées pour mener l'étude de manière réaliste sur une mission de 18 jours (transports compris)

N°	Région Département	Province	Coll. Terr. Localité	Intérêt Mig-Dvlpt Local	Acteurs à rencontrer	Migrants	Partenaires de co-opération
1	Saint-Louis Podor	Tooro	Ndioum	Accueil des migrations internes	Elus*	Immigrés	xxx
2		Law	Golléré	Projet Centre de santé Diaspora volontaire ?	Elus*	Asso Goléré et banlieues (M. Dème)	Région NPDC Le Partenariat PAISD (santé)
3		Tooro	Diaranguel	Projet AEP – 2 villages	Elus*	Fédé de Podor ?	St Pierre de Boeuf PS-Eau PAISD (AEP)
4	Matam Matam	Bosseya	Agnam Civol	Dynamiques transfrontalières (7 coll. territoriales)	Elus* (GIC) Asso Kawral	Migrations Transfront. ALDA...	AMPG (RIM) Hérouville St Clair
5		Nguénar	Matam	Conventions co-dvlpt CRMatam/Faderma/CG78 Mécanisme du PRDI ??	Conseil Rég., ARD	FADERMA	CG Yvelines CR NPDC CR Rhône-Alpes
6		Nguénar	OuroSogui	Maison / migrants Commerçants Louga (migr. internes)	Elus*	ACISI (Esp.) Bowel/Bowel ADO	Barcelone ADOS PAISD (lycée)
7	Matam Kanel	Damga	Kanel	Projets Education	Elus*	Faderma (A. Daff)	CG Yvelines Mantes la Jolie ?
8		Damga	Dembacane Bokiladji	Monographie Mig-Dvlpt	Elus*	PCR Bokiladji en France	GRDR PSEAU
9	Tambacounda Bakel	Gadiaga	Bakel	Centre de formation professionnel	Elus*	Asso. ARBF (B. Sakho)	PAISD
10		Gadiaga	Diawara	Projet PACEPAS Maitrise d'ouvrage des CR	Elus* ARD	COREDIA (???)	GRET PAISD (AEP)
11		Boundou	Kidira Ouro Himadou	Collège d'enseignement intervillageois	Elus* ARD	ARKEF (S. Ly)	PAISD (Educ.)
12	Tambacounda Goudiry	Boundou	Goudiry KKGB	Histoire des initiatives de co-développement...	T. Diallo et B. Sakho	xxx	GREM C ¹⁶ C ^{nes} Montrevel en Bresse...

* : Sur chaque territoire retenu par le CP, l'équipe rencontrera en fonction de leur disponibilité les élus, les services techniques, les leaders associatifs (y compris les associations relais des migrants), les immigrés, les émigrés en congés...

CALENDRIER : Suivant les contraintes des membres de l'équipe (Sénior et Junior Sénégal), il est prévu que cette mission soit organisée entre le dimanche 6 et le dimanche 20 avril (15 jours).

A RETENIR :

- ✓ Les différentes mobilités (internes/internationales, immigration/émigration) seront appréhendées dans leurs différentes composantes et avec leurs centres d'intérêt particuliers.
- ✓ Une carte précise des territoires et des étapes du parcours sera finalisée dans la monographie.
- ✓ Les 5 questionnaires seront utilisés durant la mission sur la Vallée du Fleuve Sénégal.
- ✓ Les questionnaires 4 et 5 seront utilisés pour l'étude miroir.

Plan type de la monographie

- Profil migratoire des territoires ciblés
- Analyse des acteurs en présence
- Détail des processus de planification
- Gestion du cycle de projets de co-dvlpt
- Rôle des partenariats de coop. déc.
- Mesure de performance Mig-DL
- Synthèse des secteurs porteurs
- Pistes et recommandations

La dimension locale de la dialectique migration et développement Le cas France – Sénégal

Note méthodologique – Monographie sur la Région de Dakar

Proposition de l'équipe de consultants validée par le comité de pilotage de l'étude

1. Contexte : Dakar, une histoire de mobilités en stade avancé de « transition urbaine » ?

Vue sous l'angle de la mobilité humaine, la région de Dakar est historiquement, à la fois une zone d'arrivée, de départ et de transit. L'intensité des différents mouvements migratoires confère à la capitale sénégalaise un cachet particulier qui se décline aussi bien à l'échelle des quartiers qu'à celle de la Région de Dakar (4 départements) : la mobilité contribue aux structures de peuplement local aussi bien qu'elle est conditionnée par elles.

Les fortes densités de population sont à l'origine d'une tension foncière sans précédents et les problématiques d'alimentation, d'habitat, d'accès aux services de base (énergie, eau, santé, éducation...), de transport, de ramassage des ordures ménagères, d'emplois et plus largement de disparité et de déséquilibres territoriaux sont au cœur de toutes les attentions : de l'Etat, des élus, des partenaires de coopération décentralisée (Région Ile de France) comme... de l'AFD.

Néanmoins, les migrations internes qui ont constitué un moteur de la croissance de la ville et de son expansion spatiale semblent désormais moins déterminantes que la croissance naturelle de la population urbaine : certaines tendances démographiques suggèrent que la capitale politique et économique du pays serait parvenue à un nouveau stade de peuplement. Selon les données du dernier recensement de la population et de l'habitat du Sénégal (RGPH, 2002), la région urbaine aurait gagné annuellement près de 80 000 habitants sur la période récente, dont à peine un tiers serait le fait de l'apport migratoire (ANSD, 2006)³.

Le stade de peuplement actuel interviendrait donc **en rupture** avec les mécanismes qui ont prévalu jusqu'à présent et qui ont plutôt nourri une lecture de la ville ouest-africaine en termes de migrations vers la ville et d'insertion urbaine des migrants dans la ville. Cette analyse nous conduit à envisager une **méthode d'investigation à géométrie variable**, croisant l'histoire des territoires et les mobilités.

Dans la Région de Dakar (population comprise entre 2,5 et 3 millions d'hab.), deux sous-ensembles urbains sont à distinguer en termes de morphologie de l'habitat et de localisation des sites d'habitation : Dakar ville et la banlieue.

- L'appellation Dakar s'applique au Plateau (administration et affaires) et aux quartiers populaires de la Médina ou du Grand Dakar entourés par la couronne d'habitat de type locatif des Sicap ou HLM et les zones résidentielles de moyen ou grand standing du Point E, de Fann et des Almadies (cf. carte des 19 communes d'arrondissement ci-contre).
- La banlieue est formée des îlots d'habitation de Pikine, Guédiawaye, Parcelles assainies et des nouveaux quartiers d'habitation qui ont gagné la zone des niayes naguère réservée au maraîchage (Keur Massar, ZAC de Mbao, etc.). La conjugaison du croît démographique et de l'exode rural font de la banlieue une zone hétéroclite où l'on peut distinguer, au regard du niveau de vie et/ou de



2. Approche méthodologique : focus sur des quartiers marqués par les mobilités

Nous proposons d'appréhender la problématique de l'articulation entre les migrations et le développement local à différentes échelles :

- **L'administration centrale de la ville et de la région de Dakar** : des rencontres sont prévues avec les élus locaux (commune urbaine, région), dans le contexte de l'Acte III de la décentralisation et des élections locales, pour interroger la prise en charge des dynamiques migratoires dans le cadre des politiques de développement territorial.
- **Des analyses « territoires » seront menées plus particulièrement sur certains quartiers de Dakar** (Médina, Baobab, Aéroport, Sacré cœur, Parcelles assainies...) et d'autres dans la banlieue (Guédiawaye, Pikine, Rufisque jusqu'à Diamniadio) dont l'histoire et les profils sont

³ Article Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar [D. Lessault et C. Imbert, Déc. 2013].

emblématiques des dynamiques migratoires passées et/ou présentes, internes, sous-régionales et/ou internationales.

3. Proposition de parcours et calendrier : comment identifier les secteurs propices à l'articulation migration et développement local ?

Pour atteindre les objectifs de l'étude, et suite aux informations recueillies lors de l'entretien mené à l'AFD Dakar (07/03/2014), nous proposons de mener des enquêtes auprès des acteurs locaux et notamment les communautés ethniques regroupées en associations de développement (sénégalaises ou internationales) dans les quartiers de l'agglomération dakaroise où les mobilités interne et internationale (émigration et immigration) constituent des éléments structurels de la vie locale.

Il s'agira notamment de répondre à ce constat et à cette question posée par l'AFD : « *Les mobilités sont un sujet transversal à tous nos programmes mais nous ne prenons pas en compte ce critère. Comment peut-on intégrer le facteur mobilité dans nos programmes et activités ?* »

Suite aux échanges avec les membres du CP, 5 quartiers ont été choisis pour mener l'étude :

N°	Région Département	Coll. Terr. Localité	Dispositif	Intérêt Mig-Dvlpt Local (not. < des prog. AFD)	Acteurs à rencontrer	Migrants	Partenaires de co-opération
1	Dakar	Région de Dakar	PCTI Pépinière Incubateur	Rôle migrants / processus Dynamique de co-dvlpt ?	Elus*	Tout type <i>Grands absents ?</i>	RIF, Arènes... PAISD, ADPME AFD (climat/bâti)
2	Dakar Dakar	Ville de Dakar	PLD, PIC	Implication des migrants dans la planification locale	Elus*	Tout type	AFD (éclairage solaire, habitat durable)
3		Médina	Achat coll. d'immeubles Métiers trad.	Enjeux fonciers, habitat durable et <u>triangulation</u> ??	Elus*	Soninké, Sérères...	xxx
4		Baobab	???	Accueil, insertion, intégration... (ancienne)	Elus*	Cap Vert	xxx
5		Parcelles assainies Sacré Cœur	???	Accueil, insertion, intégration... (récent)	Elus*	Bénoïsis Nigériens	xxx
6		Dakar Rufisque	Diamniadio	Centre de formation	Ville de Dakar de demain (compétences migrants / métiers BTP propres)	Elus*	Tout type
7	Dakar Guédiawaye	Wahkinane	???	Org. migrants (vie asso), et gouvernance (projets...) <u>Vivre-ensemble et discrim</u>	Elus*	Bissau Guinéens (AJB) Maliens (AFA)	GRDR (cf répertoire)
8	Dakar Pikine	???	???	Accueil, insertion, intégration... et co-dvlpt	Elus*	Lobat Fall Peuls < Podor	xxx

* : Sur chaque territoire retenu par le CP, l'équipe rencontrera en fonction de leur disponibilité les élus, les services techniques, les leaders associatifs (y compris les associations relais des migrants), les immigrés, les émigrés en congés...

CALENDRIER : Suivant les contraintes des membres de l'équipe, il est prévu que cette partie de l'étude soit réalisée courant avril par focus territorial.

A RETENIR :

- ✓ Les différentes mobilités (internes/internationales, immigration/émigration) seront appréhendées dans leurs différentes composantes et avec leurs centres d'intérêt particuliers.
- ✓ Une carte précise des territoires et des étapes du parcours sera finalisée dans la monographie.
- ✓ Les 5 questionnaires seront utilisés.

Plan type de la monographie

- Profil migratoire des territoires ciblés (émigration, immigration, internes et internationales)
- Analyse des acteurs en présence
- Détail des processus de planification
- Développement urbain et migrations (accueil, dév. éco, habitat...)
- Rôle des partenariats de coopération
- Mesure de performance Mig-DL
- Pistes et recommandations

- **Annexe N°14 : Liste des outils d'enquêtes pour les entretiens**

1. Cinq guides d'entretiens semi directifs destinés : (cf. page suivante...)

- Aux représentants des institutions sénégalaises, françaises et internationales et des réseaux ;
- Aux autorités locales concernées par la dialectique migration-développement local [élus locaux, représentants des services déconcentrés de l'Etat, autorités coutumières, autorités religieuses, techniciens des Agences Régionales de Développement] ;
- Aux acteurs locaux concernés par la dialectique migration-développement local [OSC, OCB, GPF, ASUFOR, APE, ASACO, entrepreneurs, association de contact des associations de migrants, associations de / individus migrant(e)s de retour...];
- Aux représentants des associations de migrants, internes et internationaux (France / Sénégal) ;
- Aux partenaires de co-opération et de co-développement [collectivités en coopération décentralisée, ONG, bureaux d'études].

2. Le profil historique sur les territoires d'enquêtes dont les objectifs sont de :

- Retracer l'historique des localités visitées, recenser les événements marquants du village, leurs causes et conséquences sur la mobilité ;
- Apprécier l'évolution des migrations au niveau des sites d'enquête, les déterminants de l'exode, les destinations phares et le profil des migrants ;
- Identifier les associations locales et les personnes résidentes à l'étranger qui ont joué un rôle important pour la collectivité locale ;
- Etablir la liste des projets et des actions menées dans le cadre du développement local par les migrants au profit de leurs lieux d'origine.

3. Le focus-group organisé avec les organisations sociales de base : ces entretiens ont donné lieu à des discussions ouvertes permettant d'apprécier la dialectique « migration –développement » à travers la perception par les personnes interrogées du lien entre les deux termes.

4. Le diagramme de Venn qui permet d'établir la carte des acteurs du développement de la localité et les interrelations qui les lient (**Cf. page suivante...**).

5. Le récit de vie qui est une œuvre autobiographique qui permet aux (ex-)migrants de raconter et de témoigner de leurs expériences migratoires, des raisons de leurs mobilités, de la richesse de leurs parcours...

a) 5 guides d'entretien adaptés au public

Guide d'entretien N°1 – Phases I, II et III

Destiné aux représentants des institutions sénégalaises et françaises (Ministères, Directions, PAISD...) **et internationales** (AFD, DUE, PNUD-OIM (ICMD), BIT, BSH) **et des réseaux** (CONGAD, REMIDEV, EU-NOMAD, PS-Eau, CUF...).

1. Présentation :

- a. Présentation de l'organigramme de votre institution ?
- b. Quelles sont vos attributions/missions spécifiques ?
- c. Quelle est la place des « phénomènes migratoires / migrants » dans ces missions ? De quels « phénomènes migratoires / migrants » s'agit-il ? (immigration/émigration, géographie interne/internationale, individuelle/collective, profil sociologique...)

2. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Quel(s) lien(s) existe(nt) aujourd'hui entre migration et développement local ?
- b. Quel rôle / Quelle(s) plus-value(s) envisagez-vous pour les migrants à l'échelle du développement des collectivités locales ? (social, économique, gouvernance, partenariat, innovation, autres...)
- c. Quelles sont vos pratiques/expériences actuelles sur ce sujet ?
- d. Quels sont les secteurs où ces plus-values de l'articulation « migration et développement local » vous semblent les plus pertinentes ?
- e. Quels sont les expériences / projets / dispositifs que vous avez identifiés à cette échelle en général au Sénégal ? Plus particulièrement à Dakar / dans la moyenne vallée du Fleuve Sénégal ?
- f. Quels types de dispositifs faudrait-il mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?)
- g. Avez-vous en tête des exemples de projets ou stratégies emblématiques dans d'autres pays ?

3. Quel(s) partenariat(s) pour une problématique transversale ?

- a. Quel partenariat avez-vous noué avec d'autres structures/institutions/programmes dans le cadre de cette dialectique « migration et développement local » ?
- b. Participez-vous aux dynamiques interministérielles sur la migration et le développement ? Quel intérêt voyez-vous dans ce processus ? Quelle place (i) les collectivités locales / (ii) les migrants... doivent-ils occuper dans cette concertation ?
- c. Quel(s) lien entretenez-vous avec les partenaires de co-opération décentralisée ? Quel(s) intérêt(s) les partenaires de co-opération décentralisée ont-ils à impliquer les migrants dans les processus territoriaux de développement ? (développer...)

Documents à récupérer :

- Organigramme.
- Texte de référence (lois, décrets, notes de synthèse...).
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs (présentation, fiche, rapports...).
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°2 - Phase II

Destiné aux autorités locales concernées par la dialectique migration-développement local [élus locaux (Présidents de Cté Rurales, Présidents de Conseils régionaux, autres élus), autorités coutumières, autorités religieuses, techniciens des Agence Régionales de Développement...].

1. Au sujet du profil migratoire du territoire :

- Quelles sont les dynamiques démographiques de votre collectivité ?
- Quels sont les « phénomènes migratoires » qui la caractérisent ?
 - Immigration ? (internes ? internationales ? depuis où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Emigration ? (internes ? internationales ? vers où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Histoire et géographie des parcours ? Profil sociologique ?

2. Migration et développement local :

○ Liens, rôle, impacts :

- Quel(s) lien(s) existe(nt) aujourd'hui entre migration et développement local ? Quels sont les acteurs locaux qui ont un lien avec la migration ? Nature du lien ? (cf. diagramme de Venn)
- Quel type de relations entretenez-vous avec les immigrés/émigrés de votre collectivité ? (sont-ils élus ? avez-vous une convention de partenariat ? allez-vous régulièrement à leur rencontre ?)
- Tirez-vous des profits de la migration dans votre localité ? (taxes locales, projets spécifiques, partenariats de coopération décentralisée, innovation...).
- Essayez-vous d'optimiser l'apport des migrations au développement au niveau individuel comme collectif (préparation au départ, éducation financière, activités avec les familles récipiendaires de transferts d'argent, activités à destination de la diaspora, intégration des migrants) ?
- Avez-vous des expériences concrètes à valoriser concernant cette articulation entre la migration et le développement local ? (détailler réussite et échec).
- Peut-on parler de plus-value ou de moins-value des migrations pour votre collectivité locale ? Quels sont les impacts des investissements des migrants sur la vie socio-économique des populations et le développement de votre collectivité ? (y compris les éventuelles disparités territoriales).

○ Processus de développement local : quelle place pour les migrants ?

- Quelles sont vos relations avec les communautés de migrants présents sur votre territoire et la diaspora ?
- Comment les questions de mobilité sont-elles prises en compte dans votre collectivité ? A quelle échelle ? (famille, village, collectivité ?)
- Les questions de mobilité (internes, internationales) apparaissent-elles dans vos stratégies et plans de développement ?
- Les migrants sont-ils associés au processus de planification territoriale (PLD, PIC, PDRI...) ? A quel moment ? (cf situer les temps sur le cycle de projet de développement local)
- Parmi les compétences transférées dans le cadre des lois de décentralisation, quelles sont celles qui intéressent le plus les migrants ? Quels autres secteurs intéressent aussi les migrants ?
- Valorisez-vous l'expertise des migrants de retour / les compétences des immigrés ? Si oui comment ?

○ Projets de développement portés par les migrants ?

- Quelle est votre appréciation des projets portés par les migrants ? Le conseil des élus est-il associé ? Si oui, à quelle étape du projet ? Comment ?



3. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- **Avec les migrants :**
 - Quel type de collaboration préconisez-vous avec les migrants ? Quels mécanismes d'échange, de concertation et/ou outils de communication peuvent être élaborés ?
 - Quels sont les défis / pièges à relever ? Les atouts à développer ?
 - **Avec les collectivités d'origine / d'accueil des migrants ?**
 - Quelles relations entretenez-vous avec les autorités des territoires d'origine / de destination ?
 - Quel partenariat de coopération décentralisée avez-vous développé avec ces CT ?
 - Quels enjeux / intérêts communs avez-vous identifié entre votre territoire et ces CT ? Certains de ces enjeux ont-ils été révélés par les migrants ?
 - **Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ?** (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?)
-

Documents à récupérer :

- Documents de planification.
- Liste des conseillers territoriaux (et place des émigrés/immigrés dans le conseil)
- Dispositif de concertation locale impliquant les migrants (règlement intérieur, mécanisme...)
- Convention de partenariat entre la collectivité (ou le village) et les représentants des migrants.
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs (présentation, fiche, rapports...).
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°3 – Phase II

Destiné aux acteurs locaux concernés par la dialectique migration-développement local [OSC, OCB, GPF, ASUFOR, APE, ASACO, entrepreneurs, association de contact des associations de migrants, associations de / individus migrant(e)s de retour...].

Ces entretiens peuvent être menés soit individuellement, soit en focus group.

Préalable : Etablir rapidement avec les autorités locales (**Guide d'entretien N°2**) une cartographie des acteurs locaux, en soulignant ceux qui ont un rapport proche ou lointain avec les migrants.

4. Présentation :

- a. Qui êtes-vous ? Quel rôle jouez-vous dans le processus de développement territorial (planification, concertation, mise en œuvre ? connaissances du PLD ?)
- b. Quelles relations entretenez-vous avec la migration ? (objectifs, contenu, rythme)

2. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Comment comprenez-vous le lien entre migration et développement local ? Que vous évoque-t-il ? Quelles expériences avez-vous dans ce domaine ?
Listez des exemples de dispositifs, de programmes et de réalisations menés autour de ce rapport entre « migration et développement local ».
- b. Quelles perceptions - positives et négatives - avez-vous des migrants en tant qu'acteurs de développement local ? Quelles sont les plus-values et les moins-values de l'implication des migrants dans le développement de votre collectivité ? (y compris les éventuelles disparités territoriales).
- c. Quels sont les principaux secteurs de développement territorial propices à une forte implication des migrants ? (cf. gouvernance, compétences transférées, innovations et/ou activités de l'interlocuteur).
- d. Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants dans vos projets au quotidien ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?).

3. Quel(s) partenariat(s) pour une problématique transversale ?

- a. Quelles formes de collaboration entretenez-vous avec les migrants ? (convention, outils de co-développement) ?
- b. Quel type d'accueil faut-il éviter pour renforcer les synergies entre Migration et développement local ?
- c. Comment éviter les conflits, tensions ou rivalités entre les acteurs du développement local et les migrants ?

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les expériences vécues autour du lien migration et développement local (rapport, fiches, courrier...).
- Convention de partenariat avec les migrants.
- Liste des personnes ressources (dont les migrants) à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°4 – Phases I et II

Destiné aux représentants des associations de migrants, internes et internationaux, en France et au Sénégal.

4. Présentation :

- Qui êtes-vous ? Représentez-vous une association / fédération de la diaspora ?
- De quel pays / région / collectivité / localité êtes-vous originaire ?
- Dans quel pays / région / collectivité / localité êtes-vous résident ? (rappel du parcours)

5. Quel rôle/place pour les migrants dans les politiques de développement local ?

- Qu'évoque, chez vous l'articulation entre « migration » et « développement local » ?
- Avec quels types d'acteurs locaux avez-vous des relations ? Nature des liens ? (cf. diagramme de Venn)
- Quelle appréciation faites-vous des collectivités locales en général et des lois sur la décentralisation en particulier ? (rôle des élus, compétences transférées, acte III...)
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis de votre *collectivité d'origine* (information, conseil, accompagnement de la migration, etc) ?
- De quelle responsabilité vous sentez-vous investi(e) dans votre *collectivité d'origine* ?
 - Quel rôle ? (citoyens/étranger, acteurs, partenaires ?)
 - Quelle plus-value ? (financements, compétences, innovation, partenariat, plaidoyer ?)

Avez-vous répondu à ces attentes ? Qu'avez-vous fait pour ce territoire ? (lister)

- Quelles sont vos attentes vis à vis de votre *collectivité d'accueil* (accompagnement de projet, intégration, etc) ?
- De quelle responsabilité vous sentez-vous investi(e) dans votre *collectivité d'accueil* ?
 - Quel rôle ? (citoyens/étrangers, acteurs, partenaires ?)
 - Quelle plus-value ? (financements, compétences, innovation, partenariat, plaidoyer ?)

Avez-vous répondu à ces attentes ? Qu'avez-vous fait pour ce territoire ? (lister)

6. Quelles pratiques de co-développement local (rétrospectives et prospectives) :

- Quel regard portez-vous sur les autorités locales ? (cf. conflit autour des espaces de pouvoir)
- Pouvez-vous revenir sur vos expériences de co-opération avec les autorités locales ?
 - Comment les questions de mobilité sont-elles prises en compte dans votre collectivité ? A quelle échelle ? (famille, village, collectivité ?)
 - Etes-vous associés au processus de planification territoriale (PLD, PIC, PDRI...) ? A quel moment ? Comment ? (cf situer les temps sur le cycle de projet de développement local)
 - Parmi les compétences transférées dans le cadre des lois de décentralisation, quelles sont celles qui vous intéressent le plus ? Quels autres secteurs de développement vous intéressent aussi ?
 - Pensez-vous à articuler vos propres projets avec les dynamiques locales de développement ? Suivant quels principes (méthode de concertation, cadre de conventionnement, moyens mobilisés...) ?
 - Quels sont les atouts et les limites de cette articulation entre migration et développement local ?
- Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser les plus-values des migrants internes et internationaux dans les politiques de développement local ? Y compris ceux destinés à favoriser l'insertion des migrants, le respect des droits et le vivre ensemble ? (en termes de dispositifs innovants, de réformes de l'existant, etc.).
- Comment envisagez-vous la mobilisation / l'implication de vos enfants (« seconde génération ») ou des récents primo-arrivants dans le développement local ?



7. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- a. Quelle relation les autorités de votre terroir entretiennent-elles avec les autorités des territoires ou vous résidez ? Y a-t-il des partenariats de co-opération décentralisée ? Si oui, autour de quelle problématique commune (communauté d'intérêt) ?
- b. Connaissez-vous des initiatives de co-développement qui mettent en synergie les enjeux des territoires d'accueil, d'origine et de vos associations de migrants ?
- c. Y a-t-il des dynamiques de triangulations intéressantes à développer entre les territoires d'origine et les différents territoires d'accueil ? [ex. Matam / Dakar / Yvelines ?]

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les expériences vécues autour du lien migration et développement local (rapport, fiches, courrier...).
- Convention de partenariat avec les collectivités locales.
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°5 – Phase II

Destiné aux partenaires de co-opération et de co-développement [collectivités en coopération décentralisée, ONG, bureaux d'études...]

4. Au sujet du profil migratoire du territoire (en co-opération) :

- a. Quelles sont les dynamiques démographiques de votre collectivité ?
- b. Quels sont les « phénomènes migratoires » qui la caractérisent ?
 - Immigration ? (internes ? internationales ? depuis où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Emigration ? (internes ? internationales ? vers où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Histoire et géographie des parcours ? Profil sociologique ?

5. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Comment comprenez-vous le lien entre migration et développement local ? Que vous évoque-t-il ? Quelles expériences avez-vous dans ce domaine ?
Listez des exemples de dispositifs, de programmes et de réalisations menés autour de ce rapport entre « migration et développement local ».
- b. Quelles perceptions - positives et négatives - avez-vous des migrants en tant qu'acteurs de développement local ? Quelles sont les plus-values et les moins-values de l'implication des migrants dans le développement de votre collectivité ?
- c. Quels sont les principaux secteurs de développement territorial propices à une forte implication des migrants ? (cf. gouvernance, compétences transférées, innovations...).
- d. Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?).

6. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- a. Avec les migrants :
 - Quel type de collaboration préconisez-vous avec les migrants ? Quels mécanismes d'échange, de concertation et/ou outils de communication peuvent être élaborés ?
 - Quels sont les défis / pièges à relever ? Les atouts à développer ?
- b. Avec les collectivités d'origine des migrants ?
 - Quelles relations entretenez-vous avec les autorités des territoires d'origine ?
 - Quel partenariat de coopération décentralisée avez-vous développé avec ces CT ? Quelle place occupent les migrants dans ce partenariat ? (cf. convention, outils de concertation...)
 - Quels enjeux / intérêts communs avez-vous identifiés entre votre territoire et ces CT ? Certains de ces enjeux ont-ils été révélés par les migrants ?

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs Mig-DL (fiche, rapports...).
- Liste des conseillers territoriaux (et place des émigrés/immigrés dans le conseil)
- Dispositif de concertation locale impliquant les migrants (règlement intérieur, mécanisme...)
- Convention de partenariat entre collectivités d'origine et d'accueil. Place des migrants ?
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

b) Mode d'emploi de l'outil Diagramme de Venn

Le Grdr utilise cet outil de développement local pour identifier et représenter les acteurs sur leur territoire ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et les partenariats qu'ils tissent avec l'extérieur (migrants, coopération décentralisée).

[cf. Outil Diagramme de Venn – Guide méthodologique – La monographie, un outil d'animation et de concertation, PP. 24-25].

Dans le cadre des animations sur le « double-espace » de la migration, cet outil a été adapté et permet de questionner / interroger /représenter le rôle des migrants, à la fois acteurs et partenaires de leurs territoires d'origine comme d'accueil.

[cf. Outil N°12 – Guide méthodologique – A la rencontre des migrants et de leurs partenaires, PP. 35-36].

L'intérêt de ce diagramme réside surtout dans les échanges qu'il peut susciter entre les participants du/des focus group à l'échelle des territoires [dans le cadre d'animation longue dans chaque localité, il est important de réunir chaque groupe, femmes, jeunes, artisans, migrants, indépendamment].

Objectifs :

- Recenser les personnes et les organisations les plus importantes du village, et faire ressortir l'importance des institutions territoriales (autorités, services déconcentrés).
- Identifier les relations entre elles, les interactions, les conflits potentiels et comprendre comment les populations les perçoivent.
- Préciser la place et le rôle des « migrants », individuels et collectifs, vus par eux-mêmes et par les autres acteurs (cf focus group).

Mise en œuvre (extrait des guides, cf. ci-dessus) :

- ❖ Réunir le premier groupe, présenter les objectifs et expliquer comment réaliser le diagramme,
- ❖ Lister les organisations, les groupements locaux et les institutions, en précisant : nom et type d'organisation, nombre d'adhérents, date de création / de récépissé, domaines d'activités, réalisations, partenaires, sources de financement.
- ❖ Pour évaluer l'importance de chaque organisation de manière plus objective, attribuer une note entre 1 et 5 pour chaque critère.

Nom et taille de l'organisation (nombre d'adhérents)	Dynamisme (nombre d'actions, accords de partenariats, fréquence de réunions, implication et mobilisation des membres)	Influence (nombre de personnes influentes, importance dans la prise de décision)	Total sur 15
---------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Cet exercice demande un peu plus de temps mais donne une meilleure fiabilité de l'analyse.

- ❖ Représenter le village / la collectivité par un cercle ou un carré, placer l'imam et le chef de village ainsi que les organisations dans des ronds plus ou moins grands selon la note attribuée.
- ❖ Représenter les relations entre les personnes, institutions et les organisations par des traits (pointillés si les relations sont faibles, fins si elles sont moyennes, forts si elles sont bonnes, flèches si conflits),
- ❖ Recommencer le diagramme avec les autres groupes (hommes et femmes), et réaliser en parallèle un diagramme des partenariats en demandant :
 - les relations des organisations avec des intervenants extérieurs (ONG, migrants, institutions gouvernementales, etc.)
 - la nature de la relation en terme de proximité, de poids, de type (technique ou financière).

Auprès des ressortissants

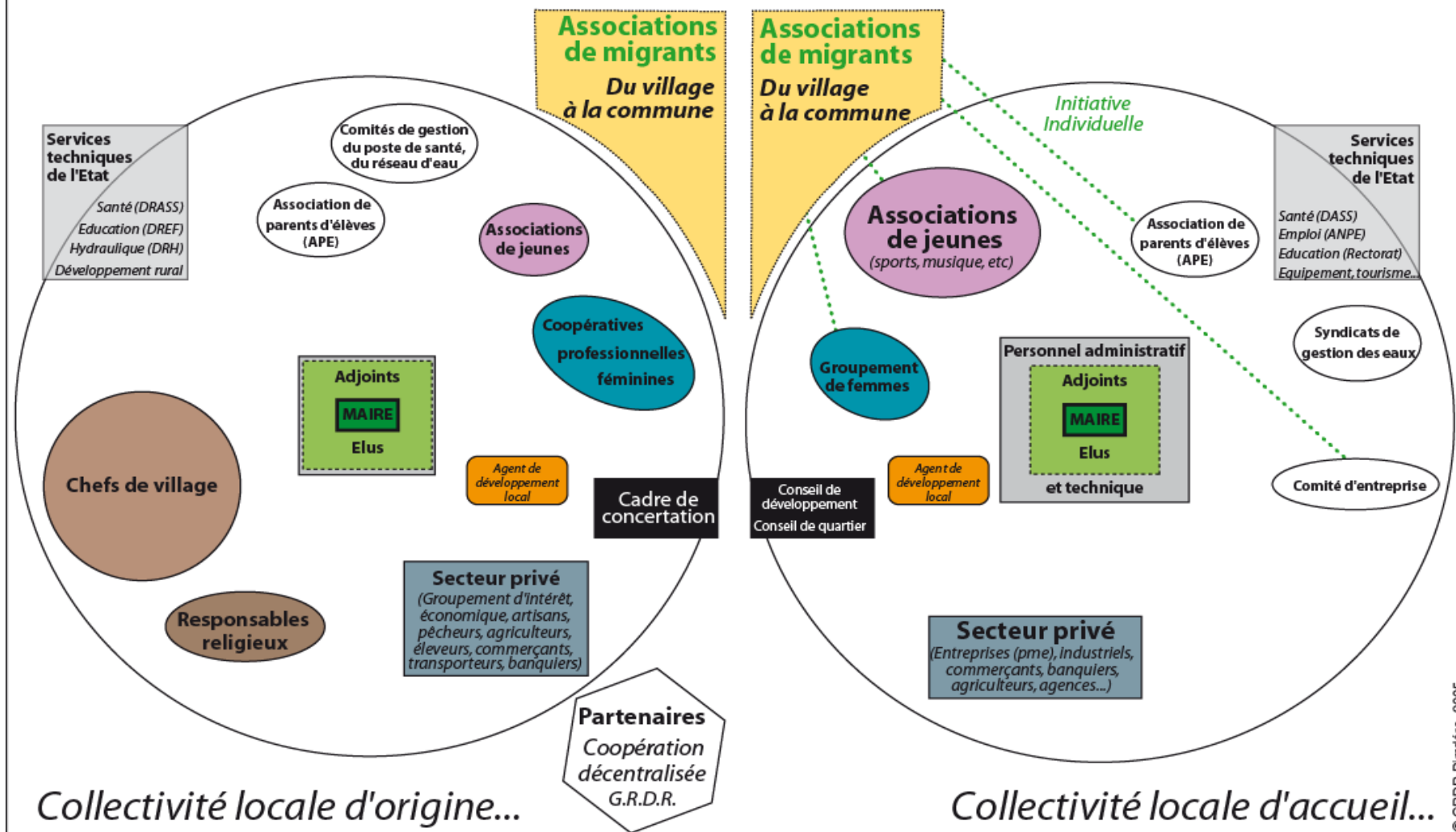
Les Diagrammes de Venn des territoires d'origine et de vie sont réalisés par les ressortissants sur le même schéma que pour le diagnostic territorial. Cette animation permet de définir le degré de connaissance des territoires par les ressortissants et leur implication dans le développement local. Il peut souligner la différence de perception et de représentation entre les acteurs locaux qui voient les migrants comme des « partenaires potentiels » de leurs territoires d'origine et les migrants eux-mêmes se qualifient d'« acteurs » de ces territoires.

La connaissance des acteurs des deux territoires par les ressortissants leur permet d'être les moteurs des projets de co-opération décentralisée équilibrée.

Exemple de Diagrammes de Venn comparés sur le « double-espace » :

Pour une co-opération de territoire à territoire

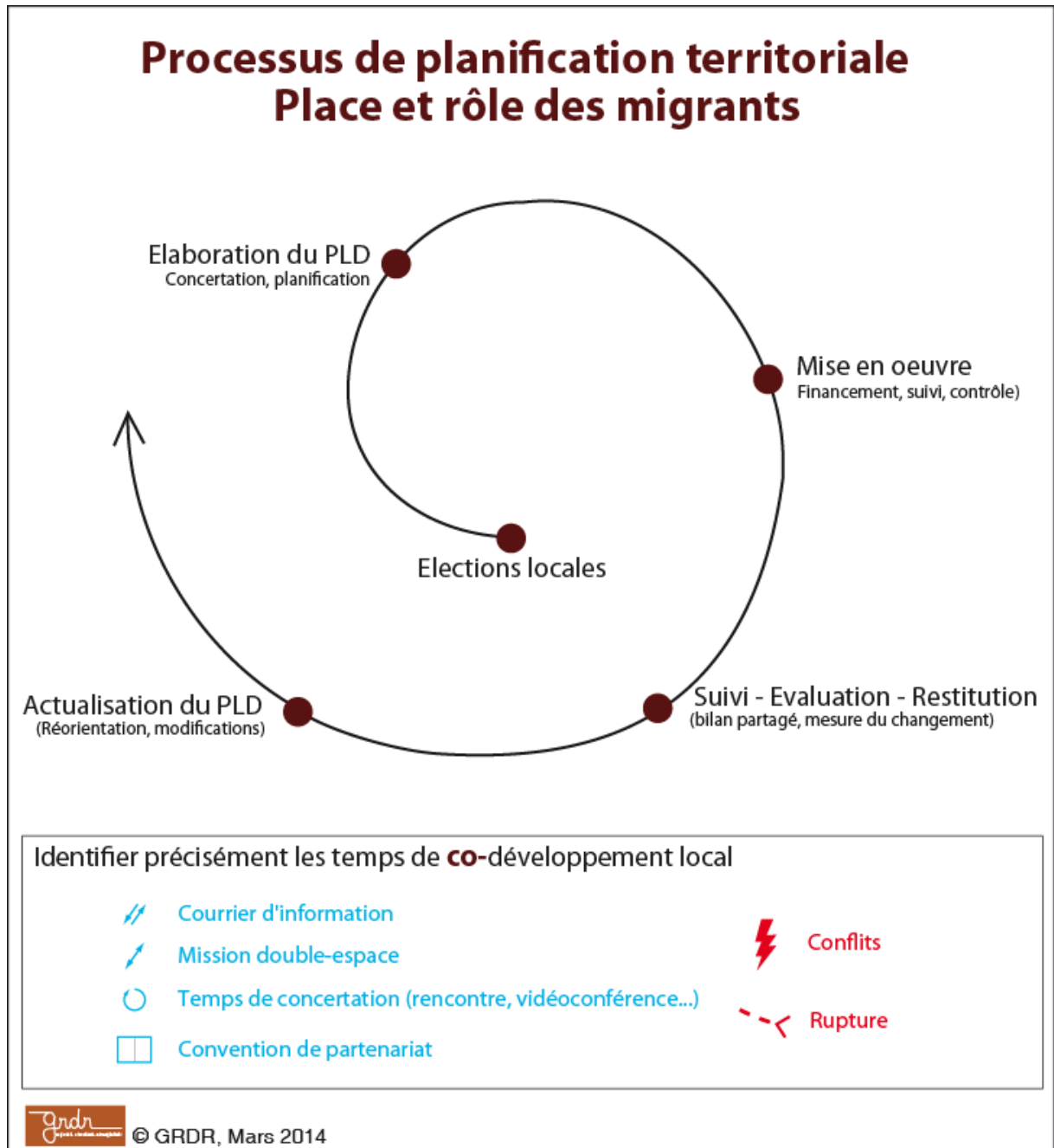
Les migrants au coeur des réseaux de "co-développement local"



© GRDR-Piméro, 2005.

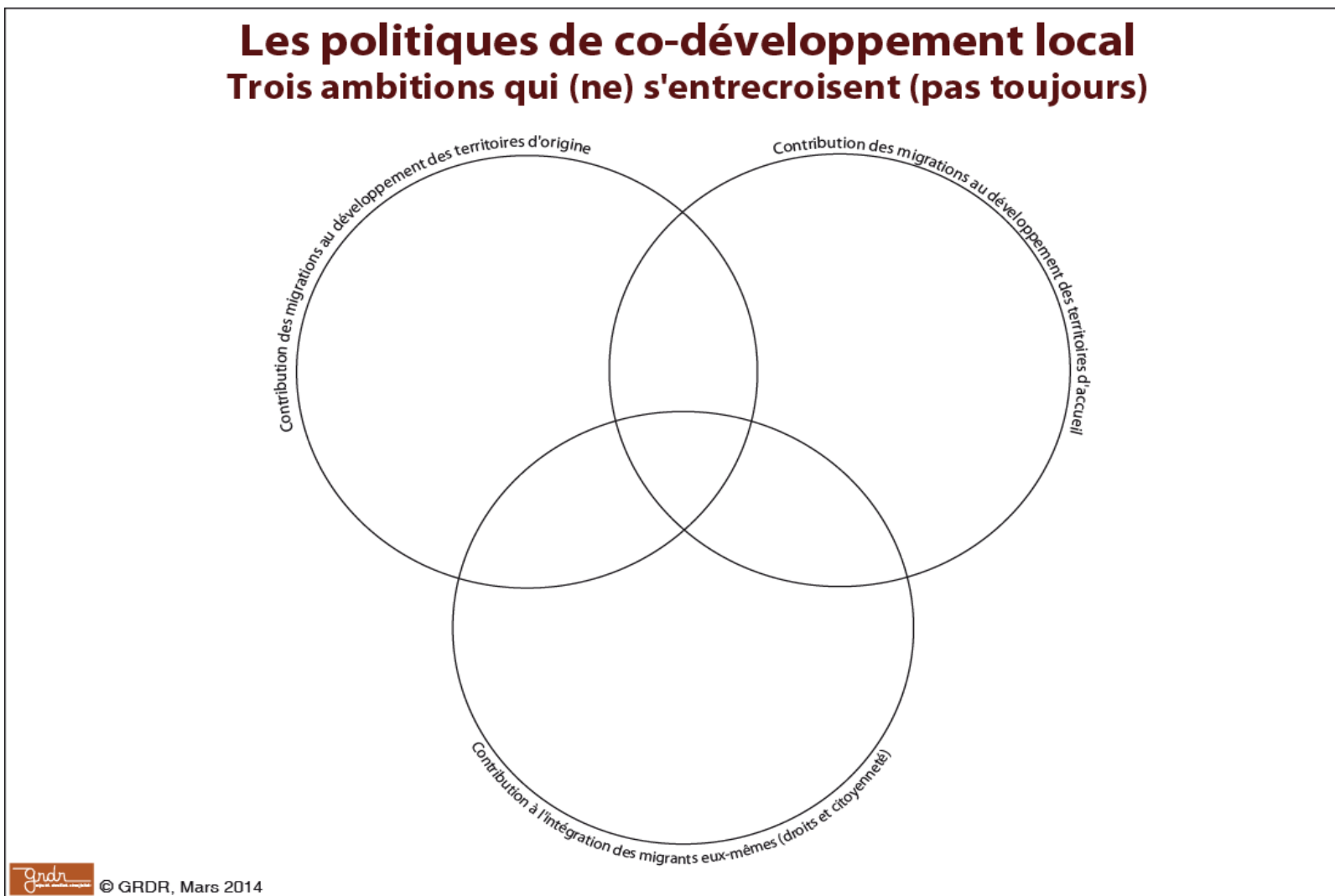
c) Schéma du cycle de projet de développement territorial [Source : Grdr-Ifan]

Cet outil a été utilisé lors des enquêtes auprès des migrants (en France) et auprès des porteurs de projets de co-développement au Sénégal (cf. Grilles d'enquêtes N°2 et 4 essentiellement)



d) Schéma « typologie » : Les politiques de co-développement local... Trois ambitions qui (ne) se croisent (pas toujours) [Source Grdr-Ifan CAD]

Cet outil a permis de situer le plus précisément possible dans les cercles, à partir de leurs objectifs affichés et de l'analyse de leur impact, les 15 dispositifs Migration-Développement local dans le cadre de l'étude (Cf. [Rapport final](#), [Partie II.E-1](#)). Il peut servir de matrice pour ouvrir le champ des incidences positives des programmes Migration-Développement local au service du développement des territoires d'origine, de transit et des migrants eux-mêmes.



- **Annexe N°15 : 20 références d'initiatives Migration-Développement local à travers le monde (benchmark)**

Pour rappel, les numéros en haut à gauche de chaque encart font référence aux schémas méthodologiques [Partie III-C - Rapport principal] :

- ☞ Schéma N°1 : Optimiser la participation au développement local ?
- ☞ Schéma N°2 : Promouvoir les économies locales ?
- ☞ Schéma N°3 : Accompagner les mobilités à chaque étape des parcours migratoires ?
- ☞ Schéma N°4 : Renouveler les partenariats de co-développement ?
- ☞ Schéma N°5 : Que faire quand on est partenaire institutionnel et financier ?

Schémas	1,2 3,4	Le bureau municipal pour les immigrés [Mayor office of Immigrants Affairs, MOIA]	Migration : aux Etats Unis Initiatives à : New-York		
Contenu Impact	Avec le projet de réforme globale de l'immigration, les grandes villes des Etats-Unis travaillent sur les moyens d'intégrer et d'assurer le succès de leurs communautés d'immigrants. Le bureau des affaires des immigrés du maire de New York (MOIA) a convoqué plus de 20 villes de tous les coins des États-Unis pour discuter des meilleures pratiques en termes d'intégration des immigrés (avril 2013). MOIA a ainsi créé un ensemble de 12 <i>Blueprints open-source</i> pour l'intégration des immigrés : (1) Création d'un programme municipal d'intégration des immigrés ; (2) Accès à la langue ; (3) la citoyenneté ; (4) L'engagement civique ; (5) Le développement économique ; (6) La police et la Communauté ; (7) L'éducation ; (8) L'autonomisation financière ; (9) Les bibliothèques publiques ; (10) La santé ; (11) La famille et l'enfance ; (12) Les avantages pour le public. Les stratégies novatrices partagées peuvent être utilisées par les gouvernements locaux pour favoriser le dynamisme économique, civique et culturel par la promotion du bien-être et l'intégration des immigrés. NB : Les villes pour l'intégration des immigrés et les <i>Blueprints Convocation open-source</i> vont construire un réseau de villes engagées à servir et à renforcer les communautés de migrants.				
Place des migrants	Cibles	Compétences mobilisées	Toutes => cf. Radar des compétences	Rôle des autorités locales	Initiateur Fédérateur
Site Internet	http://www.nyc.gov/html/imm/bii/html/home/home.shtml		Contacts	Maire : <i>Bill DE BLASIO</i> Commissaire MOIA <i>Nischa AGARWAL</i>	

Schéma	1,2 3,4	Cities of migrations : Bonnes idées pour l'intégration...	Migrations : Monde Initiatives : Villes / Monde		
Contenu Impact	Le site interactif <i>Cities of Migration</i> (« Villes de migration ») est centré sur une collection de « <i>bonnes idées pour l'intégration</i> ». Sous les rubriques de Travailler, Vivre, Apprendre, Se brancher et Planifier, les usagers découvriront ces <i>Bonnes Idées</i> associées à l'intégration des migrants urbains. Ces profils mettent en valeur de bonnes pratiques d'intégration au niveau urbain qui offrent des solutions pratiques et innovatrices à des problèmes et des défis communs : elles peuvent être adaptées localement ou inspirer le développement de nouveaux concepts dans ce domaine important de prospérité et de croissance des villes. Sur le site, l'exploration se fait à partir d'une bibliothèque de ressources électroniques sur la recherche, la pratique et la politique liées à ce sujet. Les praticiens sont aussi encouragés à contacter les organismes en question afin d'en savoir plus au sujet de pratiques prometteuses particulières, ainsi qu'à s'enregistrer et à afficher des questions et des commentaires sur le site. Les activités et les outils disponibles pour l'échange d'expérience ont été conçus pour donner aux praticiens travaillant au niveau urbain des idées pour l'action et pour aider les réseaux urbains à renforcer leurs liens. En augmentant l'efficacité des pratiques d'intégration locales et le cadre des politiques qui les soutiennent, <i>Cities of Migration</i> veut faire avancer le rôle des villes dans la politique de migration et cela internationalement.				
Place des migrants	Partenaires	Compétences mobilisées	Social, Innovations, Plaidoyer	Rôle des autorités locales	Moteurs Initiateurs
Site Internet	http://citiesofmigration.ca/a-notre-sujet/?lang=fr		Contacts	Directeur: <i>Ratna Omidvar</i>	

Schémas	1,2 3,4	Espace Migration-Développement en région de Kayes (EMDK) [Conseil régional de Kayes + 130 membres CL, asso, individus...]	Migration : France Monde Initiatives au : Mali		
Contenu Impact	<p>Créé en novembre 2008 par l'Assemblée Régionale de Kayes (ARK) au Mali, l'Espace Migration Développement en région Kayes (EMDK) a pour vocation d'impliquer l'ensemble des acteurs nationaux dans la réflexion sur la migration et le développement, alimentant ainsi les politiques régionales et nationales. Dans ce pays où, tout en gardant des liens forts avec leur territoire d'origine, près d'un tiers des natifs migrent vers d'autres pays d'Afrique ou vers l'Europe, il demeure essentiel de mieux maîtriser les enjeux de ces phénomènes migratoires.</p> <p>Constitué de collectivités territoriales, d'organisations de la société civile, d'associations de migrants, d'ONG et d'acteurs engagés dans des partenariats de coopérations décentralisées, l'EMDK a fait le pari de la concertation multi-acteurs sur la base de valeurs partagées et d'objectifs de solidarité. L'animation du réseau repose sur le triptyque « forces de proposition, plaidoyer et actions ». L'EMDK a pour objectifs de (i) <i>produire des connaissances fiables</i> sur les migrations (émigrations et immigrations, internes et internationales) de type bases de données, cartes, annuaire des acteurs, capitalisation des projets de co-développement, etc., (ii) de les <i>mettre en débats</i> (thé-palabres itinérants à travers les 7 cercles), (iii) d'<i>organiser des temps de formation et de renforcement des capacités d'analyse</i> et (iv) de <i>produire des notes de synthèse d'aide à la décision</i> sur les problématiques migration-développement. Enfin, en 2011-2012, dans le cadre de l'élaboration de la politique nationale migratoire du Mali, l'EMDK et le CRK ont souhaité produire le document cadre de la stratégie régionale migratoire adossé à un plan quinquennal de co-développement. Ce travail de plaidoyer est encore en cours.</p> <p>NB : Depuis, des espaces équivalents ont été créés dans la Région du <i>Gorgol</i> (Mauritanie), en Région de <i>Cacheu</i> (Guinée Bissau) et en région de <i>Sedhiou</i> (Sénégal : cf. Fiche PAICODEL-S).</p>				
Place des migrants	Partenaires Membres EMDK	Compétences mobilisées	Toutes => cf. Radar des compétences	Rôle des autorités locales	Initiateur
Site Internet	http://www.developpementlocal-sahel.org/-L-espace-Migration-Developpement-181-		Contacts	Founeke SISSOKO : <i>SG du CRK</i> Mohamed NIANK : <i>Animateur EMDK</i>	

Schéma	1	Combat contre les violences domestiques [Mifumi : ONG issue de la diaspora ougandaise]	Migration au Royaume uni Initiatives en Ouganda et au Royaume uni		
Contenu Impact	<p>En Ouganda, le projet a pour objectif d'offrir des services de santé et d'éducation plus adaptés aux réalités de la vie des femmes et des familles à travers des formations d'agents de santé communautaires pour une sensibilisation accrue aux violences domestiques.</p> <p>Au Royaume Uni, l'association conduit des actions de plaidoyer en lien avec les pays où les femmes et les familles sont confrontées aux mêmes violences, notamment avec des acteurs locaux au Kenya, en Afrique du Sud et en Tanzanie. Mifumi a également conduit des formations spécialisées auprès de la police locale, des tribunaux et des services de probation.</p> <p>Les efforts de plaidoyer de Mifumi ont conduit les parlementaires et politiciens ougandais de <i>Kirewa</i> a proposé un texte de loi en 2003 prévoyant des conditions équitables de procès pour violences conjugales : des jurys équitablement répartis en genre, la présence des familles lors des procès qui se déroulent dans des espaces neutres et la défense des femmes victimes. En 2005, 39 tribunaux sensibles à la cause des femmes ont été établis à <i>Kirewa</i>, 192 cas impliquant 63 femmes et 129 enfants furent présidés par des femmes sous le nouveau texte de loi, 57 auteurs furent arrêtés et jugés et 45 femmes furent recrutées par la communauté pour écouter les cas. Mifumi avec le soutien de la GIZ en Allemagne a par la suite organisé la conférence internationale de Kampala sur la dote en 2004 qui a abouti à la signature de la déclaration de Kampala sur la dote.</p> <p>L'interaction est impulsée par l'association notamment en Ouganda auprès des représentants élus locaux pour sensibiliser et mener un lobbying contre les violences domestiques faites aux femmes (exemple de lobbying auprès des représentants de <i>Kirewa</i>).</p>				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Innovations Plaidoyer	Rôle des autorités locales	Cibles
Site Internet	www.mifumi.org http://www.slateafrique.com/526987/		Contacts	MIFUMI : Dina ATIM mifumi@mifumi.org	

Schémas	1 3	Sprint Rostock : les médiateurs linguistiques et culturels de Rostock [Diên Hông : asso de migrants d'origine vietnamienne]		Migration : en Allemagne Initiatives en : Allemagne	
Contenu Impact	<p>Le programme « Sprint », acronyme allemand de « Langue » et « Intégration », a pour objet de former des migrants de la Ville de Rostock à la médiation culturelle et linguistique afin qu'ils puissent accompagner les professionnels des services administratifs et de droits communs (social, éducation, santé) intervenant auprès de populations migrantes. Au-delà de l'interprétariat, ces médiateurs jouent un rôle de facilitateurs interculturels auprès des techniciens des services en favorisant un climat de confiance auprès des migrants, la compréhension et donc la qualité et l'efficacité des conseils et appuis donnés par ces professionnels aux publics migrants et leurs familles.</p> <p>Sprint Rostock contribue au renforcement du vivre ensemble sur le territoire, permet l'évaluation des besoins à échelle locale en matière d'intégration ainsi que la formulation de propositions auprès des acteurs de l'intégration de Rostock. L'association travaille en partenariat avec la Ville de Rostock et le Land du Mecklenburg-Vorpommern et reçoit leur mandat et soutien financier pour agir sur le territoire en faveur de l'intégration des migrants.</p>				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Solidarité, Sociales Culturelles	Rôle des autorités locales	Partenaires
Site Internet	www.migranet-mv.de		Contacts	Sprint Rostock : Ruben CARDENAS sprint-rostock@dienhong.de	

Schémas	1,2 3	Communauté de développement solidaire (projet en cours) [Migration et développement : extrait doc. travail – sept. 2014]		Migration : France/Monde Initiatives au : Maroc	
Contenu Impact	<p>Le projet de création d'une Communauté de Développement intervient au moment où M&D entreprend une mutation de son action, mais il s'inscrit aussi dans une réflexion générale sur la question du lien entre la migration et le développement. Depuis ses origines, M&D met en action une synergie entre des migrants et des territoires pour développer ces derniers. Mais chacune de ces deux composantes a connu des évolutions significatives. Les débats dans les ateliers en marge de l'Assemblée Générale de M&D (mai 2014, à Marseille) avec des migrants et des élus locaux venus du Maroc montrent qu'il faut imaginer une nouvelle organisation qui fait correspondre les nouveaux besoins et ressources du territoire avec les nouvelles capacités et motivations des migrants et issus-de-migrants qui composent ce que l'on peut appeler la diaspora. Comment recréer et préserver une synergie de développement avec les nouveaux paramètres du territoire et de la migration ? Ne faut-il pas penser plutôt à une « communauté de développement » (ComDev) et réorganiser l'action de M&D selon cette logique ?</p> <p>M&D définit l'action de la communauté de développement ainsi : « une communauté d'intérêt finalisée vers le développement social et économique, composée de lanceurs d'idées, d'apporteurs de connaissances, d'acteurs d'interface, d'animateurs, de coordinateurs, d'apprenants, de donateurs et d'investisseurs, reliés entre eux par des relations réciproques, non hiérarchisées. Elle se construit par la mise en commun de ressources en connaissances, informations, réseaux, projets, financements solidaires, investissements et par la création d'espaces d'apprentissage interactifs animée par des acteurs fédérateurs. Cette communauté constitue l'outil d'une coordination transnationale de l'action collective sur un territoire déterminé ». L'émergence de cette communauté de développement se fera via un outil virtuel (une plateforme informatique) regroupant la multiplicité des acteurs du territoire et les nouvelles forces qui composent la diaspora dans le monde. Le recours aux technologies de communication est en phase avec les pratiques des jeunes migrants et issus-de-migrants. En outre, pourront intégrer cette communauté de développement des personnes hors communauté marocaine qui composeront une diaspora de cœur, qui élargira les frontières de la solidarité internationale, en regroupant des personnes du Nord et du Sud ouvertes sur toutes les directions d'échanges possibles : Sud/Sud, Nord/Sud, Sud/Nord, Nord/Nord.</p>				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Solidarité, Sociales Eco, Culturelles...	Rôle des autorités locales	En croissance
Site Internet	http://www.migdev.org/wp-content/uploads/2012/07/14-11-18_AEF_MD_Construire-une-CDS.pdf		Contacts	Mig-Dév : Jacques ould AOUDIA Concept : Aouatif EL FAKIR md.france@migdev.org md.maroc@migdev.org	

Schéma	1,2 4	Assurer un cadre inclusif pour les transferts de fonds des migrants [Projet OFs-ReD – ICMD]	Migration : Monde Initiatives aux Philippines		
Contenu Impact	<p>Le Projet OFs-ReD – « Transferts de fonds de la diaspora philippine expatriée pour le développement » est un programme mis en place par l’Autorité nationale de développement économique et la Commission des Philippines expatriés (CFO) en vue d’encourager les gouvernements locaux à constituer des partenariats significatifs avec une large palette de parties prenantes, y compris le secteur privé, la diaspora et d’autres partenaires de la société civile. L’objectif est de toucher les migrants se trouvant à l’étranger et de leur apporter les solutions financières et informations pertinentes leur permettant de bâtir un avenir satisfaisant à leur retour chez eux.</p> <p>A cet effet, des <i>Conseils pour la migration et le développement</i> et un <i>Mémoire d’accord multipartite</i> ont été mis en place pour exploiter le potentiel des transferts de fonds provenant de l’étranger en termes de réduction de la pauvreté et de développement économique local. Ceux-ci appuient des politiques qui mettent les transferts de fonds provenant de l’étranger au service du développement, de l’épargne et des investissements, et servent à constituer des fonds de transferts collectifs viables. Les modèles de transferts de fonds collectifs identifiés mobilisent l’épargne et l’investissement des migrants dans des projets de coopération, des banques rurales, des institutions de microfinancement et des entreprises sociales. Les fonds investis collectivement par les Philippines expatriés dans les projets de développement sélectionnés sont complétés par des sommes équivalentes versées par la Fondation Western Union et par le gouvernement local, transformant ce programme en une sorte de projet « 2 x1 ». Le projet souligne la nécessité d’une forte implication des autorités locales et de lier les migrants avec les ONG et les institutions financières. Ce consortium permet à des travailleurs philippins expatriés à faible revenu d’avoir accès à des plans d’épargne plus sûrs et à une formation sur l’utilisation de leurs transferts de fonds, ainsi qu’à des résultats positifs considérables et croissants sur le développement local du territoire.</p>				
Place des migrants	Partenaires	Compétences mobilisées	Economique, social, partenariat	Rôle des autorités locales	Central
Site Internet	http://www.migration4development.org/fr/node/10750		Contacts	PNUD : Mrs. Corazon URQUICO CFO : Mrs. Imelda M. NICOLAS	

Schémas	1 3 4	Renforcement des capacités des femmes et du processus de paix dans les Iles Moluques [Vrouwen voor Vrede op de Molukken - VvVM (Women for Peace in the Moluccas)]	Migration : au Pays-Bas Initiatives en Indonésie		
Contenu Impact	<p>Alors que la 1ère et 2ème génération de la diaspora Moluques aux Pays-Bas sont encore dans la dernière phase de transition des pratiques traditionnelles de co-développement, la 3ème génération va à travers sa propre phase de transition essayer de faire correspondre à sa nouvelle identité <i>Moluques –néerlandais</i>, son propre engagement avec le pays d'origine.</p> <p>Ce projet pluriannuel (2009-2015) se fonde sur le rôle des femmes comme actrices du changement en faveur de la paix : il vise l’atteinte d’une paix durable <i>dans les îles indonésiennes Moluques</i> en renforçant la participation des femmes dans la société (renforcement des capacités de leadership des femmes, prise de confiance en soi et affirmation dans la société...). Des ateliers sont organisés sur la connaissance des droits ainsi que des politiques locales. Une attention spécifique est portée sur la connaissance des processus de paix, incluant le dialogue, la réconciliation et la gestion des conflits.</p> <p>La rencontre des femmes d’horizons divers – y compris les femmes migrantes - et de religions différentes alimente de manière bénéfique les sessions de formations en plaçant le dialogue interreligieux dans le processus de reconstruction de paix. Le projet vise l’atteinte de l’objectif 3 des OMD : « promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes » et est soutenu par la Ville néerlandaise de <i>Ridderkerk</i>, ville de résidence de 4 des membres de l’association qui ont initié le partenariat avec la Municipalité. La fondation VvVM est responsable des actions de ce programme à destination des femmes.</p>				
Place des migrants	Actrices	Compétences mobilisées	Culturel, Social, Plaidoyer	Rôle des autorités locales	Soutien financier
Site Internet	http://www.stichtingtitane.com/ http://www.migrantconsortium.nl/		Contacts	TITANE: Buce UBRO titane@consultant.com	

Schémas	1 3 4	Intégration, médiation et actions de développement en coopération décentralisée [Tshintu asbl Association de Solidarité et d'aide belgo-congolaise]	Migration : en Belgique Initiatives en Belgique et au Congo		
Contenu Impact	L'association T-Shintu, fondée par des migrants en Belgique, conduit à la fois des actions d'aide à l'insertion et de médiation culturelle en Belgique, à destination des migrants et des acteurs des territoires (notamment les collectivités locales) et des actions de solidarité internationale dans le domaine de la petite enfance à <i>Kinshasa</i> (au Congo). Le Président de l'association, d'origine congolaise, est un ancien élu communal belge qui connaît les rouages de l'administration et politique locale belge. L'association implique fortement les autorités locales belges dans l'accompagnement des activités au Congo et encourage le montage de partenariats de coop. décentralisée entre communes belges et congolaises (ex : les communes de <i>Flémalle</i> et de <i>Ndjili</i> , d' <i>Olne</i> et de <i>Matete</i> , de <i>Woluwe St Lambert</i> et de <i>Bandalunga</i>). Cela permet : une interaction forte entre collectivités locales et acteurs du développement au Congo sous l'impulsion de l'association de migrants ; la valorisation du rôle des migrants dans la mise en lien de territoires et l'accompagnement d'actions de développement ; la prise de conscience de la valeur interculturelle des dynamiques migrations-développement avec la formalisation d'un projet interculturel « <i>Le Parcours d'Artiste</i> » mettant en avant les liens et ancrages entre les artistes de la Commune de <i>Matete</i> au Congo et d' <i>Olne</i> en Belgique...				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Sociales, Culturelles Partenariales	Rôle des autorités locales	Partenaires Actrices
Site Internet	http://www.tshintu-asbl.com/		Contacts	Tshintu : Victor <i>KADIMA</i> tschintuasbl@yahoo.fr	

Schémas	1 3 4	Ateliers linguistiques tchèques pour la promotion de l'intégration sociale et culturelle des enfants, jeunes et adultes originaires du Vietnam [Association Info-Dráček]	Migration en Rep Tchèque Initiatives en Rép Tchèque		
Contenu Impact	L'association <i>Info-Dráček</i> offre des cours de langue aux migrants d'un quartier au sud de Prague (<i>Libuš</i>) visant le renforcement de leur insertion sociale et professionnelle. Les cours sont axes sur <i>5 champs de la vie des migrants</i> : vie professionnelle (rédaction de cv et lettres de motivation, relations employeurs-salariés en République tchèque...), relations avec l'administration (état civil, création d'activités...), système scolaire (inscriptions, temps extrascolaires de loisirs, relations parents-professeurs, rythme scolaire et vacances), services bancaires (transferts d'argent, création de comptes...), services médicaux (système de santé tchèque, vaccination, prévention, connaissance des métiers de santé, description des maladies...). Les participants des sessions de formations sont majoritairement des petits commerçants (vendeurs, coiffeurs, salon de cosmétique...). L'association mobilise des jeunes diplômés vietnamiens parlant couramment le tchèque pour assurer les cours de langues, ce qui favorise une meilleure interaction avec les participants, un gain de confiance dans les échanges et dans l'appropriation des situations du quotidien dans la langue du pays. Ce choix favorise également les interactions entre générations de migrants vietnamiens de Prague. L'impact direct du projet est la possibilité pour les Vietnamiens d'être actifs dans leur parcours d'insertion et dans la formulation de leur projet de vie à Prague grâce à l'acquisition de la langue dans des mises en situation très concrètes. Les familles intègrent les codes culturels locaux qu'ils méritent avec les leurs (ex. célébrations des fêtes vietnamiennes et tchèques). Enfin les actions de l'association <i>Info-Dráček</i> , de manière plus globale, à travers l'organisation d'événements publics culturels en République tchèque, ont permis des collectes de fonds auprès de donateurs individuels et d'entreprises, en faveur de centres de soin dans la province de <i>Thai Binh</i> , ont permis de relancer la coopération entre la République tchèque et le Vietnam, qui n'est pas un pays prioritaire de coopération. Le projet est soutenu par le Ministère de l'intérieur tchèque. Les actions sont territorialisées dans un quartier de Prague et s'inscrivent dans le paysage des dispositifs d'intégration des migrants de la Ville. Une collaboration plus proche avec la Ville est assurée via les autres actions de l'association, notamment les temps d'échanges interculturels entre tchèques et vietnamiens à la maison interculturelle de Prague.				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Solidarité, social culturel, partenariat	Rôle des autorités locales	Faible
Site Internet	http://info-dracek.cz		Contacts	INFO-DRÁČEK : Zdenka Dubová zdenka@info-dracek.cz	

Schéma	2	Niokolo Transports – Sécurité, confort, ponctualité			Migration : France/Monde Initiatives au : Sénégal
Contenu Impact	<p>Niokolo Transports SA est une Société Anonyme de Transports créée en 2009 et <u>née de la volonté des fils de la région de Kédougou vivant au Sénégal et dans la diaspora (not. en France)</u>, soucieux du désenclavement de la partie orientale du pays.</p> <p>Sa stratégie est axée sur deux leviers fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lever les entraves à la circulation en vue de réduire les coûts généralisés de transports et promouvoir les échanges économiques au Sénégal oriental et dans la sous région. - Développer le transport dans le milieu rural afin de favoriser le développement des activités génératrices de revenus en permettant les transferts de leurs produits vers les zones de consommation (les villes), participant ainsi au désenclavement de ces zones rurales. <p>Ainsi, ses compétences sont focalisées sur le transport de marchandises, des personnes, de location de voitures touristiques.</p>				
Place des migrants	Partenaires	Compétences mobilisées	Modèle innovant d'investissement éco (actionariat)	Rôle des autorités locales	En croissance (faible, conflictuel au départ)
Site Internet	http://www.niokolotransports.com/		Contacts	Président: M. Cheikhou SQUARE Directeur Général : M. Sidy SY	

Schéma	2	Constituer un partenariat pour promouvoir l'éducation en matière financière et les plans d'épargne pour les migrants [Le projet Pinoy WISE / ICMD]			Migration : Monde Initiatives aux Philippines
Contenu Impact	<p>Le projet Pinoy WISE (Initiative mondiale pour l'épargne, l'investissement et l'entrepreneuriat) est un programme lancé et piloté par l'ONG philippine Athika, qui fournit une éducation en matière financière aux travailleurs philippins expatriés (OFW) et à leurs familles, de part et d'autre du couloir migratoire, et lie l'éducation en matière financière aux programmes d'épargne et d'investissement concrets de coopératives, institutions de microfinance, entreprises sociales, compagnies d'assurance, banques et autres agences sélectionnées des Philippines. Cette initiative utilise une approche novatrice et globale, qui associe l'éducation générale en matière financière et l'investissement productif à un <i>partenariat impliquant des acteurs multiples, y compris avec les autorités locales</i>.</p> <p>Le projet est également accompagné de mesures de renforcement des capacités. Son principal objectif est de <i>fournir une éducation en matière financière</i> en vue d'encourager les OFW et leurs familles à épargner et à investir ; à faire face aux questions familiales qui absorbent les ressources ; à promouvoir et mettre en contact les OFW avec des services concrets de conseils et de formation sur l'épargne et l'investissement, la viabilité des entreprises et le conseil aux entreprises ; et pour faire converger les initiatives et mobiliser les ressources des migrants avec les institutions gouvernementales et les entreprises en faveur du développement économique local.</p> <p>En 2012, Pinoy WISE est devenu un réseau de gouvernements nationaux et locaux, d'institutions financières gouvernementales, de coopératives agricoles, de banques rurales, d'institutions de microfinance et d'ONG impliqués dans l'éducation en matière financière, la mobilisation des investissements et la promotion commerciale et touristique pour les migrants et leurs familles. Ce réseau inclusif est novateur : il renforce la durabilité et fournit un cadre positif pour répondre aux besoins locaux de développement et pour toucher les migrants.</p>				
Place des migrants	Cibles	Compétences mobilisées	Solidarités, Economique	Rôle des autorités locales	En croissance (faible, conflictuel au départ)
Site Internet	http://www.migration4development.org/fr/node/10745		Contacts	Ms. Estrella DIZON-ANONUEVO atikha@atikha.org	

Schéma 2	Mise en place d'un dispositif d'accompagnement binational au service des entrepreneurs migrants issus de la Région de Kayes			Migration : en France Initiatives au : Mali	
Contenu Impact	Le projet (2012...) vise à renforcer l'activité économique dans la région malienne de Kayes (la région connaissant les taux d'émigration les plus élevés) grâce à l'action de la diaspora malienne en France, en appuyant et en renforçant les initiatives de la diaspora qui peuvent contribuer au développement depuis le pays de destination et en assurant que l'investissement et les projets entrepreneuriaux des migrants et des futurs rapatriés sont mieux adaptés à la réalité locale du pays d'origine. Le SIAD a conseillé et orienté en France 45 Maliens (trois groupes de 15) ayant déjà un projet entrepreneurial/d'investissement au Mali. Parallèlement, il a formé 80 personnes issues de différentes associations de migrants à la conception et au financement d'un projet. Au Mali, le CAMIDE a aidé ceux qui ont déjà achevé la formation du SIAD à chercher un prêt, s'installer au Mali et commencer leurs affaires. En outre, le CAMIDE a entrepris des études sur les opportunités locales en matière d'entrepreneuriat et concernant le secteur agricole, afin de maximiser les chances de succès pour les bénéficiaires. Enfin, le COFIDES français a agi en tant que garant, avec des banques et des institutions financières, pour les prêts souscrits par les entrepreneurs migrants.				
Place des migrants	Partenaires	Compétences mobilisées	Investissement économique	Rôle des autorités locales	Faible
Site Internet	http://www.siad.asso.fr/projets/accompagner-les-entrepreneurs-yelimane/		Contacts	SIAD : <i>Guillaume TOP</i> CAMIDE : <i>Alou KEITA</i>	

Schéma 2	Centre de ressources essonnien de la solidarité internationale (CRESI) : accompagnement du GEDEM [Genre et développement Essonne Monde / GEDEM ; fédé. d'assos de femmes maliennes]			Migration : en France Initiatives au Mali et en Essonne	
Contenu Impact	Le CRESI a pris la décision de procéder à un accompagnement collectif de 8 structures présidées par des femmes migrantes d'origine malienne qui ne parvenaient pas à obtenir de subvention et travaillaient très peu en réseau. Des temps de concertation et de mutualisation des pratiques ont été organisés d'où a émergé la création d'une structure associative commune, le « GEDEM » dont les buts sont : l'appui aux initiatives de développement local en Essonne, l'offre d'un espace de concertation et de mutualisation des pratiques permettant la qualification des membres et la conduite d'un plaidoyer sur genre et développement. Le GEDEM a été formalisé en mai 2011 et les membres ont suivi un programme de formation à la gestion de projet. Le choix du projet pilote pour l'accompagnement et la formation des femmes s'est porté sur un territoire dont aucune n'est originaire pour des raisons de neutralité ce qui a favorisé un repositionnement dans leurs pratiques (déconstruire les habitudes traditionnelles). Le projet pilote est centré sur la question spécifique des relations entre genre et développement pour valoriser la femme malienne en tant que présidente d'association et porteuse de projet de solidarité internationale, et introduire une réflexion sur le genre au sein même des projets de développement. Le Conseil général de l'Essonne a été moteur dans le lancement de cette initiative plaçant les actrices migrantes au cœur de l'action portant à la fois sur le renforcement des capacités citoyennes des femmes en Essonne et leurs compétences dans la gestion de projets au Mali. Le CG Essonne a valorisé le rôle positif des migrations dans le développement de son territoire et notamment le double potentiel des migrantes, à la fois actrices citoyennes dans leur territoire de vie en tant que leader associatif et comme actrices de projets de développement local dans leur pays d'origine.				
Place des migrants	Cibles Acteurs	Compétences mobilisées	Economique, Social, culturel	Rôle des autorités locales	Moteur
Site Internet	http://www.essonne.fr/le-conseil-general/re-lations-internationales/la-cooperation-decentralisee/le-conseil-general-tete-de-reseau/#.VI7llcm9Gi0		Contacts	CRESI : <i>Djamel ADILA</i> GEDEM : <i>Ramata COULIBALY</i> www.facebook.com/pages/Gedem/	

Schémas	2 3	Marrainage : sortir de l'isolement par le partage d'expérience [Maison internationale de Rennes / MIR]	Migration : en France Initiatives à Rennes (Fce)		
Contenu Impact	<p>Initié sur la demande d'un groupe de femmes étrangères, membres de la MIR, le projet vise à appuyer les femmes étrangères dans leurs démarches d'orientation et de formation professionnelle, en les aidant à sortir de l'isolement dans lequel elles se retrouvent dans les pays de destination. Ainsi des jeunes femmes de diverses origines (des filleules), sont accompagnées par des <i>marraines</i> dans la réalisation de leurs projets en mettant à disposition leurs connaissances et leurs contacts. Le cadre de cet accompagnement est défini par la « <i>charte du marrainage</i> » adaptée à chaque cas et un suivi est assuré par le personnel de la MIR. Le projet a garanti l'appui à la réalisation de projets concrets, en particulier des femmes étrangères. La <i>charte du marrainage</i> est le socle d'une relation équitable et permet le suivi des objectifs. L'initiative a favorisé une citoyenneté effective par une meilleure appropriation de son environnement et par la mobilisation collective de nouvelles compétences.</p> <p>La Ville de Rennes a été moteur dans le lancement de cette initiative plaçant les acteurs migrants au cœur de ce travail portant sur l'insertion sociale, économique et culturelle des femmes à Rennes. La collectivité locale a valorisé le rôle positif des migrations dans le développement de son territoire en mobilisant leurs capacités à s'enrichir et à enrichir les projets à travers la relation de marrainage, à construire une relation fondée sur la réciprocité, à conjuguer l'engagement humain à travers l'expérience de marrainage et l'engagement sociétal. Le projet a favorisé aussi l'apprentissage de la langue française vecteur de connaissance interculturelle entre les femmes.</p>				
Place des migrants	Cibles Acteurs	Compétences mobilisées	Economique Social, Culturel	Rôle des autorités locales	Moteur
Site Internet	http://www.mir-rennes.fr/		Contacts	MIR : Emmanuelle Berthinier-Brié contact-mir@wanadoo.fr	

Schéma	2 3	Cité des métiers : Club Dynamique africaine, Club Entreprendre au féminin, Club Valoriser son parcours migratoire...	Migration : en France Initiatives France/Monde		
Contenu Impact	<p>En partenariat avec des associations spécialisées et volontaires, la Cité des métiers a mis en place des « Clubs », espaces de rencontres, d'informations et de conseils sur les métiers de la vie professionnelle : il s'agit de moments de rencontre privilégiés et réguliers en présence d'un animateur. Chaque participant s'engage dans un travail sur sa propre pratique et aide l'autre à progresser dans son projet. Chaque club correspond à un public spécifique.</p> <p>Club dynamiques africaines (depuis 2011) : espace dédié aux porteurs de projet issus de la diaspora africaine en plein cœur de la région Parisienne, ce club se réunit tous les deuxième mardi du mois et est destiné aux personnes issues de la diaspora africaine souhaitant développer un projet professionnel ou démarrer une activité génératrice de revenus en France et/ou en lien avec le continent africain [Partenaire : le Grdr, www.grdr.org].</p> <p>Club Entreprendre au féminin : espace de dialogue, d'apprentissage et vecteur de citoyenneté, le cadre associatif est un levier essentiel aux processus d'inclusion et de promotion des femmes qui sont alors en mesure de prendre des initiatives sociales, culturelles, économiques, politiques, qui les positionnent dans un parcours d'insertion et contribuent à un meilleur accès aux droits et à l'espace public. Le club leur permet tous les mois de mûrir une réflexion autour de cette démarche, de trouver les moyens de sa mise en œuvre et des informations sur les dispositifs et ressources existants [cf. Grdr, www.grdr.org].</p> <p>Club Valoriser son parcours migratoire : de l'expérience à la compétence : Vous êtes migrant(e) ou vous avez un parcours migratoire, vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous envisagez une reconversion professionnelle, ce club vous propose un rendez-vous mensuel pour échanger et partager. Il vous permet d'identifier et de mettre en valeur des expériences informelles ou non reconnues sur le marché du travail (études, bénévolat...). Des outils et des stratégies sont proposés pour favoriser l'accès au marché du travail et/ou à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) [Partenaire : IRIV, http://www.iriv.net/].</p>				
Place des migrants	Cibles	Compétences mobilisées	Economique	Rôle des autorités locales	Faible
Site Internet	http://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers/clubs-cite-des-metiers/		Contacts	Cité des métiers : Sylvie SESMA	

Schémas	2,3 4	« GIS GIS » : pour le renforcement des compétences des femmes artisans au Sénégal [Asso. socio-culturelle Sunugal]	Migration : en Italie Initiatives : Italie, Sénégal		
Contenu Impact	<p>Le projet <i>Gis Gis</i> découle de la volonté de <i>Sunugal</i> de soutenir les activités du Centre Socio-Culturel et de Formation en Couture de <i>Dakar</i> offrant une formation professionnelle libre aux jeunes femmes de la banlieue de <i>Dakar</i>. Le projet vise le renforcement des capacités d'insertion professionnelle aux jeunes femmes diplômées, et l'ouverture de la commercialisation des produits du Centre sur le marché italien. Une coopérative a été mise en place dans le cadre du projet pour la commercialisation des produits du centre au Sénégal.</p> <p>Au Sénégal le projet contribue à son niveau au développement socio-économique de <i>Dakar</i>. Plusieurs salariés ont pu être recrutés pour la mise en œuvre du projet grâce aux gains acquis par la commercialisation des productions émanant directement du succès du projet. L'atelier de création assure la formation de 12 jeunes femmes sénégalaises. Le Centre de formation à <i>Dakar</i> a été inclus dans un parcours de tourisme solidaire offrant une voie complémentaire de commercialisation des productions de couture.</p> <p>En Italie le projet a permis de valoriser les productions artisanales des femmes sénégalaises sur le marché italien ainsi que lors de manifestations interculturelles à Milan (ville valorisant la mode parmi ses axes de développement économique et culturel). 3 étudiantes sénégalaises sont venues dans le cadre de programmes d'échanges universitaires (Milan/Cagliari).</p> <p>Au fil du temps, l'initiative, lancée par les migrants a gagné la crédibilité et le soutien des institutions locales sénégalaises et des institutions italiennes jusqu'à obtenir de la municipalité de Milan un financement dans le cadre du dispositif de co-développement de la ville. Les actions de <i>Sunugal</i> s'inscrivent ainsi dans les dynamiques de développement locales soutenues par La Ville Milan tant en Italie qu'à <i>Dakar</i>. La Ville de Milan et <i>Sunugal</i> sont partenaires de la politique de cohésion sociale en Italie et de développement au Sénégal.</p>				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Economique, culturel, partenariat	Rôle des autorités locales	Partenaire
Site Internet	www.sunugal.it		Contacts	SUNUGAL : Modou GUEYE info@sunugal.it	

Schéma	3	Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes [Ville de Québec, 2010]	Migrations à Québec Initiatives à Québec		
Contenu Impact	<p>La Ville de Québec est convaincue que l'immigration peut être une source d'enrichissement multiple, de prospérité et de maintien du niveau de vie pour l'ensemble des citoyens. Conjugée à d'autres facteurs, l'immigration contribue à freiner le vieillissement de sa population et le déclin démographique qui guette son territoire, et ce, avec toutes les conséquences qui en découlent. La Ville de Québec considère la promotion, l'accueil, l'intégration, le rapprochement interculturel et la rétention des nouveaux arrivants comme des actions à privilégier. En collaboration avec les acteurs concernés et surtout avec les citoyens, la Ville de Québec veut assumer un leadership partagé. Cette approche favorisera l'atteinte des objectifs correspondant aux attentes de chacun des partenaires. Concrètement, la Ville de Québec inscrit l'accueil, le rapprochement interculturel et l'intégration des personnes immigrantes dans ses priorités, et ce, dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues, des moyens à sa disposition, de même que dans le respect de la volonté et des attentes de la population. La Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants comporte <i>cinq orientations</i> basées sur le rôle que la Ville de Québec joue dans ce domaine : (1) Une ville accueillante ; (2) L'intégration économique des migrants ; (3) L'attraction de nouveaux immigrants ; (4) La rétention ; (5) Le partenariat.</p> <p>La Ville de Québec vise l'intégration économique, sociale, culturelle et politique des immigrants et veut assurer des relations interculturelles des plus harmonieuses entre tous. C'est pourquoi les autorités municipales se dotent d'une politique spécifique pour guider le cadre des interventions et atteindre ainsi les objectifs recherchés.</p>				
Place des migrants	Cibles Partenaires ?	Compétences mobilisées	Social, culturel, Economique...	Rôle des autorités locales	Moteur
Site Internet	http://www.ville.quebec.qc.ca/nouveaux_arrivants/decouvre/docs/Politique_accueil_integration_retention_personnes_immigrantes.pdf		Contacts	Maire : Régis LABEAUME nouveauxarrivants@ville.quebec.qc.ca	

Schéma 3	Actions pédagogiques et interculturelles de sensibilisation à la diversité et de lutte contre les discriminations Fondation Afryka Inaczej - Afrique Autrement de Pologne			Migration : Monde Initiatives en Pologne	
Contenu Impact	<p>Ce projet se décline en 4 activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enregistrement de 8 contes de 4 pays africains (Sénégal, Soudan, Tanzanie, Congo Brazaville) traduits en polonais, sous forme audio, sur fond de musique cora et djembe. Cette démarche est surtout pédagogique. Elle aspire à rééquilibrer l'image du petit africain qui se présente aux petits polonais dans un poème célèbre et écrit vers 1934, <i>Murzynek Bambo - le petit nègre Bambo</i>, toujours d'actualité dans les manuels scolaires. Ces contes sont proposés comme une alternative aux enseignants. 2. Revitalisation du folk varsovien : des artistes africains et polonais reprennent des morceaux du répertoire musical, folk de la capitale Varsovie. Ce projet cherche à susciter la surprise (positive, agréable) en montrant que les étrangers peuvent aller vers la culture du pays d'accueil, l'approfondir et surtout l'enrichir. 3. Album photo des Africains vivant à Varsovie. L'album présente la vie quotidienne de personne de la diaspora africaine issue de différents milieux (artiste, père de famille, professeur, restaurateur...). L'album (1000 exemplaires) a été distribué gratuitement dans les écoles, bibliothèques et centres culturels. A partir d'exemples de la vie quotidienne l'album cherche à renverser les stéréotypes sur les représentations négatives contre les migrants. 4-Campagne « Nous venons tous d'Afrique » sous forme d'une série de cartes postales avec des figures historiques, musicales, scientifiques polonaises (Frédéric Chopin, Marie Curie et Nicolas Copernic) dont les portraits ont été retouchés pour y voir apparaître des traits européens et africains. Ce projet est une manière amusante de rappeler que l'homme a toujours été un grand voyageur. La Pologne a une forte diaspora polonaise à l'étranger (entre 5-10 millions de personnes s'y reconnaissent, la majorité vit aux Etats Unis). <p>Ces activités ont eu un fort impact auprès des enfants, des jeunes et du grand public de Varsovie sur les représentations liées aux migrations, et ont favorisé la participation de jeunes polonais de Varsovie aux actions de l'association. Elles ont permis la mise en réseau multi-acteurs et la reconnaissance des actions par des institutions polonaises importantes : la Maison de rencontre de l'histoire, écoles primaires et medias. Le métissage des cultures polonaise et africaine (contes et musique) a progressivement ancré la mémoire des migrants en Pologne. Au-delà de la migration, l'accent est mis sur les catégories socioprofessionnelles (projet 4), encore plus clivantes que les origines dans les relations entre individus.</p> <p>L'association a démarché la Ville de <i>Varsovie</i> qui a été intéressée par la forte dimension pédagogique des projets et a soutenu financièrement la réalisation du projet musical de reprise de morceaux du folk de Varsovie et de la campagne <i>Nous venons tous d'Afrique</i>.</p>				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Social, Culturel	Rôle des autorités locales	Partenaire
Site Internet	http://afryka.org/ http://www.fundacja.afryka.org/#news		Contacts	Afryka : Mamadou DIOUF mama_dou@op.pl	

Schémas 3 4	Echanges entre centres d'orientation technique pour la migration en Espagne et au Sénégal (ACISI - Associació per a la Cooperació, la Inserció Social i la Interculturalitat)			Migration : en Espagne Initiatives en : en Espagne et au Sénégal	
Contenu Impact	<p>La Fédération des émigrants sénégalais (FES), a créé, en coordination ACISI, le Centre d'Orientation et de Documentation de la Fondation des Emigrés Sénégalais (CODEFES) à Dakar. Le projet a visé à renforcer les connaissances des techniciens de ce centre au Sénégal et leurs capacités à accompagner et conseiller les migrants vers l'Espagne, par l'organisation de rencontres avec les techniciens des centres de documentation et d'orientation des migrants en Espagne, à Barcelone. Le projet a associé des représentants syndicaux à ces visites qui travaillent en lien étroit avec la CODEFES au Sénégal. Lors de cet échange les experts africains ont appris à connaître le pays de destination de nombreux migrants en provenance du Sénégal et, en particulier, l'expérience de la migration afin de mieux comprendre les déterminants de la migration et ainsi, à leur tour, d'être en capacité de donner des informations pour la préparation des candidats à la migration. Le voyage leur a aussi permis de visiter et connaître les associations de migrants en Espagne, en assistant à leurs réunions, à mieux comprendre la dimension interculturelle qui les investit et les difficultés du processus d'intégration.</p>				

	<p>Des échanges de pratiques et de perceptions de la migration ont eu lieu entre les équipes techniques des centres des 2 pays et les relations institutionnelles avec les structures locales publiques et associatives qui travaillent dans le domaine de la migration et de l'intégration ont été renforcées. Etant donné l'impact de la crise économique et financière en Espagne, on assiste aussi, de manière volontaire ou forcée, à un mouvement de retour des migrants vers le pays d'origine. Cela a conduit à la diversification des missions du CODEFES qui est sollicité pour un accompagnement des migrants de retour dans leur réinsertion sociale et professionnelle au Sénégal. Les échanges entre techniciens sénégalais et espagnols et la connaissance des migrations sénégalaises <i>in situ</i> à <i>Barcelone</i> ont ouvert des pistes pour penser des alternatives à la migration et à une approche plus sereine des mobilités entre les 2 pays.</p> <p>Le projet est réalisé avec le soutien de la Ville de Barcelone qui reconnaît ACISI comme un partenaire local dans l'accompagnement de l'intégration sociale et culturelle des migrants en Espagne ainsi que dans le retour des migrants au Sénégal.</p>				
Place des migrants	Acteurs	Compétences mobilisées	Solidarité Sociales Culturelles	Rôle des autorités locales	Partenaires
Site Internet	www.acisi.org/		Contacts	ACISI : <i>Amadou Bocar SAM</i> sam@acisi.org	